

Le corpus des bibliographies de fous littéraires et l'influence du discours médical sur le discours des bibliographes. Éléments d'analyse sociolittéraire

Auteur : Radicchi, Sarah

Promoteur(s) : Denis, Benoit

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en édition et métiers du livre

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/10753>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Faculté de Philosophie et Lettres
Département de Langues et lettres françaises et romanes

**Le corpus des bibliographies de fous littéraires
et l'influence du discours médical
sur le discours des bibliographes**

Éléments d'analyse sociolittéraire

Travail de fin d'études réalisé par Sarah Radicchi en vue de l'obtention du diplôme de Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en Édition et métiers du livre.

Sous la direction de Benoît Denis
Membres du jury : Gérald Purnelle et Denis Saint-Amand

Année académique 2019-2020

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur, Monsieur Benoît Denis, pour le temps qu'il m'a accordé, ses remarques et ses conseils. C'est au détour de son cours de Littérature belge que j'ai pu découvrir les fous littéraires ; ce mémoire n'aurait donc certainement pas vu le jour sans lui.

Mes remerciements vont également à mes lecteurs, Messieurs Gérald Purnelle et Denis Saint-Amand, pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce mémoire.

Pour leurs relectures attentives et leurs encouragements, j'aimerais également exprimer toute ma gratitude envers ma maman, qui a fait preuve de patience et d'adaptabilité tout au long de la rédaction de ce mémoire, ainsi qu'à Anna de Vits, Nicolas Gregov et Elmy Olivier.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	11
I. Des difficultés du corpus	13
Entrer dans le corpus	13
Préambule : bibliographies et recueils de portraits au XIX ^e siècle	16
1. La bibliographie	17
2. Le recueil de portraits	18
3. Les ouvrages cités par Queneau, Décimo et Tremblay	19
4. L'après Queneau	23
Les causes de l'amalgame	24
1. Imprécisions bibliographiques et réseau de citations trompeur	24
2. L'étude des marginaux : des titres des recueils de portraits	27
3. La composante biographique des bibliographies	29
Notre corpus	31
II. Charles Nodier : naissance d'une catégorie, parodie médicale	33
L'aliénisme en France au temps de Charles Nodier	33
Éléments biographiques. Charles Nodier : une érudition aux multiples facettes	36
1. Charles Nodier romantique, Charles Nodier naturaliste	36
2. Nodier et la folie	36
3. Naissance de la catégorie des fous littéraires	37
L'influence du discours aliéniste dans « De quelques livres excentriques »	38
1. L'apport de Juan Rigoli	38
2. Quelques ajouts et hypothèses contraires	40
III. Octave Delepierre : une utilisation sérieuse des sources	49
L'aliénisme en France et en Grande-Bretagne au temps de Delepierre	49

Éléments biographiques. Octave Delepierre, entre Bruges et Londres	52
L'influence du discours aliéniste dans l' <i>Histoire littéraire des fous</i>	53
IV. Gustave Brunet : le diagnostic indirect	63
La psychiatrie en France au temps de Brunet	63
Éléments biographiques. Gustave Brunet et les sources de seconde main	65
L'influence du discours aliéniste dans <i>Les Fous littéraires : essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.</i>	67
V. Queneau : la compréhension de la folie	77
La médecine de la folie entre 1880 et 1930	77
1. Le surréalisme et la folie de sa création à 1930	80
Éléments biographiques. Raymond Queneau et les savoirs aberrants	82
1. La posture évolutive de Queneau face aux fous : « génies méconnus », « psychanalyse », « compréhension »	84
2. Le fou quenien et le fou surréaliste	87
L'influence du discours médical dans <i>Aux confins des ténèbres</i> et <i>Les Enfants du limon</i>	88
1. Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX ^e siècle	89
2. Les Enfants du limon	95
VI. Blavier : le fou littéraire paranoïaque	101
La folie en France et en Belgique entre 1940 et 1980	101
Éléments biographiques. André Blavier disciple de Queneau	104
L'influence du discours médical dans <i>Les Fous littéraires</i>	107
1. Texte(s) introductif(s)	107
2. Anthologie	115
Synthèse critique, conclusion	119
Bibliographie	125

Annexes	133
1. Théorisation de la folie littéraire chez Delepierre	133
2. Références médicales citées par Queneau	134
3. La page 251 de l'ouvrage <i>Les Fous littéraires</i> d'André Blavier	135

[L]es « fous littéraires » ne constituent pas un groupe au sens que la sociologie donne à ce terme, ni en synchronie ni dans la diachronie. Tout au plus forment-ils une liste établie après coup dans laquelle aucun d'entre eux n'aurait accepté de figurer.

PIERRE POPOVIC

INTRODUCTION

Le « fou littéraire » apparaît pour la première fois en 1835 sous la plume de Charles Nodier, éminent érudit et bibliophile. Dans deux articles intitulés « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques¹ », Nodier invite ses contemporains à composer une bibliographie des « fous bien avérés qui n'ont pas eu la gloire de faire secte » (art. I, p. 20) et s'attèle à en présenter quelques-uns. À sa suite, d'autres se prendront au jeu bibliographique et rempliront cette nouvelle catégorie d'auteurs dans des articles et ouvrages d'envergures diverses.

Le profil du fou littéraire a la particularité d'être défini par des littérateurs qui estiment s'en distinguer et de s'articuler autour de deux pôles : la folie et la littérature. Il se caractérise également par sa muabilité dans le temps, du fait que les caractéristiques du fou littéraire n'ont jamais été clairement ni complètement établies, de Nodier à nos jours. Le fou littéraire prend dès lors une allure différente selon les bibliographes qui ont traité le sujet — allure qui a tout à voir avec les conceptions de la folie à chaque époque. En raison de ces contours flous, la catégorie accueillera des auteurs variés, certains y étant intégrés par un bibliographe avant d'être rejetés par les suivants.

S'il fallait présenter les caractéristiques les plus récurrentes du « fou littéraire », il pourrait être défini comme un auteur qui a réussi à se faire imprimer (c'est la condition *sine qua non* pour la majorité des bibliographes) malgré des textes ou une personnalité hors normes — la *norme* de référence pouvant elle-même beaucoup varier.

Choisir d'étudier les fous littéraires dans le cadre d'un mémoire de fin d'études ouvre de nombreuses possibilités de recherches. Ce domaine demeure peu exploré et reste l'objet d'études de cercles de chercheurs restreints. Ces derniers portent généralement leur attention sur les auteurs jugés « fous littéraires » par les bibliographes — sont-ils véritablement fous ? quelles sont les particularités de leurs textes ? leurs textes disent-ils quelque chose de leur époque ?

Notre réflexion est partie d'un ouvrage qui étudiait la folie littéraire sous un autre angle. Dans *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*², un ouvrage sur la communication entre le discours médical psychiatrique et la littérature au XIX^e siècle, Juan Rigoli a montré comment Nodier a intégré dans son texte fondateur le discours de la

1. NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n° 21 et 23.

2. RIGOLI (Juan), *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*. Paris : Fayard, 2001.

psychiatrie en train de se constituer à son époque. Rigoli ne traitant que la première moitié du XIX^e siècle, il ne s'est pas intéressé aux bibliographies de fous littéraires qui ont suivi. C'est dans la lignée de cette analyse que nous avons tenté de nous placer, avec la volonté d'étudier l'évolution de la posture des bibliographies qui ont continué les recherches de Nodier par rapport aux théories médicales de la folie. Ce mémoire s'est progressivement constitué à partir de différents questionnements : les successeurs de Nodier ont-ils adopté la même position que lui face au monde de la pathologie mentale ? la représentation du « fou littéraire » a-t-elle évolué parallèlement aux connaissances psychiatriques ? comment s'établit le rapport entre bibliographie et psychiatrie ? y trouve-t-on des points de fracture ? où se situe la littérature dans tout cela ?

C'est donc aux bibliographies de fous littéraires et, par extension, à leurs bibliographies que nous nous sommes intéressée dans ce mémoire. Il n'était pas question ici de déterminer si les auteurs introduits dans la catégorie étaient bien des « fous littéraires » ou si la classification était erronée. C'est sur l'approche de ceux qui ont créé et utilisé cette catégorie que nous avons porté notre attention, sur les modèles psychiatriques sous-jacents qui ont influencé leur travail de recherches. Cela a impliqué, bien entendu, de questionner parfois leur construction de la catégorie, mais nous avons choisi pour cela de rester un maximum au niveau du discours bibliographique, sans remonter aux textes de fous, ce qui n'aurait pu tenir dans le cadre physique de nos recherches.

La première étape de notre travail a été de définir notre corpus d'étude, ce qui s'est révélé être une difficulté en soi — c'est l'objet de notre premier chapitre. Par la suite, nous avons choisi de dédier un chapitre à chaque bibliographe, en suivant la chronologie de leurs publications sur les fous littéraires. Cela nous a permis de diviser nos chapitres en trois sections pour mettre en parallèle les points essentiels de l'histoire de la psychiatrie à chaque période et leur récupération — ou non — dans les textes bibliographiques, tout cela en considérant également le rapport du bibliographe à la folie. Ces analyses particulières sont finalement suivies d'une synthèse critique des éléments mis au jour.

I. DES DIFFICULTÉS DU CORPUS

Lorsque nous avons commencé nos recherches, le corpus des bibliographies de fous littéraires a semblé prendre des proportions considérables très rapidement et il nous a fallu tâtonner un peu avant de distinguer ce qui devait y être inclus ou non. À travers ce premier chapitre, nous exposerons les difficultés que peut rencontrer un amateur¹ s'engageant dans le domaine de la folie littéraire, et les éléments qui ont conditionné ces difficultés tant durant le siècle qui a vu naître la catégorie des fous littéraires qu'à une époque plus actuelle.

Entrer dans le corpus

L'amateur qui commence ses recherches sur la folie littéraire pourrait aborder le sujet, comme cela a été notre cas, en lisant *Les Enfants du limon* de Raymond Queneau. Dans ce roman publié en 1938, Queneau recycle ses recherches sur les fous littéraires après avoir vu sa bibliographie encyclopédique refusée par deux fois à l'édition en 1934, chez Gallimard et chez Denoël². En l'espace de deux pages, Chambernac, substitut fictionnel de l'auteur réalisant une encyclopédie bio-bibliographique sur les fous littéraires, énonce à Purpulan, son apprenti, les ouvrages à consulter pour réaliser une liste de fous littéraires potentiels :

Il y a déjà eu des ouvrages sur ce sujet, mais ils sont peu nombreux et incomplets – ou trop complets : je veux dire par là qu'ils classent parmi les fous littéraires des gens qui n'ont aucun droit à ce titre. Ce sont : Charles Nodier, « De quelques Livres Excentriques », Paris, 1835 ; Delepierre, *Histoire Littéraire Des Fous*, Londres, 1860 ; Philomneste junior (pseudonyme de G. Brunet), *Les Fous Littéraires*, Paris, 1880 ; Iv. Tcherpakoff (pseudonyme d'Auguste Ladrague), *Les Fous littéraires* (ce sont des rectifications et des additions au livre précédent). Moscou, 1883. Votre premier travail, mon jeune ami, sera donc de lire ces quatre bouquins et de faire une fiche pour chaque auteur cité.

[...] Vous ferez le même travail pour les articles de Delepierre parus dans les *Miscellanèse Off Zé Philobiblion Société* de 1856 à 1866 ; pour *Les Excentriques* de Champfleury et pour *Gens Singuliers* de Lorédan Larchey ; pour la *Stultitiana Ou Petite Biographie Des Fous De La Ville De Valenciennes, par un homme de démence*, parue en 1823 et qui est de Hécart, pour *Les Fous Littéraires Du Quercy* de L. Greil et les *Excentriques Et Grotesques Littéraires De L'Agenais* de J. Andrieu. Vous dépouillerez également la collection que voici de la *Revue Anecdotique* et de la *Petite Revue* de 1855 à 1870 et vous relèverez dans le *Manuel Bibliographique des Sciences Psychiques ou Occultes* de Caillet les noms cités dans les rubriques : Bizarries, Paradoxes et Singularités

1. Par ce terme, nous faisons référence à toute personne qui découvrirait le terme « fou littéraire » par hasard et qui tenterait de se procurer les ouvrages écrits sur le sujet avec des connaissances minimales — voire inexistantes — sur la définition de la folie littéraire et les grands noms associés à ce terme.

2. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *Le Texte à l'épreuve de la folie*. Dijon : les presses du réel, coll. « Les Hétéroclites », 2016, p. 328. Elle a finalement été publiée en 2002 par Gallimard, sous le titre *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires du XIX^e siècle*.

philosophiques et : Singularités, Satires, Pamphlets. Plus tard, je pense qu'il nous faudra faire des sondages dans la littérature psychiatrique³.

Si les quatre premiers ouvrages, bien que défaillants, apparaissent comme les références principales à dépouiller, Chambernac n'explique pas ce qui les distingue des textes cités dans la deuxième partie de la citation. Le travail à réaliser à partir de tous ces ouvrages étant le même et un titre comme *Les Fous littéraires du Querry* se trouvant dans le deuxième groupe, tous les ouvrages évoqués apparaissent à première vue comme des ouvrages sur les fous littéraires. Seuls les revues et le *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes* se distinguent par la sélection qui a été réalisée dans les numéros ou parties d'ouvrages à étudier.

L'amateur qui, quant à lui, commencerait ses recherches sur les fous littéraires en consultant *Le Dictionnaire du littéraire* trouverait un texte de Paul Aron⁴ où sont mentionnés trois articles de Nodier, à savoir les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*⁵ et ses deux articles « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques⁶ », l'*Histoire littéraire des fous*⁷ d'Octave Delepierre, les recherches de Marcel Réja sur les textes des aliénés et celles des surréalistes sur les œuvres de l'inconscient, sans référence particulière, *Les Enfants du Limon* de Queneau, un numéro spécial de la revue *Bizarre*⁸ dédié aux « hétéroclites et [aux] fous littéraires » et, finalement, une « monumentale compilation » d'André Blavier, *Les Fous littéraires*⁹. À propos de Delepierre, Aron note que son ouvrage « sera suiv[i], dans les années 1880, par plusieurs autres travaux bibliographiques ». La liste des bibliographies de fous littéraires apparaît donc immédiatement comme non-exhaustive, et une rapide recherche permet de se rendre compte que les textes de Réja et des surréalistes ne ressortissent pas de la bibliographie et ne sont pas associés à la catégorie des fous littéraires.

Dans *Lire le délire*¹⁰, Juan Rigoli évoque quant à lui les « deux premiers répertoires bio-bibliographiques de "fous littéraires", ceux de Nodier et de Champfleury¹¹ ».

-
3. QUENEAU (Raymond), *Les Enfants du limon*. Paris : Gallimard, coll. « Blanche », 1938, p. 50-51. Nous avons réintroduit l'italique pour les titres d'ouvrages et de revues ainsi que les guillemets pour les titres d'articles.
 4. ARON (Paul), « Fous littéraires », dans ARON (Paul), SAINT-JACQUES (Denis) et VIALA (Alain) (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : P.U.F., coll. « Quadrige », 2010, p. 305-306.
 5. NODIER (Charles), *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Paris : Crapelet imprimeur-éditeur, 1829.
 6. NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n° 21 et 23.
 7. DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. Londres : Trübner & co., 1860.
 8. PAUVERT (Jean-Jacques) (dir.), *Bizarre. Numéro spécial : les Hétéroclites et les Fous littéraires*. Paris : Librairie Jean-Jacques Pauvert, 1956.
 9. BLAVIER (André), *Les Fous littéraires*. Paris : Henri Veyrier, 1982.
 10. RIGOLI (Juan), *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*. Paris : Fayard, 2001.
 11. *Ibidem*, p. 195. Il fait référence à NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques », *op. cit* et à CHAMPFLEURY, *Les Excentriques*. Paris : M. Lévy frères, 1852.

Jusqu’ici, les titres potentiels d’ouvrages sur les fous littéraires s’additionnent les uns aux autres. Cependant, dans le dernier texte d’envergure publié sur la folie littéraire, *Le Texte à l’épreuve de la folie et de la littérature* (2016), Marc Décimo et Tanka G. Tremblay précisent :

Il ne faut [...] pas confondre la cohorte des « grotesques¹² », des « originaux¹³ », des « illuminés¹⁴ », des « excentriques¹⁵ », des « toqués¹⁶ », des « oubliés et des dédaignés¹⁷ », des « gens singuliers¹⁸ », des « derniers bohèmes¹⁹ », des « ouvriers-poètes²⁰ » [...], [avec celle] des « fous littéraires », même si ceux-là, parfois, font eux aussi montre de faits et gestes qui font jaser et sourire. Le « fou littéraire » offre cette spécialisation du comportement qui consiste non seulement à avoir écrit mais aussi à avoir fait imprimer coûte que coûte ses œuvres²¹.

Dans les références bibliographiques auxquelles renvoient toutes ces dénominations se trouvent des textes cités par Chambernac dans *Les Enfants du limon*. L’ouvrage *Les Excentriques* de Champfleury, présenté par Rigoli comme un « répertoire[e] bio-bibliographiqu[e] » sur les fous littéraires, est notamment évincé. Pourtant, si une distinction semble nécessaire entre les fous littéraires et tous ces « autres », Décimo et Tremblay ne précisent pas en quoi la nature des textes varie, ni ce qui a nécessité de leur part cette distinction — car le fait d’évincer une série de textes implique qu’une confusion est possible.

Les premiers indices nécessaires à la résolution de ce problème nous ont été apportés par la thèse de Shuichiro Shiotsuka, *Les Recherches de Raymond Queneau sur les « fous littéraires »*. *L’Encyclopédie des sciences inexactes*²². L’auteur y distingue la lignée d’ouvrages bibliographiques suivant Nodier d’une lignée de « biographes des excentriques²³ » dont le chef de file est

-
12. GAUTIER (Théophile), *Les Grotesques*. Paris : Desessart, 1844. Cette référence et les suivantes sont indiquées dans l’ouvrage de Marc Décimo et Tanka G. Tremblay. Nous les avons adaptées à notre format de notes en bas de page et avons retiré les mentions des rééditions contemporaines des textes.
 13. MUSSET (Paul de), *Originaux du XVII^e siècle*. Paris : Charpentier, 1848.
 14. NERVAL (Gérard de), *Les Illuminés. Récits et portraits. Le Roi de Bicêtre (Raoul Spifame). Histoire de l’abbé de Bucquoy. Les confidences de Nicolas (Restif de la Bretonne). Jacques Cazotte. Cagliostro. Quintus Aucler*. [entre 1839 et 1852]. Paris : V. Lecou, 1852.
 15. CHAMPFLEURY, *op. cit.* ; BRUGAL (Simon) (pseud. de Firmin Boissin), *Visionnaires et illuminés*. Paris : Liepmannssohn et Dufour, 1869 ; VALLÈS (Jules), *Les Réfractaires*. Paris : A. Faure, 1866 ; DELVAU (Alfred), *Les Lions du jour : physionomies parisiennes*. Paris : E. Dentu, 1867 ; YRIARTE (Charles), *Les Célébrités de la rue : Paris (1815 à 1863)*. Paris : Dupray de La Mahérie, 1864 ; BRUGAL (Simon), *Excentriques disparus*, Paris : A. Savine, 1890 ; WYZEWA (Théodore de), *Excentriques et aventuriers de divers pays. Essais bibliographiques d’après des documents nouveaux*. Paris : Perrin, 1910.
 16. BELLOY (Auguste de), *Les Toqués*. Paris : Michel Lévy frères, coll. « Hetzel », 1860.
 17. MONSELET (Charles), *Les Oubliés et les Dédaignés*. Paris : Poulet-Malassis et de Broise, 1861.
 18. LARCHEY (Lorédan), *Gens singuliers*. Paris : F. Henry, 1867.
 19. MAILLARD (Firmin), *Les Derniers Bohèmes. – Henri Murger et son temps*. Paris : Sartorius, 1874.
 20. BAILLET (Eugène), *De quelques ouvriers-poètes : biographies et souvenirs*. Paris : Labbé, 1898.
 21. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *Le Texte à l’épreuve de la folie et de la littérature*. Dijon : les presses du réel, coll. « Les Hétérocrites », 2016, p. 19-21.
 22. SHIOTSUKA (Shuichiro), *Les Recherches de Raymond Queneau sur les « fous littéraires »*. *L’Encyclopédie des sciences inexactes*. Paris : Eurédition, 2003.
 23. *Ibidem*, p. 69.

Champfleury. Ce dernier se démarque parce qu'il « s'intéresse en particulier aux anecdotes biographiques des excentriques » et qu'il « va jusqu'à traiter de personnes qui n'ont pas écrit²⁴ » dans *Les Excentriques*. Shiotsuka place dans la même lignée les livres de Lorédan Larchey, Simon Brugal [pseudonyme de Firmin Boissin] et Jules Andrieu, des « auteurs [qui] affirment tous clairement qu'ils sont dans la lignée de Champfleury²⁵ ». Un signe de l'indépendance des travaux de Nodier et Champfleury apparaît en outre dès la deuxième édition des *Excentriques*, où Champfleury, après avoir reconnu que la critique lui a justement reproché d'aborder « des maladies de l'intelligence qui ont leur place dans les livres de médecine plutôt que de littérature », écrit : « Cependant, en corrigéant ces épreuves, le hasard me fait tomber sur une brochure très-rare [sic] de Charles Nodier, la *Bibliographie des Fous*, qui me justifie jusqu'à un certain point d'avoir entrepris le présent livre²⁶. » Cette note laisse supposer que Champfleury ne connaissait pas l'œuvre de Nodier lors de sa première publication, et donc que son travail n'en était pas inspiré. Elle montre cependant que, pour Champfleury, leurs textes respectifs sont nés d'un même intérêt pour un sujet du domaine médical, la folie, et qu'ils l'ont tous deux transposé dans des textes qui relèveraient de la « littérature²⁷ ».

C'est finalement en découvrant *Portraits, en phrase. Les recueils de portraits littéraires au XIX^e siècle*²⁸ d'Hélène Dufour que nous avons pu mettre un nom sur cette seconde lignée d'ouvrages : les recueils de portraits.

Préambule : bibliographies et recueils de portraits au XIX^e siècle

La superposition des délimitations bibliographiques réalisées par Queneau d'un côté, et Décimo et Tremblay de l'autre, semble indiquer qu'un amalgame a eu lieu entre les bibliographies de fous et certains recueils de portraits. Revenons d'abord rapidement sur ces deux genres en développement au XIX^e siècle.

24. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 69.

25. *Ibidem*, p. 82-83 (note 74.). Il faut cependant mentionner le fait que dans l'ouvrage *Excentriques et grotesques littéraires de l'Agenais* d'Andrieu, on ne trouve aucune référence à Champfleury — par contre, les travaux de Nodier, Delepierre, Brunet, Greil et Théophile Gautier sont mentionnés (nous y reviendrons). Nous ne savons pas où l'auteur a trouvé cette information.

26. CHAMPFLEURY, *Les Excentriques*. Paris : Michel Lévy Frères, 1856, p. 2 pour les deux citations.

27. Juan Rigoli parle du texte de Nodier comme d'un « modèle et légitimation d'une entreprise littéraire sur la folie ». RIGOLI (Juan), « L'aliénisme, entre science et récit (de Pinel à Balzac) », dans *Littérature*. Paris : Armand Collin, 1998, n° 109, p. 10. Dans *Lire le délire*, en 2001, il va plus loin en parlant de Champfleury et de son « répertoire[e] bio-bibliographique[e] de “fous littéraires” » comme un « héritier d'abord involontaire, ou inavoué [...] de Nodier » (*op. cit.*, p. 199).

28. DUFOUR (Hélène), *Portraits, en phrases. Les recueils de portraits littéraires au XIX^e siècle*. Paris : P.U.F, 1997.

1. *La bibliographie*

Si, dans le domaine de la recherche universitaire, le terme « bibliographie » est principalement utilisé pour référer à la sélection d'ouvrages qui ont permis l'élaboration d'un travail scientifique, il a englobé des réalités diverses depuis le XVII^e siècle, selon les époques et les auteurs. Cela « tient en grande partie au fait que le seul mot de bibliographie a été appliqué à des opérations qui n'ont été que progressivement différenciées²⁹ ». Qu'il s'agisse de donner un avis critique sur une série de textes ou une simple liste informative des dernières publications sur un sujet, qu'elles prennent pour objet les qualités matérielles des publications ou uniquement leur contenu, les bibliographies ont évolué en s'adaptant à la multiplication des imprimés au fil du temps et aux attentes du public scientifique et bibliophilique³⁰.

Dans un « Que sais-je ? » consacré à démêler les grandes tendances du genre bibliographique dans l'histoire et à faire connaître « les principales figures des bibliographes de chaque siècle³¹ », les années 1790 à 1810 sont présentées comme vingt années charnières durant lesquelles la passion bibliophile explose en France et « les amateurs de lettres et les bibliophiles entrent en compétition avec les savants et les spécialistes³² » dans le domaine de la bibliographie spécialisée. Durant cette période sont publiés les premiers traités consacrés exclusivement à la bibliographie, bien qu'elle y apparaisse comme une « science du livre » qui

absorbe avec l'imprimerie et son invention, l'histoire des premiers imprimeurs, celle des caractères typographiques, des marques de papier, des formats, des systèmes de classification, des règles de catalogage, sans oublier les meilleures éditions de textes anciens ou modernes, l'étude des bibliothèques, leur histoire, le soin qu'elles exigent, etc. [...] La bibliographie sort de ces traités défigurée, confondue avec la bibliologie toute entière³³.

C'est également dans la première partie du XIX^e siècle qu'émergent des figures comme Nodier, mais surtout et avant lui Gabriel Peignot, considéré comme le bibliographe le plus important de son époque³⁴.

Durant tout le XIX^e siècle, la valeur attribuée à la bibliographie augmente, car cette dernière devient, dans cette période de progrès, un moyen de « répandre les acquisitions de la science³⁵ ». Les bibliographies courantes spécialisées se multiplient, d'abord couplées à des

-
29. FÉREY (Éric), « Bibliographie de la littérature française et histoire littéraire », dans FRAISSE (Luc), *L'Histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : P.U.F, 2005, p. 208.
 30. Voir FÉREY (Éric), *op. cit.*, p. 207-230.
 31. MALCLÈS (Louise-Noëlle) et LHÉRITIER (Andrée), *La Bibliographie*. Paris : P.U.F, coll. « Que sais-je ? », 5^e édition mise à jour, 1989, p. 4.
 32. *Ibidem*, p. 79.
 33. *Ibidem*.
 34. *Ibidem*, p. 82.
 35. *Ibidem*, p. 87.

périodiques (notamment des « bulletins de sociétés savantes ») puis indépendamment, prises en charge par des « associations scientifiques³⁶ ». Après la première guerre mondiale, la bibliographie deviendra le produit de centres nationaux de recherches, les savants se trouvant dépassés devant la quantité toujours grandissante des imprimés et dans l'incapacité financière de s'adonner à cette activité individuellement³⁷.

2. *Le recueil de portraits*

Le XIX^e siècle voit également le récit biographique se développer sous différentes formes, notamment dans la presse, où fleurissent les biographies, caricatures et portraits littéraires, dont « la vogue s'explique en partie par la rentabilité de la production, en partie par le fait que la célébrité fait fureur³⁸ ».

Dans sa monographie *Portraits, en phrases. Les recueils de portraits littéraires au XIX^e siècle*³⁹, Dufour retrace le développement des recueils de portraits littéraires après l'œuvre fondatrice de Sainte-Beuve, *Critiques et portraits littéraires* (1832).

Bien que le genre du portrait écrit ait existé dès l'Antiquité et ait donné lieu à des recueils dès le XVII^e siècle⁴⁰, le « portrait littéraire » prend au XIX^e siècle, avec Sainte-Beuve et ses successeurs, une direction qui relève de l'essai, le portraitiste détaillant uniquement des écrivains et tentant de « montrer l'homme à travers l'œuvre, telle que celle-ci le révèle ou le masque⁴¹ ». Contrairement aux notices des dictionnaires biographiques également en vogue, « le portrait littéraire [...] n'accumule pas les informations biographiques pour elles-mêmes, mais pour mieux fonder tel ou tel aspect de l'individu, il cherche davantage la trame d'un destin⁴² ». Ces portraits naissent d'abord dans la presse, où ils sont initialement dédiés à des écrivains anciens ou contemporains présents dans l'actualité. Ils vont ensuite être réunis en recueils et s'ouvrir progressivement à des figures plus diversifiées. Dufour mentionne notamment des « recueils consacrés au petit monde des rues de Paris, recueils “parisiens”, non pas de personnalités mondaines, mais de figures des rues⁴³ ». Tout au long du siècle, les

36. MALCLÈS (Louise-Noëlle) et LHÉRITIER (Andrée), *op. cit.*, p. 89.

37. *Ibidem*, p. 104-105.

38. *Ibidem*, p. 111.

39. DUFOUR (Hélène), *Portraits, en phrases. Les recueils de portraits littéraires au XIX^e siècle*. Paris : P.U.F, 1997. Sur les biographies d'écrivains, voir aussi FRAISSE (Luc), « Le pittoresque développement des biographies d'écrivains au XIX^e siècle », *COnTEXTES* [En ligne]. 3|2008, mis en ligne le 17 juin 2008. [U.R.L. : <http://journals.openedition.org/contextes/2143>, consulté le 14/03/2020].

40. DUFOUR (Hélène), *op. cit.*, p. 4-7.

41. *Ibidem*, p. 15.

42. *Ibidem*, p. 78.

43. *Ibidem*, p. 44.

« volumes de portraits se multiplient » et deviennent « le lieu de toutes les figures possibles, sans restrictions, sans frontières ni temporelles ni géographiques, mais toutes choisies⁴⁴ ».

3. *Les ouvrages cités par Queneau, Décimo et Tremblay*

La bibliographie et le recueil de portraits un peu mieux distingués, nous consacrerons cette section à classer selon leur type les ouvrages cités dans *Les Enfants du limon* et *Le Texte à l'épreuve de la folie et de la littérature*. Nous bornerons notre investigation aux listes bibliographiques établies dans ces deux textes, car elles présentent les bibliographies inclusive et exclusive les plus étendues que nous ayons trouvées dans les ouvrages sur les fous littéraires. La superposition de certaines références nous paraît donc particulièrement représentative d'un problème de délimitation du corpus.

Au fil des pages de *Portraits, en phrases*, la majorité des hommes de lettres cités dans les références de Décimo et Tremblay — et donc une partie de ceux qu'on trouve chez Queneau — sont mentionnés comme auteurs des « galeries ouvertes à tous vents⁴⁵ ». C'est le cas de Théophile Gautier, Charles Monselet, Théodore de Wysema, Charles Yriarte, Champfleury, Paul de Musset, Gérard de Nerval, Alfred Delvau, Lorédan Larchey et Firmin Maillard⁴⁶. Dans les ouvrages cités par Décimo et Tremblay, ces auteurs décrivent généralement des modèles qui n'ont pas tous écrit — or, la caractéristique principale du fou littéraire est d'avoir écrit et de s'être fait imprimer. Quand ils sont tous auteurs (c'est le cas chez Gautier, *Les Grotesques* et Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*), les modèles se distinguent par leur mauvaise qualité, ou parce qu'ils ont été injustement oubliés par leur époque. On ne retrouve donc pas l'idée de recenser des textes exprimant des idées extravagantes ou folles. Dans le reste des cas, l'excentricité des modèles est plutôt liée à leurs actions.

La thèse de Shiotsuka, plaçant Lorédan Larchey, Simon Brugal et Jules Andrieu dans la lignée de Champfleury, nous permet de classer leurs textes comme des recueils de portraits.

À ce stade, des ouvrages cités par Décimo et Tremblay, restent inclassés : *Les Réfractaires* de Jules Vallès, *Les Toqués d'Auguste de Belloy* et *De quelques ouvriers-poètes : biographies et souvenirs* d'Eugène Baillet. Dans les deux premiers ouvrages, les modèles évoqués n'ont pas forcément écrit : les « réfractaires » de Vallès sont en réalité des hommes qui vivent plus ou moins volontairement dans la rue et survivent en marge de la société (certains vivotent grâce

44. DUFOUR (Hélène), *op. cit.*, p. 52.

45. *Ibidem*, p. 42.

46. *Ibidem*. Ici les premières mentions de chacun de ces noms : Gautier, Monselet et Wysema p. v-vi., Yriarte p. 23, Champfleury p. 44, Musset et Nerval p. 47, Delvau p. 58, Larchey p. 193, Firmin Maillard p. 264.

à l'écriture, mais ce n'est qu'un détail de leur présentation) ; chez Auguste de Belloy, les toqués sont évoqués pour leur manie étrange, qu'elle relève de l'écriture ou non. Quant au texte d'Eugène Baillet, il s'agit, selon nous, de ce qu'Hélène Dufour appelle les « portraits souvenirs », des « portraits narratifs et anecdotiques, qui accordent une grande part aux témoignages et aux relations d'amitié entre le portraitiste et son modèle⁴⁷ ». L'auteur du texte a en effet connu et fréquenté les ouvriers-poètes qu'il présente :

C'est pour moi une satisfaction vive, d'avoir réunis [sic] de bons souvenirs, qui m'ont, en les écrivant, fait revivre ces chers disparus. Je les ai aimés, ma main a pressé les leurs, et ce n'est pas sans quelques serrements de cœur que j'ai retracé leurs vies, leurs luttes... et leur mort⁴⁸.

Si ces ouvriers ont tous eu une production littéraire, ils ne sont pas évoqués pour leur *folie littéraire* mais parce que l'auteur veut conserver ces figures au souvenir commun. En réalité, aucun des auteurs évoqués ci-dessus — Jules Andrieu excepté, nous y reviendrons — ne se revendique de la lignée de Charles Nodier ou des chercheurs sur les fous littéraires.

Nous avons abordé tous les ouvrages cités par Décimo et Tremblay dans leur bibliographie exclusive. Que reste-t-il des textes présents dans la citation des *Enfants du limon* ?

Les trois premiers ouvrages mentionnés après le texte fondateur de Nodier, soit l'*Histoire littéraire des fous* de Delepierre, *Les Fous littéraires* de Brunet et *Les Fous littéraires* de Tcherpakoff [pseudonyme d'Auguste Ladrague] s'inscrivent dans la continuité des recherches de Nodier⁴⁹ — ils correspondent à la première partie de la citation.

Les « articles de Delepierre parus dans le *Miscellanèse offré Philobiblion Société* de 1856 à 1866 » correspondent à ses articles parus dans les volumes III à IX de la revue annuelle anglaise de la *Philobiblon Society*. Cette revue, destinée uniquement aux membres de la société, réunit des productions inédites ou la réédition de textes difficilement accessibles. La *Philobiblon*

47. DUFOUR (Hélène), *op. cit.*, p. 117.

48. BAILLET (Eugène), *op. cit.*, p. III.

49. L'ouvrage de Delepierre s'ouvre sur une épigraphe de Nodier : « J'ose dire que s'il y a encore un livre curieux à faire au monde, en Bibliographie, c'est la bibliographie des fous, et que s'il y a une bibliothèque piquante, curieuse et instructive à composer, c'est celle de leurs ouvrages. — Nodier, *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque*, page 247. » Il commence son texte en posant clairement son sujet : « Lorsque la pensée nous vint de composer une esquisse biographique sur les Fous Littéraires [...] » DELEPIERRE (Octave), *op. cit.*, p. 1. Brunet lui aussi commence en mentionnant Nodier, citant le même passage que Delepierre et la presque totalité de son introduction aux articles « De quelques livres excentriques ». Il mentionne notamment Delepierre comme ayant poursuivi le travail de Nodier. PHIOMNESTE JUNIOR [pseud. de Gustave Brunet], *Les Fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, des illuminés, visionnaires, etc.* Bruxelles : Gay et Doucé éditeurs, 1880, p. V-VIII. Tcherpakov, quant à lui, propose une révision du texte de Brunet parce que ce dernier n'aurait pas compris le sens que Nodier donne à la « folie littéraire » et aurait accepté des mêmes auteurs irrecevables dans son classement. TCHERPAKOV (Avgoust Ivanovitch) [pseud. d'Auguste Ladrague], *Les Fous littéraires. Rectifications et additions à l'Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires etc. de Philomneste Junior*. Moscou : Librairie W. G. Gautier, 1883, p. 5-6.

biblon Society est présentée dans le premier volume de contributions comme une société bibliophile « composed of persons interested in the history, collection, or peculiarities of Books⁵⁰ ». Delepierre est présent dans la liste de membres dès le premier volume, publié en 1854 ; il l'est encore dans ceux qui suivent 1866. La période délimitée par Chambernac pour les recherches de son apprenti dans *Les Enfants du limon* (« de 1856 à 1866 ») correspond à la période durant laquelle Delepierre a publié des textes à propos de la folie littéraire. Les deux premiers articles sont « Études bio-bibliographiques sur les fous littéraires⁵¹ » et « Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous⁵² ». Ils seront réunis et augmentés dans l'*Histoire littéraire des fous* publiée en 1860, à travers laquelle Delepierre espère atteindre un plus large public que celui de la Société⁵³. Ensuite, il publiera encore deux articles sur le sujet, en 1764 et 1865 dans les volumes VIII et IX, sous les titres « Démentiana⁵⁴ » et « Démentiana. Des hallucinations dans la république des lettres⁵⁵ ». Ces quatre textes sont ceux que Queneau a indiqué dans sa bibliographie personnelle lors de la rédaction d'*Aux confins des ténèbres*⁵⁶.

La *Stultitiana ou Petite biographie des fous de la ville de Valenciennes*⁵⁷ de Gabriel Hécart est restée extérieure aux considérations de Décimo et Tremblay. Il ne s'agit cependant pas d'un texte sur les fous littéraires au sens de Nodier (l'ouvrage a d'ailleurs été publié plus de dix ans avant « De quelques livres excentriques ») : comme l'indique son titre, il s'agit d'un recueil de *biographies*, et les modèles n'ont, pour la majorité, pas écrit. Ces biographies sont courtes, dédiées à des personnages présentés comme des fous connus dans la ville où a vécu l'auteur, et qu'il a croisés lui-même au cours de sa vie. L'ouvrage s'apparente à un recueil de portraits, bien qu'il précède aussi les développements qu'a connu le genre après Sainte-Beuve.

-
50. PHILOBIBLON SOCIETY, « Rules » dans *Bibliographical and historical miscellanies*. Londres, Printed by Charles Whittingham, 1854, vol. I, p. 3.
 51. DELEPIERRE (Octave), « Études bio-bibliographiques sur les fous littéraires » dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres, Printed by Charles Whittingham, 1856-7, vol. III.
 52. DELEPIERRE (Octave), « Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres, Printed by Charles Whittingham, 1857-8, vol. IV.
 53. TREMBLAY (Tanka G.), *Littérature à lier. La folie littéraire aux XIX^e et XX^e siècles*, Thèse non publiée en langues et littérature françaises, Université McGill, Montréal, 2012, p. 70-99.
 54. DELEPIERRE (Octave), « Démentiana », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*, Londres, Printed by Whittingham and Wilkins, 1863-4, vol. VIII.
 55. DELEPIERRE (Octave), « Démentiana. Des hallucinations dans la république des lettres », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*, Londres, Printed by Whittingham and Wilkins, 1865-6, vol. IX. Nos recherches ne nous ont pas parmi d'accéder à cet article.
 56. SHIOTSUKA, (Shuichiro), *op. cit.*, p. 73-74.
 57. HÉCART (Gabriel), *Stultitiana ou Petite biographie des fous de la ville de Valenciennes*. Valenciennes : J.-B. Henry, 1823. Une édition de l'ouvrage sous format pdf est accessible ici : http://michel.duwelz.free.fr/Picard-rouchi/Oeuvres_Hecart.html [consulté en septembre 2019]. Cette œuvre est une des rares que nous n'avons pu trouver nulle part sous sa forme d'origine numérisée.

Louis Greil, dans son introduction aux *Fous littéraires du Querry*, commence en mentionnant les recherches de Nodier, Delepierre et Brunet sur le sujet. Mais il précise :

Nous n'avons pas la prétention de faire comme ces Messieurs, un livre sur cette partie de la bibliographie ; nous voulons simplement donner de plus nombreux détails sur un fou littéraire qu'ils citent : Soubira, notre compatriote, dont ils parlent très succinctement [sic], et en faire connaître quelques autres appartenant également au département du Lot.

En conséquence, nous allons vous présenter six de ces toqués, y compris Soubira ; vous raconter ce que nous avons pu apprendre sur eux et vous énumérer les ouvrages qu'ils ont fait imprimer⁵⁸.

Si Greil affirme ne pas vouloir faire « un livre sur cette partie de la bibliographie », son texte s'inscrit dans la continuité des recherches précédentes puisqu'il reste exclusivement dédié aux fous littéraires, dont il donne, en plus d'informations biographiques, une bibliographie. Peut-être estime-t-il nécessaire de se distinguer de ces travaux à cause du faible nombre de noms qu'il aborde — en cela, il ne se différencie pas tellement de Nodier — ou parce qu'il accorde plus de place aux éléments biographiques et citationnels que bibliographiques — ce qui reste caractéristique des recherches qui le précèdent, nous y reviendrons.

La *Revue anecdotique* et la *Petite revue* sont deux périodiques d'une même lignée (la publication de la *Revue anecdotique* ayant connu différentes interruptions, ses créateurs ont jugé bon de la rebaptiser au moment des relances⁵⁹) dont un des instigateurs est Lorédan Larchey, évoqué un peu plus haut pour son recueil de portraits *Gens singuliers*. Dans le premier numéro, la revue est présentée comme une revue de recherches bibliophiliques dont le champ d'étude ne relève ni exclusivement de la folie littéraire ni de la bibliographie⁶⁰.

Pour finir, le *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes* de Caillet est un manuel bibliographique en trois volumes regroupant les références contemporaines sur les « sciences psychiques⁶¹ ». Dès sa publication en 1912-1913, l'ouvrage apparaît aux contemporains de Caillet comme un « étrange capharnaüm », car on y trouve des auteurs comme Newton,

-
58. GREIL (Louis), *Études biographiques. Les fous littéraires du Querry*. Cahors, 1886, 2^{de} éd. revue et augmentée, p. 2.
 59. Les divers titres que prendra le périodique entre 1855 et 1870 sont indiqués chronologiquement dans DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 173 note 135.
 60. Le sous-titre de la revue dévoile sa composition : « Documents biographiques de toute nature. — Nouvelles des librairies et des théâtres. — Bons mots. Satires. — Epigrammes. — Excentricités littéraires de Pa [sic] et de la Province. — Bouffonneries de l'annonce. — Prospectus rares et singuliers. » LARCHEY (Lorédan) (dir.), *Revue anecdotique des lettres et des arts*. Paris : Poulet-Malassis, 1855, t. I, p. III-VI.
 61. CAILLET (Albert L.), *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes*. Paris : Lucien Dorbon, 1913, t. I, p. II.

Descartes et les Curie aux côtés d'ouvrages sur les pathologies mentales et les perversions sexuelles⁶². Les fous littéraires sont intégrés à la partie « Ordre divin » de ce vaste mélange :

Pour terminer, enfin, cet ordre où tout est pure pensée, il nous faudra y joindre [...] les théories bizarres et paradoxales, fruits du fanatisme ou simplement d'une tournure d'esprit peu commune. [...] [C]eux qui la composent [ont] été qualifiés par MM. Brunet, Delepierre et autres, de la triste épithète de « Fous Littéraires⁶³ ».

L'insertion des fous littéraires dans un plus grand ensemble explique que Chambernac renvoie son disciple à des sections précises de l'ouvrage dans *Les Enfants du limon*. Les noms de Nodier, Delepierre, Brunet et Tcherpakov sont aussi présents dans le *Manuel* ; ils ne sont toutefois pas présents dans les sections auxquelles renvoie Chambernac.

4. *L'après Queneau*

Si nous avons pris Queneau comme point de départ afin de déterminer quels ouvrages font partie du corpus des bibliographies de fous littéraires, l'intérêt des bibliographes pour ces auteurs particuliers ne s'est pas éteint après lui.

Le grand nom du domaine est aujourd'hui incontestablement celui d'André Blavier. L'édition augmentée de son ouvrage *Les Fous littéraires*, publiée en 2000 (la première édition date de 1982), fait office de Bible de l'amateur de fous littéraires. Elle a eu le mérite de relancer l'intérêt pour cette catégorie marginale, notamment dans le monde de la librairie, où quelques catalogues spécialisés ont été créés après sa publication⁶⁴. À ce jour, c'est la bibliographie de la plus grande envergure publiée sur le sujet.

Plus récemment, en 2011, Olivier Justafré a « étir[é] l'inventaire jusqu'au XXI^e siècle en affichant deux cent quarante nouveaux cas⁶⁵ » dans *Graines de folie. Supplément aux Fous Littéraires*. La passion pour la catégorie ne semble donc pas prête à se tarir.

En nous servant de la notion de recueil de portraits trouvée chez Dufour, nous pouvons donc classer les textes mentionnés chez Queneau et Décimo / Tremblay en trois catégories : (1) les bibliographies de fous littéraires se plaçant (ou non) dans la continuité de Nodier, (2) les recueils de portraits, qu'ils soient littéraires ou dédiés à des individus qui n'ont pas écrit, et (3) les revues et articles de revues bibliophiliques. Notons que la distinction de Décimo et Tremblay concerne uniquement les deux premières catégories — c'est donc entre

62. SARTON (Georges), compte rendu du *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes* de Caillet, dans *Iz. Wondelgem*, 1913/2, p. 285-287, vol. I.

63. CAILLET (Albert L.), *op. cit.*, t. I, p. XI.

64. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 398-399.

65. *Ibidem*, p. 399.

les bibliographies de fous et les recueils de portraits que la méprise semble possible. Récapitulons les textes qui restent dans la classe des « bibliographies de fous littéraires » : les deux articles de Nodier parus dans le *Bulletin du bibliophile* sous le titre « De quelques livres excentriques » (1835), l'*Histoire littéraire des fous* de Delepierre (1860), *Les Fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.* signé Philomneste Junior (1880), *Les Fous littéraires. Rectifications et additions à l'essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires etc. de Philomneste Junior* de Tcherpakov (1883), les *Études biographiques sur les fous littéraires du Quercy* de Greil (1886), *Les Fous littéraires* de Blavier (1982), *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires* de Queneau (2002) et *Graines de folie. Supplément aux fous littéraires*, de Justafré (2011).

Les causes de l'amalgame

Quels sont les éléments qui peuvent causer une méprise entre les bibliographies de fous littéraires et les recueils de portraits ? Selon nous, la confusion s'explique par trois éléments principaux.

1. Imprécisions bibliographiques et réseau de citations trompeur

La première cause d'amalgame nous apparaît sans conteste être l'imprécision bibliographique qui entoure les recherches sur la catégorie des fous littéraires. Cette tendance est repérable chez les bibliographes eux-mêmes. Dès les premiers ouvrages consacrés au recensement des fous littéraires, les références aux prédécesseurs se font lacunaires : Tcherpakov ne cite pas Delepierre, Greil ne mentionne pas Tcherpakov, Queneau, dans *Aux confins des ténèbres*, n'évoque quant à lui que l'ouvrage de Brunet en introduction. De plus, les bibliographes mêlent les textes de leurs prédécesseurs à des références qui sont d'un autre ordre, tout en les plaçant extérieurement sur le même pied. Nous avons pu constater le mélange des références que l'on trouve chez Queneau. Blavier, quant à lui, après avoir mentionné les ouvrages de Nodier, Delepierre et Brunet dans le texte courant, indique en note ce qu'il appelle des « additions et corrections [à Brunet] et quelques recensements régionaux⁶⁶ ». Dans ce passage, les *Excentriques et Grotesques littéraires* d'Andrieu — dont il précise qu'un seul auteur peut entrer dans la catégorie des fous littéraires —, les *Excentriques disparus* de Firmin Boissin ainsi que la *Revue anecdotique*, la *Petite revue* et l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* sont placés aux côtés de textes spécifiquement dédiés aux fous littéraires comme

66. BLAVIER (André), *op. cit.*, p. 65.

l'ouvrage de Greil, celui de Tcherpakov et deux articles de Drujon et Mouravit⁶⁷. Durant nos recherches, nous n'avons trouvé aucune bibliographie complète et précisément limitée au champ des bibliographies de fous littéraires.

Ce mélange de titres peut s'expliquer par le fait que les bibliographes placent les ouvrages de leurs prédécesseurs au milieu de leurs autres sources, qui englobent notamment les recueils de portraits excentriques et les revues bibliophiliques abondant au XIX^e siècle. Les bibliophiles de l'époque étant friands de rareté et de curiosités⁶⁸, ces écrits représentent un lieu propice à l'exhumation de fous littéraires potentiels. Car c'est cela que le bibliographe cherche : plus qu'énumérer ses prédécesseurs, son objectif est de donner une liste plus exhaustive, voire plus « correcte » que les autres, ou de faire découvrir des noms oubliés.

Cela explique, lorsque l'on se demande — légitimement — où Décimo et Tremblay puisent les ouvrages qu'ils évincent d'autorité, que ce soit dans les renvois des bibliographes eux-mêmes qu'il faille aller chercher. Ainsi, dans son *Histoire littéraire de la folie*, Delepierre mentionne Hécart à la fois comme un fou littéraire pour sa *Goualand*⁶⁹ et son *Anagramméana*⁷⁰ et comme une source bibliographique pour sa *Stultitiana*⁷¹. Chez Brunet, on trouve des renvois à Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*⁷², aux *Excentriques* de Champfleury⁷³ ainsi qu'à Yriarte, *Les Célébrités de la rue : Paris (1815-1863)*⁷⁴. Tcherpakov renvoie à son tour aux *Illuminés* de Nerval et à Champfleury⁷⁵. Nous avons vu que Queneau fait mention des ouvrages de

-
67. BLAVIER (André), *op. cit.*, p. 65 note 90. Notons d'ailleurs que l'article « La bibliographie des fous » de Mouravit se trouve dans la troisième partie des *Miscellanées bibliographiques*, datant de 1880, et non dans la première partie publiée en 1878 comme indiqué.
 68. VIARDOT (Jean), « Qu'est-ce que la bibliophilie ? » dans *Revue d'histoire littéraire de la France*. Paris : P.U.F., 2015/1, vol. 115, p. 36-38
 69. *Goualand ou Collection incomplète des œuvres prototypes de Fricandeanu*. Valenciennes : imp. De Prignet, s.d., in-12. En ce qui concerne cet ouvrage, Blavier note que « [d]epuis Delepierre, Hécart est indûment cité parmi les fous littéraires » (BLAVIER, *op. cit.*, p. 120). L'extrait donné par Delepierre ne lui semble pas relever de la folie littéraire. En réalité, l'ouvrage semble avoir été attribué à tort à Hécart, comme en témoignent QUÉRARD (Joseph-Marie), *Les Supercheries littéraires dévoilées*. Paris : L'Éditeur, 1847, t. II, p. 120 et LOUANDRE (Charles) et BOURQUELOT (Félix), *La Littérature française contemporaine 1827-1844*. Paris : Félix Daquin éditeur, t. IV, 1848, p. 268. Hécart aurait simplement fait imprimer un opuscule qui lui avait été envoyé par un tiers.
 70. L'ANAGRAMME D'ARCHET [pseud. de Hécart], *Anagramméana, poèmes en huit chants*. Lille : impr. De Horemans, 1867 [éd. revue et augmentée ; la composition daterait de 1821]. Blavier note que cet ouvrage se révèle en réalité rempli de jeux de langage maîtrisés qui ne relèvent en aucun cas de la folie. BLAVIER (André), *op. cit.*, p. 121-122.
 71. DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. *Op. cit.*, p. 66-69. Nous donnons le titre de l'œuvre à sa première mention ; ensuite, seul l'auteur est indiqué.
 72. PHILOMNESTE JUNIOR, *op. cit.*, p. 17.
 73. *Ibidem*, p. 18, 89, 106, 181.
 74. *Ibidem*, p. 85, 206.
 75. TCHERPAKOV (Avgoust Ivanovitch), *op. cit.*, p. 26, 29, 33, 40, 83 pour Nerval et p. 27 pour Champfleury. Il est intéressant de noter que Nerval se trouve à la fois dans les sources de Tcherpakov et dans sa liste de fous littéraires — il reprend ce nom de la liste de Brunet. L'ajout de Tcherpakov concernant Nerval concerne en outre un portrait que Monselet lui aurait dédié. *Ibidem*, p. 40.

Champfleury et d'Hécart ainsi que de *Gens Singuliers* de Larchey et des *Excentriques et Grotesques littéraires de l'Agenais* d'Andrieu⁷⁶. Finalement, dans les nombreux renvois qui suivent les articles de Blavier, on peut trouver la mention de Champfleury, Yriarte, Delvau, *Les Lions du jour. Physionomies parisiennes*, Larchey, Boissin, *Excentriques disparus* et Andrieu. Hécart et Monselet sont aussi évoqués dans des notes liminaires⁷⁷.

À ce stade, nous n'avons pas découvert l'origine de tous les ouvrages évincés par Décimo et Tremblay. Il semblerait que certains d'entre eux soient directement tirés de textes que nous avons classés dans les recueils de portraits. Ainsi, dans ses *Excentriques disparus*, Firmin Boissin fait référence aux ouvrages de de Belloy, *Les Toqués* et de Vallès, *Les Réfractaires*, aux côtés des ouvrages de Champfleury, Delvau, Yriarte et Larchey déjà cités⁷⁸. Chez Andrieu, c'est Gautier, *Les Grotesques*, qui est mis en avant aux côtés de Nodier, Delepierre, Brunet et Greil⁷⁹.

Le cas de Jules Andrieu est particulièrement représentatif de l'amalgame que l'on peut trouver entre les recueils de fous littéraires et le recensement de types « autres ». Dans son introduction, Andrieu envisage dans un même ensemble littérature et bibliographie « excentriques ». Il place Nodier, Delepierre, Brunet et Greil pour leurs textes sur les fous littéraires dans la même démarche que Théophile Gautier pour ses *Grotesques*, ouvrage dans lequel Gautier liste des « poètes du second ordre⁸⁰ » caractérisés par leur mauvaise qualité littéraire. Réfléchissant aux conditions de réalisation d'une « monographie des divagations de l'esprit⁸¹ », Andrieu met en évidence deux catégories qu'il faudrait distinguer : les auteurs dont l'état mental n'est pas sain et les simples sots, auteurs « grotesques » (au sens de Gautier) parce qu'ils se ridiculisent en écrivant sans aucune notion des normes littéraires⁸². C'est aux excentricités de cette deuxième catégorie qu'il se consacre finalement, ce qui explique que Blavier ne trouve dans son ouvrage qu'un auteur éligible au rang de fou littéraire⁸³. Andrieu n'en a pas moins créé le trouble quant à la différence entre les fous littéraires — ce terme n'apparaît chez lui que dans les titres de Nodier et ses successeurs — et les grotesques en les

76. Nous n'avons pas eu la possibilité de réaliser un dépouillement complet de l'ouvrage pour indiquer le lieu de ces références dans *Les Enfants du limon* et *Aux confins des ténèbres*. Cependant, nous nous basons sur la liste bibliographique établie par Queneau dans le cadre de ses recherches sur les fous pour affirmer qu'il s'agit des seuls textes qu'il a utilisés faisant partie de la liste rejetée par Décimo et Tremblay. Une reproduction de cette bibliographie se trouve dans SHIOTSUKA, (Shuichiro), *op. cit.*, p. 73-75.

77. Nous renvoyons nos lecteurs à l'index de l'ouvrage pour la position de ces noms dans le texte.

78. BRUGAL (Simon), *Excentriques disparus*. *Op. cit.*, p. 7-8.

79. ANDRIEU (Jules), *Excentriques et grotesques littéraires de l'Agenais*. Paris : Alphonse Picard et fils éditeurs, 1895, p. 5-6.

80. GAUTIER (Théophile), *op. cit.*, p. 3.

81. ANDRIEU (Jules), *op. cit.*, p. 6.

82. *Ibidem*, p. 5-7.

83. BLAVIER (André), *op. cit.*, p. 64, note 90. Il s'agit de Bouzeran.

rangeant sous la même catégorie de l'excentricité. Même si nous verrons qu'il s'agit d'une catégorie essentielle au XIX^e siècle, celui qui n'a pas clairement distingué les deux types d'ouvrages ne saurait pas éclaircir ce trouble.

On pourrait croire que des recherches plus récentes autour de la folie littéraire auraient éclairci le sujet, mais aucune de nos ressources ne donne une liste précise et complète des bibliographies de fous littéraires parues à ce jour. Pour ne citer qu'un exemple, en mars 2009, lorsque l'Institut International et d'Exploration sur les Fous Littéraires⁸⁴ (abrégé I. I. R. E. F. L., fondé en 2008 par Marc Ways et Marc Décimo) publie sur son blog une « sélection bibliographique pour la BnF », le lecteur est informé en fin d'introduction que « [l]es références qui ont été [...] collectées, ne constituent pas une bibliographie des fous, ni même de la “folie littéraire”, mais rassemblent les grands classiques de la découverte et de l'étude de ces hétéodoxies⁸⁵ ». Suit une sélection de références variées, mêlant sans distinction textes de fous littéraires, catalogues de libraires spécialisés, bibliographies de fous littéraires, recueils de portraits, ouvrages de recherche sur la catégorie... À nouveau, rien qui permette à l'amateur en début de recherches de se faire une idée claire des ouvrages auxquels s'intéresser s'il veut étudier les bibliographies de fous.

2. L'étude des marginaux : des titres des recueils de portraits

Hélène Dufour a montré que les recueils de portraits se sont développés en nombre au cours du XIX^e siècle, et qu'ils étaient dans leur majorité dédiés à des écrivains. C'est d'ailleurs le cas des *Grotesques* de Gautier, ou de *De quelques ouvriers-poètes. Biographies et souvenirs* d'Eugène Baillet. Qu'est-ce qui fait que ces ouvrages dédiés à des écrivains se retrouvent associés à des recueils décrivant des modèles d'un autre genre chez Décimo et Tremblay ? Reprenons notre citation de départ en la dépouillant de ses notes en bas de page :

-
84. Une présentation des objectifs de l'Institut réalisée par André Stas se trouve sur le blog du groupe de recherches. Il s'agit vraisemblablement d'une retranscription de son discours d'ouverture lors d'une sorte de colloque réalisé à la Bibliothèque nationale de France dans l'après-midi du 1^{er} avril 2009. L'information avait été relayée sur le site web *Les âmes d'Atala* [U.R.L. : <https://zamdata.net/2009/04/01/iirefl/>, consulté le 06/03/2020] et le programme comportait une intervention d'André Stas qui porte le même titre que l'article se trouvant sur blog de l'Institut. André Stas y présente la volonté de l'Institut « d'établir un réseau international entre toutes les personnes passionnées par ce vaste sujet » réunissant des « “pointures” mondiales » dans un « comité scientifique ». Il annonce la future publication d'une revue, les *Cahiers de l'Institut*, « revue internationale multilingue » où « tous les grands thèmes de la folie littéraires devraient [être] abordés » dans « le plus large éventail d'études pointues possibles ». Quatre numéros de cette revue paraîtront avant ce qui semble être la dissolution du groupe (le blog est abandonné depuis 2010). Voir à ce sujet STAS (André), « Qu'est-ce que l'Institut ? », *in I. I. R. E. F. L.* [en ligne] [U.R.L. : <http://fous-litteraires.over-blog.com/article-28777478.html>, consulté le 06/03/2020].
85. « Les Fous littéraires, sélection bibliographique pour la BnF », *in I. I. R. E. F. L.* [en ligne] [U.R.L. : <http://fouslitteraires.over-blog.com/article-29657449.html>, consulté le 06/03/2020].

Il ne faut [...] pas confondre la cohorte des « grotesques », des « originaux », des « Illuminés », des « excentriques », des « toqués », des « oubliés et des dédaignés », des « gens singuliers », des « derniers bohèmes », des « ouvriers-poètes » [...], [avec celle] des « fous littéraires », même si ceux-là, parfois, font eux aussi montre de faits et gestes qui font jaser et sourire. Le « fou littéraire » offre cette spécialisation du comportement qui consiste non seulement à avoir écrit mais aussi à avoir fait imprimer coûte que coûte ses œuvres⁸⁶.

Si le contenu des ouvrages ne présente pas des individus semblables, les titres dont sont tirés les qualificatifs qui constituent la citation, quand ils sont mis bout à bout, révèlent un motif récurrent qui relève de la marginalité et de l'excentricité — que ce soit par rapport à la sphère littéraire ou sociale. Cette marginalité et cette excentricité sous-entendues se retrouvent aussi dans l'appellation « fou littéraire ». Or, l'excentricité est un concept qui va s'imposer dans l'imaginaire social français au cours du XIX^e siècle, sous l'influence de l'Angleterre puis de l'Allemagne, mais avec des aboutissements proprement français.

Miranda Gill a étudié ce phénomène dans une thèse parue en 2009 : *Eccentricity and the cultural imagination in nineteenth-century Paris*⁸⁷. Elle note les éléments qui ont influencé les hommes de lettres français dans leur approche de l'excentricité :

*French writers [...] focus[ed] [...] on sketches of marginal figures and the borderline insane. They were also influenced by specifically French developments such as the legacy of the physiology, the metaphor of the human zoo, the doctrine of realism, and the biographical sketch popularized by Sainte-Beuve's literary portraits*⁸⁸.

En France, ces influences auraient conditionné les formes qu'ont pris les dérivés des magazines anglais qui réunissaient des textes sur les excentricités physiques, des prodiges naturels ainsi que des excentricités comportementales. Parmi ces genres dérivés, Gill évoque les bibliographies de fous littéraires, qui relèvent selon elle de l'« archivage de l'excentricité » et où l'on retrouve une définition vague de la folie ; elle les distingue des galeries d'excentriques de Champfleury, Vallès, Nerval, Larchey, Delvay ou encore Yriarte, où sont dépeintes des figures du passé ou des excentriques que les auteurs ont pu rencontrer⁸⁹.

L'excentricité associée aux termes « grotesques », « dédaignés », « bohèmes » ou encore « toqués » — termes présents dans les titres des ouvrages cités par Décimo et Tremblay — nous semble expliquer en partie le fait que des textes qui ne sont pas destinés à dépeindre des auteurs excentriques aient été catalogués dans une liste d'ouvrages pouvant être

86. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 19-21. Notons que sous le qualificatif « excentrique » sont réunis des ouvrages dédiés aux — nous reprenons les termes des titres — « réfractaires », « visionnaires et illuminés », « lions du jour », « célébrités de la rue ».

87. GILL (Miranda), *Eccentricity and the cultural imagination in nineteenth-century Paris*. New-York: Oxford University Press, 2009.

88. *Ibidem*, p. 190-191.

89. *Ibidem*, p. 190-193.

confondus avec les bibliographies de fous littéraires. Cette confusion est d'autant plus plausible que les termes associés à l'excentricité se trouvent aussi dans les titres des bibliographies : citons Nodier, « De quelques livres excentriques », mais aussi Brunet, *Les Fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.*

Puisque ces ouvrages naissent d'un intérêt commun pour l'excentricité, le réseau de citations que nous avons mis en évidence s'explique aussi par le fait que les intérêts des auteurs ont pu se croiser. Les excentriques sont en effet de potentiels fous littéraires lorsqu'ils écrivent, et l'on a vu que l'intérêt porté par un bibliographe comme Nodier aux fous littéraires permet à Champfleury de justifier l'existence de son œuvre sur les excentriques.

3. *La composante biographique des bibliographies*

On pourrait penser qu'une fois les textes sous les yeux, la confusion causée par un réseau de citations trompeur et des titres évoquant l'excentricité s'envolerait, que recueils de portraits et bibliographies seraient clairement identifiables. Cependant, la réalité se révèle encore une fois plus complexe, car si la bibliographie se développe dans sa forme moderne au XIX^e siècle, c'est-à-dire comme un répertoire d'ouvrages associés à un auteur, un sujet ou encore une nation, en réalité, quand ils apparaissent sous forme imprimée au XV^e siècle,

les premiers répertoires ressemblent davantage à des dictionnaires biographiques qu'à nos bibliographies actuelles où les auteurs sont sacrifiés entièrement à la description complète et technique des livres. Les *bibliotheca*, *scriptores* ou *catalogus scriptorum* [...] font connaître d'abord les écrivains et leurs œuvres, mais très sommairement les livres ; l'idée de traiter un livre pour lui-même, d'en donner le titre exact avec collation rigoureuse ne vient pas encore à l'esprit⁹⁰.

Cette tendance à réaliser des ouvrages à mi-chemin entre biographie et bibliographie se maintient jusqu'au XIX^e siècle et se retrouve notamment dans les bibliographies de fous littéraires, où, dès Nodier, les informations anecdotiques sur les auteurs sont légion — notamment parce qu'elles permettent d'appuyer le diagnostic de « folie » littéraire. Shiotsuka note par exemple, après avoir distingué les deux lignées auxquelles ils appartiennent, que « [Champfleury] a ceci de commun avec Nodier qu'il accorde plus d'importance aux faits biographiques qu'aux textes eux-mêmes⁹¹ ». S'ajoute à cela que Nodier ne donne pas de référence bibliographique précise pour tous les livres qu'il mentionne.

Chez Delepierre, l'approche des fous littéraires est explicitement *biographique*. Il commence son introduction en annonçant qu'il a entrepris de « composer une esquisse

90. MALCLÈS (Louise-Noëlle) et LHÉRITIER (Andrée), *op. cit.*, p. 16.

91. SHIOTSUKA, (Shuichiro), *op. cit.*, p. 69.

biographique sur les Fous Littéraires⁹² ». Et lorsqu'il précise « combien il est nécessaire et en même temps difficile de circonscrire et de déterminer une *bibliographie* des fous littéraires », il choisit de « laiss[er] à d'autres le soin de développer cet intéressant sujet » se bornant pour sa part « à tracer une esquisse de quelques unes [sic] de ces *existences* dont l'état mental a été suffisamment dérangé pour que l'on prit des précautions à leur égard⁹³ ». Comme chez Nodier, la référence aux ouvrages se limite régulièrement à la mention de leur titre, voire dans des cas plus rares à la simple mention d'une publication.

Chez Brunet, le travail est toujours double. Il indique dans son introduction : « Nous nous sommes bornés à ce qui concerne la biographie et la bibliographie⁹⁴ ». Cependant, les références bibliographiques se font plus systématiques et plus complètes ; le nom de chaque auteur est clairement distingué typographiquement, classé alphabétiquement, alors que chez Nodier et Delepierre le passage d'un fou littéraire à l'autre est invisibilisé par une prose suivie. En outre, le titre indique clairement un « essai bibliographique ».

Un article de 1880, où Fernand Drujon réalise un compte-rendu de la bibliographie de Brunet avant d'ajouter lui-même six noms à la liste, permet de prendre conscience que la composante biographique et anecdotique des bibliographies de fous littéraires constitue aussi une attente du milieu bibliophile dans lequel le genre se développe. Drujon compare les ouvrages de Delepierre et Brunet, et reconnaît à Delepierre la supériorité en ce qui concerne les détails donnés sur chaque fou.

Bien qu'il n'ait fait connaître que cinquante et un fous littéraires, M. O. Delapierre [sic] a donné, sur leur vie, leurs excentricités et leurs écrits, des détails assez complets pour que le lecteur n'ait pas besoin de recourir à d'autres sources afin de bien rendre compte de ce que furent ces infortunés ; il n'en est pas de même dans l'essai de M. G. Brunet qui cite, il est vrai, plus de 267 auteurs [...]. Les notes qu'il a rédigées sur chacun d'eux sont en général beaucoup trop succinctes ; on aimerait, dans ce travail, à trouver des renseignements biographiques plus complets, des anecdotes piquantes, des citations des passages les plus curieux des ouvrages écrits par les aliénés⁹⁵.

Drujon attribue ce manque de détails à des contraintes d'espaces imposées à Brunet, ce qu'il ne manque pas de reprocher à ses éditeurs. Cependant, sa plainte montre bien que l'ouvrage attendu, lorsque l'on réalise une bibliographie des fous littéraires, est plus un ouvrage bio-bibliographique présentant des citations curieuses pour le lecteur qu'une pure bibliographie.

92. DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. *Op. cit.*, p. 1. Nous soulignons ici et dans les suivantes.

93. *Ibidem*, p. 3.

94. PHILOMNESTE JUNIOR, *op. cit.*, p. XI.

95. PHILOMNESTE MINIMUS [pseud. Fernand Drujon], « Les fous littéraires » dans *Le Livre*. Paris : A. Quantin, 1880, vol. I p. 151.

Les textes sur les fous littéraires étant adressés précisément à ce public bibliophile et publiés à peu d'exemplaires⁹⁶, les bibliographies étaient certainement influencés par ces attentes.

Chez Queneau, la décision de réaliser un ouvrage bio-bibliographique semble être apparue progressivement. Dans *Les Enfants du limon*, il fait s'exprimer Chambernac en ces termes :

J'avais tout d'abord l'intention de publier simplement un catalogue de cette collection [la bibliothèque d'un oncle décédé], puis l'ambition m'est venue et je voudrais maintenant écrire un grand ouvrage sur la question, ouvrage qui serait à la fois une biographie, une bibliographie et une anthologie de tous les fous littéraires français du XIX^e siècle⁹⁷.

Notons que, selon Shiotsuka, la volonté de Queneau de « détailler[r] les faits biographiques et le contenu du délire pour chaque fou⁹⁸ » aurait également été induite par une réaction d'opposition face à la tendance des aliénistes du XIX^e siècle à ranger les malades dans des cases génériques selon leurs grands traits pathologiques sans prendre en compte les différences subtiles de leur pensée.

Finalement, c'est chez Blavier que la composante biographique semble disparaître en grande partie au profit de la citation et de la liste bibliographique pure. Nous verrons que cette évolution a diverses causes. Quand il y en a, les éléments biographiques peuvent être réduits à très peu — la mention d'une ville d'origine et d'une profession entre parenthèses à côté du nom, par exemple.

Notre corpus

Nous avons vu quels ouvrages ne relevaient pas du corpus des bibliographies de fous littéraires et ce qui aurait pu nous porter, au début de nos recherches, à les confondre. Arrive maintenant le moment de délimiter définitivement *notre* corpus.

Notre analyse portera sur les ouvrages dédiés exclusivement au recensement (bio-)bibliographique des fous littéraires. Cela exclut les articles de moindre envergure, où les auteurs se contentent généralement d'énoncer quelques noms qu'ils jugent dignes d'intégrer la liste des fous littéraires (par exemple, les articles de Drujon et Mouravit cités par Blavier⁹⁹) — les articles fondateurs de Nodier représentent bien entendu une exception. Seront aussi laissées de côté les parties d'ouvrages consacrées aux fous littéraires où les auteurs ajoutent

96. « L'impact de ces livres sur les fous littéraires reste mesuré. Les auteurs [...] tirent à 300 exemplaires – 500 exemplaires pour le Brunet [...] – et jamais guère davantage, parfois moins. Ces exemplaires sont destinés à des bibliophiles » DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 103.

97. QUENEAU (Raymond), *Les Enfants du limon*. *Op. cit.*, p. 50.

98. SHIOTSUKA, (Shuichiro), *op. cit.*, p. 55.

99. BLAVIER (André), *op. cit.*, p. 65.

des noms à la catégorie (c'est le cas, par exemple, dans *Le Texte à l'épreuve de la folie*, de Décimo et Tremblay). Il serait certainement possible de trouver quantité d'articles sur les fous littéraires, cependant l'impact du discours médical sur le discours des bibliographes nous semble plus susceptible d'apparaître dans une bibliographie étendue, où le nombre de cas abordés est tel qu'il nécessite de réfléchir à la délimitation et l'organisation que l'on peut lui donner. En outre, comme pour les parties d'ouvrages, leur dispersion rendrait difficile le recensement et le dépouillement exhaustif de toutes les sources disponibles. Nous nous limiterons donc aux livres imprimés. Ce corpus correspond à celui que nous avons défini avant d'aborder les causes de l'amalgame entre recueils de portraits et bibliographies de fous littéraires.

Les Enfants du limon, publié par Queneau en 1938 pour contourner le refus des éditeurs face à sa bio-bibliographie encyclopédique, sera considéré comme une exception à notre délimitation : le roman représente la forme finale que Queneau a donné à ses recherches dans le but d'arriver à une publication, il nous paraît donc justifié de l'ajouter à notre corpus, dans lequel figure déjà *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*. Nous suivons en cela la démarche de Shiotsuka, qui rappelle dans son introduction l'intérêt d'étudier les deux ouvrages en parallèle¹⁰⁰.

Parce qu'il nous faut limiter un peu notre champ de travail, nous utiliserons l'ouvrage de Tcherpakov comme un support à l'analyse de celui de Brunet, n'y relevant que des considérations générales. L'ouvrage de Louis Greil, dont la portée est plus réduite puisqu'il se contente à une étude régionale, ne sera lui aussi utilisé que pour des réflexions secondaires. Nous avons également été contrainte d'abandonner l'ouvrage de Justafré¹⁰¹.

À travers ce chapitre, nous avons montré les difficultés qui peuvent être rencontrées lorsque l'on tente de se repérer dans le corpus de la folie littéraire. Ces difficultés sont en grande partie dues au fait que la naissance de la catégorie est liée au développement général d'une littérature de l'excentricité au XIX^e siècle, littérature dont les différents sous-genres vont interagir les uns avec les autres à travers les thématiques de l'excentricité, de l'écriture et de la folie. C'est sur ce dernier pôle que se centrera notre attention dans les pages qui suivent, où nous tenterons de mettre en lumière l'influence qu'a pu avoir le discours médical à propos de la folie sur les textes des bibliographes de fous littéraires.

100. SHIOTSUKA, (Shuichiro), *op. cit.*, p. 8-10.

101. Nous avions l'ambition d'intégrer ce texte encore peu étudié dans notre mémoire. Il représentait une étape importante en tant que premier ouvrage bibliographique publié après Blavier sur les fous littéraires. Cependant, la crise causée par le coronavirus a ralenti le fonctionnement des bibliothèques, et l'ouvrage ne nous est toujours pas parvenu.

II. CHARLES NODIER : NAISSANCE D'UNE CATÉGORIE, PARODIE MÉDICALE

Nous l'avons déjà mentionné, c'est sous la plume de Charles Nodier qu'apparaît l'appellation « fou littéraire » en 1835, dans deux articles parus dans le *Bulletin du bibliophile*¹. Si elle survit jusqu'à nous, il n'est pas fortuit qu'elle naisse de la plume de cet auteur dans la société française du début du XIX^e siècle.

L'aliénisme en France au temps de Charles Nodier

Charles Nodier naît en 1780 et publie « De quelques livres excentriques » en 1835. Cette période, et plus particulièrement le premier tiers du XIX^e siècle, correspond aussi à une période d'émulation autour de l'aliénation mentale en France. À la fin du règne de Louis XV, un courant philanthropique se développe, et avec lui un nouvel intérêt pour la situation des aliénés, qui étaient jusque-là reclus dans des lieux dédiés à l'enfermement des mendians, des invalides et des criminels². La nécessité de consacrer des lieux distincts aux aliénés s'impose à partir du moment où le statut de malade leur est reconnu : il rend peu à peu injustifiable un internement dans des « lieux de correction ».

[L']internement des insensés pose désormais un problème qui se trouve officialisé par l'*Instruction sur la manière de gouverner les Insensés, et de travailler à leur guérison dans les Asyles qui leur sont destinés*, qui paraît en 1785 sur ordre du gouvernement. Diffusée « massivement » (pour l'époque) [...], cette circulaire longue de 44 pages constitue l'acte de naissance d'une prise en charge spécifique de la folie par les pouvoirs publics³.

L'État réfléchit alors sérieusement à la manière de réglementer le placement et les conditions de vie des aliénés, qui resteront cependant longtemps sordides dans de nombreux lieux. Ces réflexions successives aboutiront finalement à la loi de 1838⁴.

L'apparition des lieux dédiés au *traitement* de la folie est bien entendu corrélée à celle de ses médecins spécialisés, les aliénistes. Leurs théories sont relayées dans des traités, des thèses, des rapports... Pinel fait figure de « père fondateur » de la psychiatrie française pour sa nosographie des maladies mentales et le « traitement moral » qu'il applique à ses patients dès la fin du XIX^e siècle. Ce traitement, inspiré du modèle anglais et des pratiques de Jean-Baptiste Pussin à Bicêtre, repose sur le postulat que certains types de folie peuvent être

-
1. NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n° 21 et 23.
 2. QUÉTEL (Claude), *Histoire de la folie. De l'Antiquité à nos jours*. Paris : Tallandier, coll. « Texto », 2012, p. 177-182.
 3. *Ibidem*, p. 182.
 4. Elles sont en réalité antérieures au XIX^e siècle, mais les changements constants de régime après la Révolution empêcheront la mise en place d'une « grande loi » avant 1838. Voir *Ibidem*, p. 277-294.

soignés et que l'aliéné n'a pas totalement perdu la raison. Pinel le présente officiellement dans son *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* (1801 et 1809). En théorie, le médecin doit interagir — en philosophe — avec ce qui reste de cette raison pour rééquilibrer les passions de l'aliéné et lui faire recouvrer la raison⁵. Le traitement moral, porté également par Esquirol, consiste à observer, interagir et soigner le malade, sans chercher l'origine du mal, notamment parce que les autopsies réalisées jusque-là n'ont révélé aucune lésion organique associable à la folie⁶. Il donne lieu à de longues reproductions des échanges entre médecin et aliéné dans les traités. En pratique, le traitement moral montre toutefois rapidement ses limites⁷. Dès les années 1820, la nécessité d'affirmer et d'étudier les causes organiques de la folie s'impose, car la psychiatrie naissante voit là un moyen de justifier sa place dans le champ des médecines du corps reconnues. Différentes théories voient le jour, parmi lesquelles la phrénologie de Gall, qui aura une certaine postérité.

Selon Juan Rigoli, les années 1830, et plus particulièrement la publication des *Fragmens psychologiques* de Leuret en 1834, marquent le passage à « l'ère des citations de la folie⁸ », grand tournant dans le discours aliéniste. Les citations des échanges entre aliéniste et aliéné, qui avaient pour but d'exemplifier l'action du médecin, laissent alors leur place à une reproduction du discours de l'aliéné comme une « objectivation supplémentaire de [s]a folie ».

Présents dans les asiles, les aliénistes trouvent également leur place dans les tribunaux à partir du moment où les aliénés sont distingués juridiquement des criminels⁹. Là, ils revendiquent leur capacité à identifier raison et folie mieux que les juges, car l'une et l'autre peuvent être feintes¹⁰, et parce que la catégorie de la monomanie fondée par Esquirol implique que la

-
5. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 232-238. Voir aussi RENNEVILLE (Marc), « Aliénisme » dans LECOURT (Dominique) (dir.), *Dictionnaire d'histoire de la pensée médicale*. Paris : P.U.F, 2004, p. 26-29.
 6. Jacques Hochmann note : « Les oppositions futures entre organogénèse et psychogénèse n'ont [...] pas de sens à cette époque où l'important est de reconnaître le sujet de la folie, la part de la subjectivité, donc d'humanité, persistant au plus profond de l'aliénation. » HOCHMANN (Jacques), *Histoire de la psychiatrie*. Paris : P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 2017, p. 10. En outre, Quétel explique que si « Pinel ne croit à une organogénèse cérébrale directe » (p. 252), en réalité « Esquirol et Pinel sont [...] "organicistes", à l'image de leur époque. "Les passions appartiennent à la vie organique : leurs impressions se font sentir dans la région épigastrique ; que ce soit primitivement ou secondairement, elles ont là leur foyer" » (p. 260). QUÉTEL (Claude), *op. cit.*
 7. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 247-274.
 8. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 61-62 pour cette citation et la suivante.
 9. Sur l'élaboration juridique de l'irresponsabilité de l'aliéné au XIX^e siècle et la collaboration entre médecine et justice, voir GUIGNARD (Laurence), *Juger la folie. La folie criminelle devant les Assises au XIX^e siècle*. Paris : P.U.F., coll. « Droit et justice », 2010. Sur la folie comme justification des crimes dans les faits divers français, voir GONON (Laetitia), *Le Fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^e siècle*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Sciences du langage », 2012.
 10. Juan Rigoli a étudié la rhétorique mise en place par les aliénistes pour affirmer leur capacité à lire correctement la folie là où les autres se tromperaient. Voir RIGOLI (Juan), *op. cit.*, notamment p. 52-59 et 71-77.

folie puisse ne pas déranger toutes les facultés intellectuelles. La justice a donc recours à l'expertise des aliénistes pour savoir si l'accusé doit être jugé responsable de ses actes¹¹. Leur présence fera débat, certaines personnes considérant qu'ils permettent à des criminels d'échapper à l'échafaud.

Dans l'espace public, ces questionnements, débats et évolutions sont omniprésents, notamment dans la presse quotidienne¹². La mise en place et le développement des établissements asilaires en France donnent lieu à des prospectus qui vantent leurs traitements et leurs infrastructures¹³. L'existence de ce que Rigoli appelle le « tourisme asilaire » permet aux curieux d'entrer dans les asiles à l'occasion de « représentations théâtrales, [de] fêtes et bals ouverts au public, à prétention parfois thérapeutique¹⁴ ». La littérature s'empare elle aussi du sujet, à travers des représentations diverses des aliénés, des médecins, des asiles en encore des prospectus qui y sont associés. Charles Nodier, comme Balzac ou Gautier, est exemplaire dans ce domaine¹⁵. Miranda Gill note que l'excentricité entre dans les catégorisations des aliénistes dans les années 1850, mais que « *during the July Monarchy, Second Republic, and early Second Empire, however, the semantic fields of madness and eccentricity frequently overlapped in literary and*

-
11. GILL (Miranda), chap. « Madness and Medicine » dans *Eccentricity and the cultural imagination in nineteenth-century Paris*. New-York: Oxford University Press, 2009, p. 242-243. La catégorie de la monomanie apparaît chez Esquirol dans les années 1810 (notamment dans des articles du *Dictionnaire des sciences médicales* — voir ESQUIROL (Étienne), « folie » dans *Dictionnaire des sciences médicales*. Paris : Panckoucke, t. XVI, 1816, p. 151-240). Voir aussi POSTEL (Jacques et Madeleine), « Esquirol et la monomanie homicide », *Communication* présentée à la séance du 16 avril 1988 de la société d'Histoire de la Médecine.
 12. Faute de ressource sur la présence de l'aliénisme et de l'aliénation mentale dans la presse du début du XIX^e siècle, nous avons réalisé nous-même une recherche dans les grands quotidiens de l'époque disponibles en OCR sur Gallica. Des recherches automatiques ont été effectuées dans *Le Constitutionnel*, le *Journal des débats*, *Le Corsaire* et *Le National* aux termes « aliéné », « aliénation mentale », « Pinel », « Esquirol », « folie », « monomanie », « maison de santé ». Ils nous ont permis d'accéder à des articles de genres divers mettant en scène la folie et ses médecins : annonces et présentations d'ouvrages, éloges funèbres, retranscriptions de procès ou de déroulé des séances de l'Académie des Sciences, romans feuilletons, faits divers... Les aliénés sont des criminels, des anciennes personnalités, des personnages fictifs, des anonymes... mais ils sont omniprésents dans la presse du premier tiers du XIX^e siècle.
 13. Ces prospectus sont difficilement accessibles de manière directe, nous renvoyons donc, pour des exemples parfois parcellaires, à la thèse de FRIDE (Adeline), *Charenton ou la Chronique de la vie d'un asile de la naissance de la psychiatrie à la sectorisation*, thèse non publiée pour le doctorat de troisième cycle en psychologie, Université Paris V, 1983 [mise à jour en août 2008], annexes E et F, p. 127-134, disponible sur le site *Histoire de la psychiatrie en France* [U.R.L. : <http://psychiatrie.histoire.free.fr/index.htm>, consulté en mai 2020], à l'article de GRAND (Lucie), « L'architecture asilaire, entre utopie et mensonge », dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*. Paris : Librairie Droz, 2005, t. 163-1, p. 170, ainsi qu'à l'article « Félix (Auguste) Voisin » du site *Histoire de la psychiatrie en France* renvoyant à un recueil de quatre prospectus disponibles à la B. N. F. [U.R.L. : <http://psychiatrie.histoire.free.fr/pers/bio/voisinf.htm>, consulté en mai 2020] dont un exemple est disponible sur Gallica sous le titre *Établissement pour le traitement des aliénés des deux sexes fondé à Vanves, près Paris, par MM. VOISIN et FALRET. Prospectus*. [U.R.L. : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9611104v/f1.item.texteImage.zoom>, consulté en mai 2020]. Les prospectus publicitaires des asiles sont aussi évoqués dans PIGEAUD (Jackie et Mathilde), « Jardins de fous, l'asile et ses jardins », dans COLETTE (Florence) (coord.), *Le Temps des jardins*. Conseil Général de Seine et Marne, 1992, p. 264-271.
 14. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 194 note 393.
 15. *Ibidem*, p. 457-458.

journalistic discourse¹⁶ ». Elle évoque ainsi l'utilisation du terme « monomanie » dans des jeux de mots servant à désigner les amateurs et collectionneurs d'arts, parmi lesquels on trouve le terme « bibliomane¹⁷ » popularisé par Nodier.

Éléments biographiques. Charles Nodier : une érudition aux multiples facettes

1. *Charles Nodier romantique, Charles Nodier naturaliste*

Charles Nodier (1780-1844) a surtout été retenu par la postérité pour le salon qu'il a tenu à l'Arsenal lorsqu'il y occupait le poste de bibliothécaire, salon où se sont rassemblées les grandes figures du mouvement romantique. On retient aussi son rôle dans le développement du roman fantastique français, sa grande érudition littéraire et sa bibliophilie¹⁸. Connu pour écrire plaisamment et avec esprit sur tous les sujets qui éveillaient son intérêt, il a publié des œuvres variées de littérature, critique, philologie, ou encore bibliographie.

Soixante-sept ans après la mort de Nodier, le médecin Antoine Magnin déplorait le fait que les biographes n'aient souvent accordé qu'une part infime, voire inexistante, à ses productions scientifiques¹⁹. Les sciences naturelles ont pourtant occupé une place primordiale dans la première moitié de sa vie, et il ne s'en détachera jamais complètement²⁰. Dans *Charles Nodier naturaliste*, Magnin met en évidence l'érudition de ce grand polygraphe, particulièrement en entomologie et en botanique, mais aussi dans de nombreux autres domaines tels que la physiologie et la médecine. Il indique notamment qu'en médecine, ses connaissances sont surtout perceptibles dans « ses œuvres purement littéraires, contes, nouvelles, essais²¹ ». C'est en effet le cas en ce qui concerne la folie.

2. *Nodier et la folie*

Un article publié par Jean Larat dans la *Revue de littérature comparée* laisse entendre que l'intérêt de Nodier pour les tentatives d'analyse du caractère humain remonte à ses plus jeunes années. Larat y mentionne une *Physiognomonie* écrite par Nodier à imitation de Lavater autour de 1800 (non publiée, mais dont il présente des extraits inédits), ainsi qu'un texte de 1810 où

16. GILL (Miranda), *op. cit.*, p. 240.

17. *Ibidem*, p. 243.

18. Voir à ce sujet LAISNEY (Vincent), *L'Arsenal romantique : le salon de Charles Nodier 1824-1834*. Paris : Honoré Champion, 2002 ; LOVING (Matthew), « Charles Nodier : The Romantic Librarian », dans *Libraries & Culture*. Texas: University of Texas Press, 2003, vol. 38, n° 2, p. 166-181 ; OLIVER (Richard), *Charles Nodier Pilot of Romanticism*. New-York: Syracuse University Press, 1964.

19. MAGNIN (Antoine), *Charles Nodier naturaliste*. Paris : A. Hermann et fils, 1911, p. 5.

20. *Ibidem*, p. 196.

21. *Ibidem*, p. 173.

il se moque des théories phrénologiques de Gall²². L'existence de ces textes implique que Nodier ait eu connaissance des théories soutenues par les deux hommes. En outre, dans *Questions de littérature légale* en 1812, Nodier parodait les discours émanant du droit et de la médecine mentale, parlant déjà de « *monomanie du malheur*²³ ».

C'est cependant entre les années 1820 et 1840 que la folie apparaît le plus fréquemment dans les textes de Nodier, associée surtout au monde du sommeil et du rêve²⁴ (*Smarra ou les Démons de la nuit* paraît en 1821, *Piranèse, contes psychologiques à propos de la monomanie réflexive* en 1836). Au début des années 1830, soit juste avant la publication de « De quelques livres excentriques », ses publications littéraires présentant des figures d'aliénés se multiplient : *Le Bibliomane* (1831), *La Fée aux miettes* (1832), *Jean-François les bas-bleus* (1833) ou encore *Jean-Baptiste Montauban* (1833) paraissent à cette période. Nodier publiera également deux textes de théorisation sur les liens entre sommeil et folie : dans *De quelques phénomènes du sommeil* (1830), il affirme que les différentes monomanies peuvent trouver leur origine dans un manque de distinction entre monde onirique et réalité ; dans *Piranèse, contes psychologiques à propos de la monomanie réflexive* (1836), il propose une nouvelle catégorie de monomanie expliquant l'attrait de certains pour une souffrance qui les pousse parfois jusqu'au suicide.

En 1841, il publie encore « De l'amateur de livre », où la figure du bibliomane réapparaît dans une physiologie des collectionneurs de livres. À côté du bibliophile, dont l'attrait pour les livres est tempéré, le bibliomane est présenté comme atteint d'« une maladie aigüe poussée au délire » qui « se confond avec toutes les manies²⁵ ».

3. Naissance de la catégorie des fous littéraires : entre rareté, excentricité et folie

Nous avons vu dans le premier chapitre que la société du début du XIX^e siècle était fascinée par les figures excentriques. Nous venons de montrer que l'excentricité était parfois

-
22. LARAT (Jean), « Un fragment inédit de Charles Nodier. Sa *Physiognomonie* inspirée de Lavater » dans *Revue de littérature comparée*. Paris : Honoré Champion, 1921 (1^{re} année), p. 285-294.
 23. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 575.
 24. Voir ROGERS (Brian G.), « Nodier et la monomanie réflexive », dans *Romantisme*, 1980, n° 27, p. 15-28 ; ROUX (Anne-Marie), « Nodier et l'effet de folie », dans *Romantisme*, 1980, n° 27, p. 31-45. Notons que « la corrélation du rêve et de l'aliénation mentale traverse tout le XIX^e siècle ». Voir DÉCHANET-PLATZ (Fanny), « Voyages oniriques chez Nodier, Nerval et Mérimée : un aller simple ? », version remaniée d'une communication pour le Colloque « Aller(s)-Retour(s) » de la *Society of Dix-Neuviémistes* à l'Université de Bristol du 27 au 29 mars, p. 11. Accessible sur le site *Cahiers d'études nodieristes*, mis en ligne le 10/01/2012 [U.R.L. : http://www.cahiers-nodieristes.fr/publications_nodier.html, consulté le 21/03/2020].
 25. NODIER (Charles), « L'amateur de livre », dans *Les Français peints par eux-mêmes, encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*. Paris : L. Curmer, 1840-1841, t. III (1841), pp. 201-209. Sur les physiologies dédiées aux collectionneurs de livre, voir SANGSUE (Daniel), « Démesures du livre » dans *Romantisme*. Paris : Arman Colin, n° 69, 1990, p. 51-57.

assimilée à la folie dans le discours populaire, mais aussi que la folie était omniprésente dans les préoccupations du siècle et que c'était un thème récurrent chez Nodier. Nous ajouterons que le début du XIX^e siècle est marqué par un objectif mémorialiste dans le monde du livre et par un regain d'intérêt pour le livre rare et précieux, intérêt qui se développe lorsque l'État Impérial, après la Révolution, confisque des « centaines de milliers de volumes [...] aux communautés religieuses, aux émigrés et aux ennemis réels ou prétendus tels du nouveau régime²⁶ », mettant sur le marché de nouveaux livres inaccessibles auparavant. Or, même s'il n'est pas luxueux, quel livre est plus rare et difficile à trouver que le texte dédaigné d'un fou littéraire ? Et quel livre est plus menacé de disparaître ?

La catégorie des fous littéraires naît ainsi sous la plume d'un auteur qui se trouve au croisement de différents grands centres d'intérêts de son époque, dans un contexte d'émulation bibliophilique, de fascination pour le bizarre et de développement de la psychiatrie. Par la suite, c'est certainement la place établie de Nodier dans le monde de la bibliophilie de son temps qui permettra à cette catégorie de rayonner et de réapparaître chez ses successeurs, Delepierre, Brunet, Queneau et Blavier.

L'influence du discours aliéniste dans « De quelques livres excentriques »

Dans ses deux articles, Nodier présente six fous littéraires ayant publié entre la seconde moitié du XV^e siècle et la fin du XVII^e siècle. Nous avons dit en introduction que les rapports entre le discours de Nodier dans « De quelques livres excentriques » et le discours médical sur la folie de son époque ont été étudiés par Juan Rigoli dans *Lire le délire*²⁷. Dans cette partie, nous commencerons par résumer les quelques pages qu'il consacre à notre sujet avant d'y ajouter divers éléments.

1. L'apport de Juan Rigoli

Dans un passage dédié aux « collections », Rigoli indique que « [...]es écrits d'aliénés, manuscrits ou imprimés, recherchés et “conservés avec soin”, deviennent des pièces prisées

26. VIARDOT (Jean), « Qu'est-ce que la bibliophilie ? » dans *Revue d'histoire littéraire de la France*. Paris : P.U.F., 2015/1, vol. 115, p. 32. Jean Viardot place les recherches de Nodier sur les fous littéraires dans la continuité de ses tentatives de conservation d'un état de langue « originel » : Nodier verrait dans les ouvrages les plus menacés de disparition (parmi lesquels les livres de fous, mais aussi les brochures, les textes destinés au petit peuple...) un potentiel répertoire de formes anciennes, orales de la langue. C'est ce qui expliquerait son intérêt pour les ouvrages particulièrement rares et les textes les plus curieux (p. 38-41). Voir aussi CALDERONE (Amélie), « Les bibliothèques d'amateurs au XIX^e siècle : œuvres transitoires cherchant mémoire » dans *Romantisme*. Paris : Arman Colin, n° 177, 2017/3.

27. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 195-199.

et entrent dans un circuit de thésaurisation et de consommation²⁸ » dès les années 1830. Les articles « De quelques livres excentriques » s'intégreraient dans ce circuit, « jou[a]nt manifestement de ce rapport avec la médecine mentale²⁹ ».

Rigoli s'attache à mettre en avant les concordances et discordances entre le discours des aliénistes et celui de Nodier. Il commence par évoquer l'utilisation d'un vocabulaire directement associable au monde de l'aliénisme (« manie », « monomanie », « hallucinations », « Salpêtrière », « Charenton³⁰ ») ainsi que la référence explicite de Nodier à l'hospice d'aliénés fondé en 1822 par Jean-Pierre Falret et Félix Voisin à Vanves, qui est associé « à une dérision affichée, doublée d'une parodie manifeste de la rhétorique des “prospectus” de maisons d'aliénés, autant que des descriptions de celles-ci dans les traités eux-mêmes³¹ ». Il cite à titre de comparaison le « prospectus » de la Maison royale de Charenton, rédigé par Esquirol. Toutefois, si cette partie relève de la parodie, Rigoli explique que

Le principe de sélection des ouvrages recensés a, lui, une affinité de base avec le jugement aliéniste : Nodier n'accueille dans son catalogue [...] que des « fous bien avérés » et sa « Bibliographie » se veut, métaphoriquement et par un détournement du lexique asilaire (« loges³² » et « admissions »), le lieu même de leur internement : « Nous y *logerons* les plus pressés » ; « nous n'y *admettons* ni les poètes ni les philosophes³³ »...

Rigoli insiste sur le fait que Nodier distingue l'excentricité littéraire d'auteurs comme Apulée, Rabelais et Sterne, de la folie présente dans les « livres excentriques », qui, eux, ne relèvent pas de la littérature. Il note que cette distinction repose sur la maîtrise de l'« imagination » par les auteurs, distinction qui se retrouve en médecine mentale, mais aussi en philosophie et dans la tradition littéraire³⁴.

Malgré ces rapprochements avec le discours aliéniste, Nodier refuse explicitement de traiter des auteurs contemporains, ce qui « limite d'entrée de jeu la portée clinique : la “Bibliographie” tourne le dos à la raison médicale et ne répond aux citations aliénistes qu'en

28. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 193.

29. *Ibidem*, p. 195.

30. « Manie », art. II, p. 34 ; « monomanie » n'apparaît pas mais bien « monomane », art. I, p. 26 ; « hallucinations », art. II, p. 33 ; « Salpêtrière » et « Charenton », art. I, p. 20.

31. Rigoli (Juan), *op. cit.*, p. 195.

32. Le terme « loge » désigne, dans le domaine asilaire, la « cellule de malade, dans une maison de fous ». LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Administration du grand dictionnaire universel, 1873, t. X, p. 621. À vocation individuelles, elles étaient souvent dépouillées et peu entretenues, de taille très réduite (parfois 2 mètres carrés). Elles étaient destinées à isoler les agités dans certains asiles et servaient de « chambres » pour tous les aliénés dans d'autres. Les chiffres ont montré qu'en réalité, ces loges étaient souvent partagées, la demande dépassant l'espace disponible dans les asiles. Voir notamment les descriptions des conditions de vies des aliénés chez QUÉTEL (Claude), *op. cit.*

33. Rigoli (Juan), *op. cit.*, p. 196.

34. *Ibidem*, p. 196.

affichant la gratuité de sa propre entreprise³⁵ ». Cela s'expliquerait par le fait que Nodier accorde plus d'importance à la rareté des textes recensés (« à la fois étranges et introuvables³⁶ ») et à leur prix de vente qu'à la folie qu'on peut y trouver.

Rigoli revient notamment sur une réflexion de Nodier concernant le prix déboursé par certains bibliophiles pour se procurer des textes des fous littéraires : « aussitôt que la *scribomanie* a suscité un fou pour écrire de pareilles inepties, la bibliomanie ne manque jamais d'en susciter un autre pour les acheter » (art. I, p. 25). Il explique — nous y reviendrons — qu'elle

permet à Nodier de rivaliser en néologie avec un Esquirol et sa « lypémanie » en forgeant à son tour une « scribomanie » qu'il aura tôt fait de rapporter au vocabulaire médical : « [...] cette prodigieuse maladie *livresque* pour laquelle les médecins philosophes n'ont pas encore inventé de nom, et ce n'est pas [...] la difficulté d'en faire un qui les embarrasse » [art. I, p. 27]³⁷.

Selon Rigoli encore, « ce sont les logiques de la collection et de l'inspection clinique qui s'opposent³⁸ » chez Nodier, car là où le bibliophile cherche un ouvrage « unique et irremplaçable », trouvant son plaisir dans le fait de posséder un objet totalement singulier, le clinicien cherche un « objet d'étude » et se moque d'étudier une reproduction ou un original. Il conclut que « de célébrations éminemment suspectes en retournements ironiques, la “Bibliographie” de Nodier [...] consomm[e] un divorce entre la “gracieuse et frivole science des livres” [art. I, p. 20-21] et la sévère médecine de l'esprit, jugée en fin de compte responsable “de la déconsidération” où la folie “est tombée aujourd’hui” [art. I, p. 21] ».

2. *Quelques ajouts et hypothèses contraires*

Bien que l'analyse de Juan Rigoli soit assez dense, il nous semble nécessaire d'y ajouter quelques éléments.

Dans le premier article³⁹, aux côtés des références indiscutables au monde asilaire citées par Rigoli, on trouve la mention des « petites-maisons » (p. 21), termes qui « deviennent synonymes d'asile de fous sous l'Ancien Régime⁴⁰ », ainsi qu'un vocabulaire qui relève du diagnostic médical : « délire » (p. 23), ou encore « maniaque » (p. 26). Cette dernière dénomination fait l'objet d'une réflexion singulière de Nodier, qui différencie Demons d'un

35. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 196.

36. *Ibidem*, p. 197.

37. *Ibidem*.

38. *Ibidem*, p. 198 pour tout le paragraphe.

39. NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n° 21.

40. À l'origine, les Petites-Maisons est le nom de l'hôpital Saint-Germain à Paris. On y gardait, entre autres, des insensés. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 116.

« monomane » et l'associe à un « maniaque à facettes » pour « la variété de ses lubies ». C'est ce qui en fait « un fou très complexe » (p. 26). Cette distinction remonte aux apports de l'aliéniste Esquirol au début du XIX^e siècle : ce dernier forge la notion de monomanie, soit « un délire sur un seul objet », qui devient une nouvelle catégorie nosographique aux côtés de la « manie » qui se définit comme un « délire général avec excitation⁴¹ ». Nodier fait donc preuve d'une bonne connaissance des caractéristiques associées à la monomanie — et nous avons vu qu'il l'a régulièrement mise en scène dans ses textes depuis 1812.

En outre, la théorie des passions, sur laquelle s'appuie le traitement de Pinel, réapparaît chez Nodier lorsqu'il explicite les causes de la folie de son premier fou littéraire : « [François Colonna] avoit perdu la tête de deux passions à la fois, et il n'en faut que la moitié pour troubler un meilleur cerveau » (p. 22). La référence au traitement moral se prolonge quand il utilise les termes « médecins philosophes⁴² » (p. 27) pour parler des aliénistes.

Concernant le terme « scribomanie », que Rigoli présente comme un néologisme créé par Nodier, nous nous permettrons une hypothèse personnelle. Le terme apparaît en réalité dès 1779, dans un curieux ouvrage de Jean-Marie Chassaignon : *Cataractes de l'imagination. Déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorragie encyclopédique, monstre des monstres, par Épiménide l'inspiré*⁴³. Plusieurs éléments laissent penser que Nodier a pu connaître l'ouvrage. *Cataractes de l'imagination* est en effet mentionné dans la *Bibliothèque de M. G. de Pixerécourt*, catalogue de la bibliothèque de Pixerécourt, bibliophile renommé dans toute l'Europe. Cette *Bibliothèque*, publiée en 1838 à l'occasion de sa vente, est accompagnée de « notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellens amis Charles Nodier et Paul Lacroix⁴⁴ ». Ce n'est pas la rédaction du catalogue qui aurait pu permettre à Nodier de découvrir cet ouvrage en 1835⁴⁵, puisqu'il « s'est improvisé en quelques semaines⁴⁶ », mais Nodier et Pixerécourt se

41. RENNEVILLE (Marc), *op. cit.*, p. 7

42. Voir RIGOLI (Juan), *op. cit.* p. 108-109.

43. CHASSAIGNON (Jean-Marie), *Cataractes de l'imagination. Déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorragie encyclopédique, monstre des monstres, par Épiménide l'inspiré*. Au pays des Visions : dans l'antre de Trophonius, 1779. Dans le chapitre « scribomanie » (ch. XXV, p. 45-50) la notion n'est pas définie, mais l'idée d'une écriture compulsive est clairement présente : « Si la palme littéraire étoit décernée au rapide écrivain, qui, en précipitant d'une seule couche sur le papier toutes les idées accumulées en son cerveau, seroit ainsi boire sans s'interrompre une fiole d'encre à la plume courante, je m'avancerois hardiment sur les rangs. »

44. *Bibliothèque de M. G. de Pixerécourt, avec des notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellens amis Charles Nodier et Paul Lacroix*. Paris : Imprimerie de M^{me} de Lacombe, 1838.

45. Par ailleurs, Nodier utilise déjà ce terme en 1834 dans *De quelques livres satyriques et de leur clef*. Paris : Techener, 1834, p. 9.

46. *Bibliothèque de M. G. de Pixerécourt, avec des notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellens amis Charles Nodier et Paul Lacroix*. *Op. cit.*, p. V.

connaissaient de longue date⁴⁷, et des échanges entre les bibliothèques des deux hommes semblent avoir eu lieu régulièrement⁴⁸, certainement au gré des ventes de l'un et de l'autre. Si l'on ajoute à cela la curiosité bibliophilique⁴⁹ que représente cet ouvrage, il nous paraît crédible qu'il soit passé entre les mains de Nodier avant la rédaction de ses articles sur les fous, et que l'on puisse y voir l'origine de la « scribomanie ». En outre, Nodier était extrêmement conservateur en ce qui concerne la langue française, et il s'opposait à tout néologisme⁵⁰. Il s'était déjà moqué des nouvelles nomenclatures aliénistes en 1833, dans « Rêveries psychologiques. De la monomanie réflexive » (Rigoli le rappelle lui-même⁵¹). Il paraît dès lors peu probable que notre bibliographe ait décidé de forger ce terme.

Le deuxième article⁵² s'ouvre sur une parodie de prospectus asilaire, censée présenter de manière attractive le « Charenton du Parnasse » (p. 31) que Nodier ouvre à ses fous littéraires. Nous reproduisons l'extrait :

Vanvres que chérit Galatée,
lieux ravissants, frais paysages, délicieux paradis des fous, dont le docteur Falret et le docteur Voisin tiennent la clé, du privilège héréditaire qu'ont tous les enfants d'Esculape de commander dans les Jardins d'Apollon : asyle paisible et riant qui fait désirer d'être fou aussi quand on commence à le devenir, et où j'aurai peut-être quelque place à réclamer un jour en ma double qualité d'étymologue et de bibliomane. Je le proposerois volontiers aujourd'hui à la foule toujours croissante de nos poètes, si l'entrée en étoit gratuite, mais il n'y a plus de poètes riches que les poètes sensés, et ceux-là ne sont pas même assez fous pour être poètes. Les fous de Vanvres sont de fortunés mortels qui avoient assez d'argent pour se passer de raison. Nos fous littéraires n'ont ni raison ni argent : c'est trop de malheurs à la fois. (p. 31)

Rigoli, lorsqu'il cite ce passage, omet la première ligne⁵³. Dans l'article, elle est pourtant mise en évidence, centrée et isolée à la manière d'un vers dans le bloc de texte courant. Et il s'agit bien d'un vers, qui participe en réalité très concrètement à la « dérision affichée » de Nodier

-
47. Dans l'introduction au recueil *Théâtre choisi de G. de Pixérécourt*, Nodier parle en 1841 d'une amitié de plus de trente ans. *Théâtre choisi de G. de Pixérécourt*. Paris : Tresse, 1841, p. IV.
 48. Lacroix note en préface que « Nodier a retrouvé chez M. de Pixérécourt, son vieil et bon ami, une foule de charmants volumes qui lui ont appartenus. » (p. VII). Les *Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque* de Nodier (Tchener, 1844), eux, comportent régulièrement la mention « Exemplaire de M. de Pixérécourt ».
 49. Il fera l'objet d'une entrée dans le *Bulletin du Bibliophile* (Paris : Techener, 1857, janvier, treizième série, p. 282), signée par Paul Lacroix qui le qualifie de « chef d'œuvre d'extravagance littéraire ». Chassaignon et son ouvrage figureront en outre dans l'ouvrage de Delepierre.
 50. Voir une citation de sa fille dans DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 80.
 51. Nodier écrivait alors : « Je vous dirai donc, pour que vous sachiez, si vous ne le savez pas, que nous entendons par monomanie, nous autres gens d'étude, ce que nos aïeux appelaient innocemment l'*idée fixe*, parce que nos aïeux parlaient français et non pas grec. Ils étaient extrêmement ignorants. À cela près, l'*idée fixe* et la monomanie sont absolument la même chose. » Voir Rigoli (Juan), *op. cit.*, p. 162, note 264.
 52. NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques. Deuxième article », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n° 23.
 53. La phrase originale serait « Vanvres qu'habite Galathée ». Voir GINGUENÉ (éd.), *Oeuvres de Ponce Denis (Écouchard) Lebrun*. Paris : Imprimerie de Crapelet, 1811, p. 291.

par rapport aux publicités asilaires. Il est en effet tiré du poème *Triomphe de nos paysages*, de Le Brun. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits littéraires* (1832), explique que les quelques lignes concernant Vanvres dans ce poème (« Vanvres qu'habite Galathée | Sait du lait d'Io, d'Amalthée | Épaissir les flots écumeux ») font référence à « son *beurre* et ses *fromages* », dans un effort de mythologie poussé à l'extrême. En outre, Sainte-Beuve présente ce passage comme « une strophe [...] que Charles Nodier aime à citer avec sourire⁵⁴ », ce qui montre que le détournement était évident pour ses contemporains. Notons que la présentation de l'asile de Vanves⁵⁵ est cependant assez réaliste puisque cet asile était connu pour appliquer des prix élevés⁵⁶.

Après ce paragraphe, Nodier développe, à travers la description de Bluet d'Arbères — le seul fou littéraire traité longuement dans le deuxième article — un réquisitoire contre la tendance des fortunés à entretenir les mauvais poètes prêts à flatter leur orgueil et à laisser les poètes talentueux dans la misère. En effet, s'il semble d'abord indiquer que le fou littéraire est aussi pauvre que les poètes, Nodier montre ensuite la supériorité des premiers à se faire entretenir par les riches. En témoigne la biographie qu'il dresse de Bluet d'Arbères « infatué dès son enfance de visions apocalyptiques » et destiné « à n'être pour le reste de sa vie qu'un imbécille [sic] excentrique » (p. 33), mais qu'« on s'arrachera [...] à la ville et à la cour » (p. 34) parce qu'il « s'adressoit à la vanité » (p. 31) du monde parisien. Un glissement s'opère ainsi entre la parodie du discours médical et une critique de la société, ou plus restrictivement de la direction qu'a pris l'institution littéraire depuis la création de l'imprimerie. Car pour Nodier, c'est cette invention qui conditionne l'existence même des « fous littéraires ». Au début de son premier article, il explique qu'au temps des Anciens — soit avant l'invention de la presse —, « la folie ne vivoit que l'âge d'un fou [...] la publicité ne mettoit en circulation [...] que des ouvrages soumis à une censure préalable » (p. 21-22), tandis que

[c]hez les modernes, la publicité verse dans la circulation immense des livres, sans examen, sans choix, tout ce qu'il y a de bon et d'utile, tout ce qu'il y a de mauvais et de dangereux, tout ce qu'il y a d'inepte et de ridicule, tout ce qui peut servir à éclairer les hommes sur leurs intérêts moraux ou à les perdre irréparablement jusqu'à la consommation des âges.

-
54. SAINTE-BEUVÉ (Charles-Augustin), *Portraits littéraires*. Paris : Didier, éd. revue et corrigée, 1844, p. 137.
 55. La ville de Vanves aurait été désignée « Vanvres » par intermittence sur base d'une étymologie erronée. La coexistence des deux toponymes est déjà mentionnée dans ABBÉ LEBEUF, *Histoire du diocèse de Paris*. Paris : Prault Père, 1762, t. IX, p. 426.
 56. Voir MOUTHON (Jean-Marie), « La maison de santé de Vanves, ses fondateurs, ses pensionnaires, son histoire. 1822-1932 », *Bibliothèque médicale Henri Ey* (BmHEY), 2013. Cette réalité est aussi rapportée dans des textes d'époque. Voir notamment LEFEBVRE-DURUFLÉ, *Rapport présenté au conseil général du département de l'ore dans sa session de 1839 au nom de la commission des aliénés*. Évreux : J.-J. Ancelle fils, 1839, p. 29.

C'est grâce à un tel état des choses que la folie et les fous peuvent avoir quelques intérêts à démêler avec l'érudition bibliographique et la littérature. (art. I, p. 22)

Le fou littéraire, chez Nodier, apparaît comme le mauvais rejeton de la presse de Gutenberg, celui à qui les portes de l'impression se sont ouvertes quand elles auraient dû rester closes. Cette critique de l'imprimerie est récurrente chez Nodier dès 1813. Elle se développe en réaction à l'explosion de la production des livres à partir de la fin du XVIII^e siècle, suite à la création de presses plus performantes et à l'apparition d'un nouveau lectorat alphabétisé. Le nombre d'imprimeries, de librairies et par conséquent d'auteurs (« la foule toujours croissante de nos poètes ») augmente lui aussi. La volonté des nouvelles industries éditoriales de toucher un plus large public engendre la production d'ouvrages de mauvaise qualité réalisables à moindre coût. Pour un bibliophile tel que Charles Nodier, passionné de livres luxueux et choisis, la situation est grave. D'autant plus que cette situation permet la prolifération des mauvais livres tout en entravant l'accès aux bons ouvrages, moins visibles⁵⁷. En mettant au jour les débuts de cette « bibliothèque spéciale » qu'il appelle à composer, Nodier entend présenter un pan des inepties qu'une production industrielle du livre a engendré — le pan des inepties « composées par des fous, du droit commun qu'ont tous les hommes d'écrire et d'imprimer » (art. I, p. 20). C'est l'objet même de « [s]a revue, qui est tout à la gloire des progrès de la déraison, du radotage et du mensonge, sous la souveraine influence de la typographie » (art. I, p. 27). Son opération est double, car s'il présente ces ouvrages, c'est pour mieux les déconseiller, pour prouver qu'ils n'auraient pas dû paraître. Il n'est pas fortuit que ce type d'initiatives apparaisse au début du XIX^e siècle : il s'agit également d'une époque où la littérature est distinguée des Belles Lettres et où l'institution littéraire cherche à affirmer son autonomie. Dans ce contexte, les auteurs revendiquent leur droit à juger seuls ce qui peut relever de la littérature ou non, indépendamment d'un « modèle esthétique défini⁵⁸ ». Nodier s'attèle quant à lui à présenter ce qui relève de l'*irrecevable*, de « l'inepte et du ridicule », du néfaste pour l'humanité. C'est la littérature qu'il définit en présentant ses marges, en présentant des ouvrages « à éviter » dans la masse de tout ce qui se publie. Et tout en réalisant ce travail, il répond à un intérêt de son siècle pour les textes et auteurs excentriques.

-
57. Sur le rapport de Nodier au livre dans le cadre de l'industrialisation du champ littéraire, nous renvoyons au mémoire de FILION (Alexandra), *Le Livre est mort, vive le livre ! L'obsession bibliophilique chez Charles Nodier*, mémoire présenté à l'Université de Montréal à la Faculté des arts et des sciences, 2017.
 58. Voir DELON (Michel), « La Révolution et le passage des Belles-Lettres à la Littérature » dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Paris : P.U.F., n° 4/5, Jul.-Oct. 1990, p. 573-588.

À travers son texte, Nodier plaide également pour une certaine norme linguistique. Il définit en effet le livre excentrique avant tout comme « un livre qui est fait hors de toutes les règles communes de la composition et du style, et dont il est impossible ou très difficile de deviner le but, quand il est arrivé par hasard que l'auteur eût un but en l'écrivant » (art. I, p. 19). Nous avons déjà mentionné le fait que notre bibliographe combat les néologismes. En 1834, il définissait plus largement les traits linguistiques communs de ce qu'il appelait « les littératures en décadences », qu'il associait aux différents courants relevant de la préciosité littéraire dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles : usage de néologismes, mais également mélange des langues, « phrases inextricables » et archaïsmes⁵⁹. Or, c'est ce qu'il reproche à François Colonna, dont il critique le « style inouï », la « macaronée polyglotte de mots hébreux, chaldéens, syriaques, latins et grècs [sic], brodée sur un canevas d'italien corrompu, relevé d'archaïsmes oubliés et d'idiotismes en patois » (art. I, p. 23). Tout cela aboutit à rendre sa pensée « inextricable⁶⁰ ». La littérature et le livre se jouent donc bien aussi à travers le texte de Nodier, qui prône une langue intelligible avant tout. La forme n'est cependant pas son unique critère, puisqu'il expose les idées délirantes de ses fous littéraires. Ainsi, Postel prévoyait dans ses textes « l'achèvement de la Rédemption imparfaite par l'Incarnation de Jésus-Christ dans [une] femme » qu'il appelait la *mère Jeanne*, Morin se prenait pour le fils de Dieu, Demons « étoit doué d'une merveilleuse propension à se teindre de toutes les aberrations et de tous les *non-sens* qui se trouvoient en circulation de son vivant » et Bluet d'Arbères s'était lui-même qualifié de « Compte de Permission et de Chevalier des ligues des XIII cantons suisses », aurait souffert de visions apocalyptiques et affirmait dans son premier ouvrage ne savoir ni lire ni écrire. Il reste cependant que c'est toujours par confrontation avec les « bons auteurs » que les fous littéraires sont examinés.

Cette confrontation fondamentale s'exprime notamment à travers l'opposition du génie et de la folie chez Nodier. Ce duo aura un grand succès au XIX^e siècle, mais considéré sous un autre angle : les aliénistes s'interrogent alors sur les *concordances* entre ces deux états qui sont classiquement associés à des niveaux de capacités mentales complètement opposés. Dans la sphère médicale, on commence alors à discuter des traits de génies qui peuvent apparaître chez certains aliénés et à remettre en question la santé mentale de certains génies. Philippe Brenot note que « c'est essentiellement le XIX^e siècle et les premiers psychiatres qui

59. NODIER (Charles), *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture, pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire*. Bruxelles : J.-P. Méline, 1834, p. 68-70.

60. Décimo et Tremblay ont montré que l'ouvrage avait été traduit dès le XVI^e siècle et qu'il était composé selon les codes littéraires antiques du songe. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 36-80.

confirment ce rapport intime entre génie et folie en l'illustrant de cas cliniques et de raisonnements encore empiriques⁶¹ ». Chez Nodier, les deux entités s'opposent : le bibliographe s'indigne que le « génie » et le « talent » soient moins recherchés à la cour que « le stupide orgueil d'un *crétin* » (p. 34) comme Bluet d'Arbères, et du fait qu'« un génie comme le Tasse [...] ou comme Milton » (p. 31) n'y aurait trouvé aucune aide alors que le fou littéraire y était l'objet de toutes les largesses. Plus loin, il indique que « [s]i Malherbe avoit été traité avec autant de munificence, il auroit occupé une chambre plus vaste et acheté une chaise de plus » (art. I, p. 35-36). Nodier s'applique aussi à défendre Cyrano de Bergerac, qu'il juge erronément taxé de folie par Voltaire : « Cyrano a fait de son génie l'usage qu'en font les étourdis, mais n'y a rien là qui ressemble à un fou » (p. 40). Génie et folie sont donc considérés comme deux états absolument antagonistes pour notre bibliographe. L'écart entre l'approche psychiatrique de son époque et l'approche de Nodier tient au fait qu'il associe le génie et la folie à la *qualité littéraire* de ce qui est produit, tant en termes formels qu'en ce qui concerne le contenu. Pour Nodier, il s'agit de distinguer un certain type de *mauvais livres* (les livres de « fous bien avérés ») qui n'auraient pas pu paraître si l'imprimerie n'avait pas été inventée.

Nous terminerons cette analyse en nous intéressant au passage qui clôture les réflexions de Nodier sur les fous littéraires :

Cette galerie de fous, je le répète, seroit amusante à parcourir si on en avoit le temps ; mais nous sommes trop préoccupés aujourd'hui par des folies sérieuses qui sont la honte de l'humanité quand elles n'en sont pas l'effroi, pour accorder une attention soutenue à des aberrations sans conséquence et sans danger qui n'appellent que le rire de la pitié. (p. 38)

Ce passage permet de se rendre compte que Nodier distingue la folie des fous littéraires de la « foli[e] sérieus[e] », effrayante et honteuse. Or, c'est ce type de folie qu'on enferme dans les asiles et qui est représentée par la presse dans des faits divers sordides et inexplicables⁶². Mais alors, qu'est-ce que ce « fou bien avéré » de « fou littéraire » ?

En réalité, la folie littéraire reste un concept assez flou chez Nodier. S'il fait référence au monde asilaire, à ses acteurs, et utilise un vocabulaire qui montre une connaissance certaine du discours psychiatrique, c'est pour tourner en dérision les stratagèmes mis en place par les aliénistes pour faire la publicité des asiles ainsi que leur tendance classificatrice et néologique.

61. BRENOT (Philippe), *op. cit.*, p. 36. L'association entre des hommes exceptionnels et des comportements ou des états d'esprit étonnantes remonte quant à elle à l'Antiquité, dans les textes de Platon et Aristote notamment. BRENOT (Philippe), *Le Génie et la Folie*. Paris : Éditions Odile Jacob, 2007, p. 34. Sur les rapports entre génie et folie, voir aussi GROS (Frédéric), *Création et folie. Une histoire du jugement psychiatrique*. Paris : P.U.F., 1997.

62. Voir GONON (Laetitia), *op. cit.*, p. 49-54.

Ce détournement est notamment mis au service d'une revendication littéraire : il s'agit pour Nodier de dénoncer une société qui dédaigne le talent au profit de ceux qui savent flatter les vanités et qui laisse libre court à une production irraisonnée d'ouvrages, ouvrant par là même la porte à des productions irrationnelles. La folie du fou littéraire, elle, n'est pas clairement définie et distinguée des « folies sérieuses ». Cependant, lorsque Nodier présente le résultat d'une « bibliographie des fous » comme « une bibliothèque spéciale assez étendue qu'[il] ne recommande à personne » (p. 20), il donne à cette bibliographie la même fonction que les aliénistes donnent à l'asile : regrouper les éléments à éviter, ceux qu'il est nécessaire de soustraire au regard, mais qu'il convient d'étudier pour prouver qu'ils sont inutiles ou néfastes à la société. À deux différences près, qui distinguent les conséquences d'une approche *bibliographique* de la folie des conséquences d'une approche clinique : en intégrant un ouvrage dans sa bibliographie, Nodier ne le fait pas disparaître de la société, mais il le marque tout de même d'un sceau qui le cantonne aux marges de la littérature⁶³ ; le public de notre bibliographe peut trouver une autre justification à l'existence de ces ouvrages : leur rareté.

63. Sur la position de la folie littéraire aux marges de la littérature, voir POPOVIC (Pierre), *Imaginaire social et folie littéraire. Le Second Empire de Paulin Gagne*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 35-57.

III. OCTAVE DELEPIERRE : UNE UTILISATION SÉRIEUSE DES SOURCES

*L'Histoire littéraire des fous*¹ est publiée en 1860 par Octave Delepierre, qui se positionne dans la continuité de Nodier dès son épigraphe. L'ouvrage correspond au remaniement de deux articles parus dans la revue annuelle anglaise de la *Philobiblon Society* : « Études bio-bibliographiques sur les fous littéraires² » et « Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous³ ». Entre ces publications et les articles de Nodier, une vingtaine d'années se sont écoulées. Voyons tout d'abord ce qui a changé dans le monde de la psychiatrie. Delepierre ayant vécu une partie de sa vie en Angleterre, nous évoquerons aussi la situation en Grande-Bretagne.

L'aliénisme en France et en Grande-Bretagne au temps de Delepierre

Le monde asilaire français connaît un chamboulement majeur dans l'intervalle qui nous intéresse ici : le vote de la loi de 1838 sur les établissements d'aliénés. Cette loi, qui impose à chaque département français d'avoir un bâtiment dédié à l'aliénation mentale, fait couler beaucoup d'encre, notamment parce qu'elle « confie à l'aliéniste un pouvoir d'assignation à résidence et de maintien en détention⁴ ». Ce nouveau pouvoir crée un climat de doute face aux médecins de la folie, d'autant plus que l'isolement asilaire ne fait pas ses preuves.

À peine construits, les asiles d'aliénés font déjà l'objet de nombreuses critiques, tout comme la loi de 1838 [...] : critiques extrêmes de la presse, de la littérature, d'anciens internés, mais aussi des aliénistes, de plus en plus nombreux à être frappés par le peu de résultats thérapeutiques que donnent ces grands, ces beaux, ces coûteux asiles refermés sur eux-mêmes⁵.

En Grande-Bretagne, il faut attendre 1841 pour que la présence d'un asile public par comté soit rendue obligatoire (jusque-là, ils sont au nombre de quinze dans tout le pays). La présence des aliénistes dans les affaires judiciaires prend quant à elle de l'importance au milieu du siècle, sous l'influence de Forbes Benignus Winslow. Comme cela a été le cas au XVIII^e siècle, la Grande-Bretagne fera figure de précurseur en ce qui concerne le traitement des aliénés, développant la méthode du *non-restraint*, qui fera énormément débat en France dès le second Empire. Ce procédé asilaire consiste à supprimer tous les moyens de contention ; il naît dans l'asile de Hanwell, géré par John Conolly. L'aliéniste Moreau de Tours sera un des

-
1. DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. Londres : Trübner & co., 1860.
 2. DELEPIERRE (Octave), « Études bio-bibliographiques sur les fous littéraires » dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres, Printed by Charles Whittingham, 1856-7, vol. III.
 3. DELEPIERRE (Octave), « Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres, Printed by Charles Whittingham, 1857-8, vol. IV.
 4. HOCHMANN (Jacques), *op. cit.*, p. 14.
 5. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 316.

opposants français les plus virulents à ce système, qui ne commencera à s'installer en France qu'à la fin du XIX^e siècle⁶. Bien que tous les asiles anglais « ne vivent pas à l'heure du *non-restraint* », cette méthode révolutionnaire « passionne le monde des aliénistes⁷ », tout comme les alternatives à l'internement développées outre-mer.

[D]ès le milieu du XIX^e siècle, des solutions alternatives à l'enfermement asilaire s'instaurent ponctuellement pour le placement d'aliénés tranquilles (mais ce ne sont pas les plus nombreux) : loin d'un asile, le « *family system* » inspiré de Geel, dans des villages d'accueil [...] ; près d'un asile, le « *cottage system* » dans une famille [...]. Enfin, précurseur d'un système qui va se développer en Europe dans la seconde moitié du XX^e siècle, le « placement intermédiaire » se partage entre l'établissement hospitalier et le domicile⁸.

En France, les années 1850 sont marquées par l'apparition de nouvelles théories qui s'imposeront dans la suite du siècle, à commencer par la théorie héréditaire et dégénéréscente portée par Morel. L'hérédité avait déjà été évoquée par Pinel et Esquirol, mais dans l'idée que les membres d'une même famille puissent présenter des troubles mentaux similaires. Morel postule quant à lui que « l'aliénation est [...] une déviation du type humain primitif qui s'aggrave à chaque transmission », et que la forme d'aliénation des enfants sera toujours plus grave que celle des parents : de génération en génération, ils tomberaient ainsi « du simple déséquilibre psychique [...] dans la mélancolie et la manie, puis dans la démence, enfin dans l'imbécilité et l'idiotie⁹ ». Parallèlement, la psychiatrie prend un tournant plus résolument organiciste. Selon Quétel, c'est avec Moreau de Tours que « les tenants d'une étiologie nécessairement organique de la folie triomphent et pour longtemps¹⁰ ». C'est aussi avec ce dernier et Morel que l'*excentricité* entre dans les classifications aliénistes de la folie¹¹. Dans la mesure où la catégorie de la monomanie implique l'idée d'une folie incomplète et qui donne l'apparence de la raison, les aliénistes s'attendent à traiter les cas de folies partielles qui s'intègrent bien dans la théorie dégénéréscente. La division structurante qui opposait la « santé » à la « maladie » laisse place à une division qui oppose le « normal » au « pathologique ». Dans ce contexte et sous l'égide de Moreau de Tours puis de Morel, folie et excentricité deviennent deux états pathologiques qui ont une origine commune : l'hérédité¹².

-
6. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 317.
 7. *Ibidem*, p. 392-393.
 8. *Ibidem*, p. 393.
 9. HOCHMANN (Jacques), *op. cit.*, p. 31-32.
 10. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 262.
 11. Voir GILL (Miranda), *op. cit.*, p. 253-260.
 12. *Ibidem*, p. 254-257.

En ce qui concerne le discours aliéniste à proprement parler, nous avons indiqué, dans le chapitre précédent, que les *Fragmens psychologiques* de Leuret, publiés en 1834, marquaient le passage à « l'ère des citations de la folie¹³ ». Cette tendance citationnelle ira croissant au fil du siècle, et « à la dissémination du discours de la folie dans le discours médical succéderont alors significativement un regroupement anthologique des textes d'aliénés et une spécialisation de leur lecture¹⁴ ». S'impose l'idée que les textes des aliénés peuvent devenir des preuves indiscutables de la folie, raison pour laquelle ils sont reproduits consciencieusement — mais pas intégralement — par des aliénistes comme Leuret, Moreau de Tours, Morel, Brière de Boismont ou Lélut dans la période qui nous intéresse. Aux citations s'ajoute tout un appareil rhétorique visant à assurer une copie ou reproduction fidèle au lecteur qui doit être capable, à partir des traités, de réaliser à son tour le raisonnement de l'aliéniste pour arriver au diagnostic de folie¹⁵. Au début des années 1850, Moreau de Tours sera aussi à ce niveau l'inducteur d'une « véritable *révolution* » en faisant du discours des aliénés non plus la « réalisation verbale de leur trouble » mais « un simple récit, fidèle et embrouillé, que l'aliéniste devra traverser pour remonter à l'expérience pathologique qu'il rapporte¹⁶ ». En Grande-Bretagne, « diverses productions atypiques et irrégulières [...] fourmillent dans les institutions psychiatriques britanniques et écossaises [...] », notamment des ouvrages “écrits par des fous” internés, des journaux et d’autres écrits asilaires¹⁷ ». En plus de son rôle de modèle en ce qui concerne le traitement de l'aliénation mentale, « [l']Angleterre apparaît aussi aux aliénistes comme un pôle en matière de publication de textes d'aliénés¹⁸ ».

Entre les années 1830 et 1860, les journaux français (notamment les nouveaux quotidiens accessibles au plus grand nombre¹⁹) continuent à véhiculer les informations et débats concernant le traitement de la folie. La littérature voit de nouveaux auteurs reprendre le thème, tels Balzac, Georges Sand, les frères Goncourt ou encore Nerval²⁰. Le deuxième tiers du XIX^e siècle est également une période durant laquelle fleurissent les recueils de portraits

13. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 61-62.

14. *Ibidem.*, p. 63.

15. *Ibidem*, p. 60-71 et 312-321.

16. *Ibidem* p. 237.

17. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 181.

18. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 189 note 374.

19. Nous avons effectué dans *La Presse*, lancé en 1836, les mêmes recherches que dans *Le Constitutionnel*, le *Journal des débats*, *Le Corsaire* et *Le National* mentionnés au chapitre précédent (p. 33 note 12) avec le même résultat — bien entendu, les noms des nouveaux aliénistes du temps ont progressivement remplacé ceux de Pinel, Esquirol et certains de leurs élèves. Nous aurions voulu réaliser la même expérience dans le journal *Le Siècle*, mais il n'est pas disponible en OCR sur Gallica.

20. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 457-464.

de marginaux, représentatifs de l'attrait pour les personnages excentriques qui sont régulièrement associés à la folie (en 1852 sont publiés, par exemple, *Les Excentriques* de Champfleury et *Les Illuminés* de Gérard de Nerval).

Éléments biographiques. Octave Delepierre, entre Bruges et Londres

Octave Delepierre (1802-1879) naît à Bruges, où il sera avocat puis bibliothécaire. En 1837, il devient conservateur des archives de la Flandre occidentale, puis il quitte Bruges en 1843 pour s'installer à Londres en tant que secrétaire de légation, poste qu'il occupera presque jusqu'à sa mort (il deviendra Consul-Général de Belgique en 1879). Érudit, membre de nombreuses sociétés savantes, Delepierre tient salon et publie énormément dans des disciplines diverses : linguistique, bibliographie, roman, poésie, mais aussi archéologie, histoire... On retient particulièrement ses travaux sur la poésie macaronique et les supercheries littéraires (il offre dans ce domaine des additions aux travaux de Quérard). Tremblay, dans sa thèse sur les fous littéraires soutenue en 2012, note la faible postérité de Delepierre, malgré sa production prolifique²¹.

Comme Nodier, Delepierre s'intéresse aux « productions atypiques et irrégulières²² ». Après sa mort, Nicolas Trüber, son gendre et imprimeur, notait son intérêt développé pour les « aberrations mentales et morales²³ ». Outre ses articles et son livre sur les fous littéraires, Delepierre s'intéressera encore à la folie dans deux articles, parus en 1764 et 1765. Dans le premier, « Démentiana²⁴ », il propose des solutions aux problèmes de l'institution psychiatrique ; dans le second, « Démentiana. Des hallucinations dans la république des lettres²⁵ », il se penche sur le « paradoxe du génie et de la folie²⁶ ».

Élément intéressant dans le cadre de notre étude, Jacques-Remy Dahan mentionne une rencontre entre Delepierre et Charles Nodier en 1835, alors que ce dernier réalisait un voyage familial à travers la Flandre. Delepierre aurait servi de guide à Nodier lors de son passage à Bruges. Remy affirme qu'« indéniablement, Delepierre connaissait les travaux de Nodier avant 1835 » (en témoignerait une lettre qu'il lui aurait envoyée la même année) et pose

21. TREMBLAY (Tanka G.), *Littérature à lier. La folie littéraire aux XIX^e et XX^e siècles*, Thèse non publiée en langues et littérature françaises, Université McGill, Montréal, 2012, p. 68-70.

22. *Ibidem*, p. 70.

23. *Ibidem*, p. 70 note 11.

24. DELEPIERRE (Octave), « Démentiana », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*, Londres, Printed by Whittingham and Wilkins, 1863-4, vol. VIII.

25. DELEPIERRE (Octave), « Démentiana. Des hallucinations dans la république des lettres », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*, Londres, Printed by Whittingham and Wilkins, 1865-6, vol. IX. Nos recherches ne nous ont pas permis d'accéder à cet article.

26. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 184.

l'hypothèse que « leurs conversations de Bruges [l'auraient] définitivement [...] convaincu d'abandonner le droit pour la littérature et la recherche bibliographique²⁷ ». Nous ne nous positionnerons pas sur ce point, mais la rencontre entre les deux hommes de lettres apparaît en tout cas de première importance en ce qui concerne l'étude des fous littéraires chez Delepierre. Il « se présenta souvent comme un disciple de Nodier » dans ce domaine²⁸.

L'influence du discours aliéniste dans l'*Histoire littéraire des fous*

L'Histoire littéraire des fous est divisée en deux parties : la première correspond à une liste chronologique d'un ensemble de fous classés en quatre catégories, la seconde présente quatre biographies plus étendues. Dans *Le Texte à l'épreuve de la folie et de la littérature*, Marc Décimo et Tanka G. Tremblay résument les grandes nouveautés de l'œuvre de Delepierre par rapport à ce qu'avait fait Nodier :

Le *corpus* des fous littéraires atteint désormais une soixantaine de cas ; il n'est plus strictement français, comme c'était le cas pour Nodier, excepté Colonna dont les ouvrages circulent en France. Des contemporains sont intégrés et non plus seulement des auteurs des siècles passés. Delepierre a élargi les frontières temporelles et géographiques. Il a aussi diversifié ses sources. Elles sont de deux ordres : bibliophiles et médicales²⁹.

Les deux types de sources donnent lieu à deux sections de plusieurs pages dans leur ouvrage, ce qui indique l'importance qu'ont eue les sources médicales dans les recherches de Delepierre sur les fous littéraires. Vivant à Londres dans la seconde moitié de sa vie, il se révèle « influencé par la littérature psychiatrique américaine, anglaise et française » à laquelle « il emprunte beaucoup, [qu']il plagie, et [qu']il cite³⁰ ».

Dans sa thèse de 2012 (*Littérature à lier. La folie littéraire aux XIX^e et XX^e siècle : histoire d'un paradigme*), reprise en grande partie dans l'ouvrage qu'il publiera en collaboration avec Décimo en 2016 (*Le Texte à l'épreuve de la folie et de la littérature*), Tremblay signalait différents lieux où Delepierre reprend textuellement des sources anglaises en les traduisant, sans l'indiquer. Nous reproduisons un extrait en miroir au texte original à titre d'échantillon et renvoyons à ladite thèse pour plus d'exemples³¹ :

-
27. DUFIEF (Pierre-Jean) (dir.), *La Lettre de voyage. Actes du colloque de Brest novembre 2004*. Rennes : P.U.R., 2007, p. 111.
 28. *Ibidem*, p. 110-113.
 29. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 172.
 30. *Ibidem*, p. 181.
 31. Voir TREMBLAY (Tanka G.), *Littérature à lier. La folie littéraire aux XIX^e et XX^e siècles*. *Op. cit.*, p. 72 notes 19 et 20.

L'application des causes aux effets dans la monomanie et dans son opposé, la folie raisonnable, offrira toujours un sujet d'étude du plus haut intérêt. L'Etiologie de ces maladies s'explique l'une par l'autre. Dans le premier cas, il y a un point malade dans un cerveau sain d'ailleurs, dans le second cas, un cerveau malade nous offre un point sain et normal. Ce sont ordinairement des esprits contemplatifs et noblement doués que l'on voit frappés de ce malheur³².

Malgré certains « oublis », l'ouvrage de Delepierre reste marqué par un effort de citations et de renvois vers la littérature bibliophilique (dont nous ne traiterons pas ici) et psychiatrique contemporaine. Au fil du texte apparaissent ainsi les noms et ouvrages des docteurs Lélut (*Le Démon de Socrate, ou l'Application de la science psychologique à celle de l'histoire*, 1856 et *L'Amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations*, 1846), Calmeil (*De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique et historique*, 1845) et Moreau de Tours (*Du hashisch et de l'aliénation mentale*, 1845) pour la France. Pour l'Angleterre, les noms des docteurs Brigham (« Illustration of Insanity, furnished by the letters and writings of the insane » dans *The American Journal of insanity*, 1848) Forbes Winslow (*The Journal of psychological medicine and mental pathology*, 1848-1858, dans lequel paraît l'article anonyme « *On the insanity of men of genius* », dont le plagiat chez Delepierre est exemplifié plus haut) et Conolly (*Inquiry concerning the indications of insanity*, 1830 ; Tremblay nous apprend que Delepierre plagie également *Familiar views of lunacy and lunatic life*, 1850, de cet auteur³⁴). Le médecin allemand Hahnemann est cité pour le traitement d'un fou littéraire³⁵. Ces médecins et auteurs sont contemporains de Delepierre, et leurs textes représentent des théories assez récentes lorsqu'il écrit pour la première fois sur les fous littéraires (rappelons-le, en 1856 pour la Philobiblon Society). Mais le bibliographe ne s'arrête pas là : il semble qu'il soit entré en contact directement avec certains aliénistes anglais³⁶ et

The etiology of monomania, and of its converse, “folie raisonnable,” [sic] is a subject of very deep interest, especially as they usually occur in contemplative or scientific minds. The questions might illuminate each other; as, in the one, there seems to be a mad point, in the other, a sane point in the brain. In the highly intellectual mind, we are presented with a dark spot, or phantom; in a maniacal brain, we may sometimes observe a lucid spot, from which may emanate one of the higher faculties of the intellect³³.

-
32. DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. Op. cit., 1860, p. 4. Ce passage correspond au début du premier article sur les fous littéraires publié par Delepierre dans la revue de la Philobiblon Society. À l'origine, le texte de Delepierre suivait encore plus étroitement la rédaction du document tiré du *Journal of psychological medicine and mental pathology*. Voir Delepierre (Octave), « Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous », *op. cit.*
33. « *On the insanity of men of genius* », dans *The Journal of psychological medicine and mental pathology*. Londres : Forbes Winslow, 1849, vol. II, p. 276.
34. TREMBLAY (Tanka G.), *Littérature à lier. La folie littéraire aux XIX^e et XX^e siècles*. Op. cit., p. 73 note 20.
35. Lélut, p. 1-2 ; Calmeil p. 3-4 et 34 ; Moreau de Tours, p. 100 ; Brigham, p. 7 ; Winslow, p. 14 ; Hahnemann, p. 49.
36. « Nous citerons un fait de ce genre qui nous a été raconté par le médecin même qui avait donné des soins au malade » (p. 6), « Voici l'extrait d'une lettre que nous écrivit le médecin de cette maison de santé » (p. 8).

qu'il se soit rendu au *Hannell Asylum* afin de se procurer « plusieurs des pièces exposées sur les étalages [de l'asile], pour [sa] collection d'ouvrages écrits par des fous » (p. 13).

Son introduction lui permet d'expliciter certaines des grandes idées et préoccupations de l'aliénisme de son époque, à commencer par la difficulté de distinguer la folie de la raison, voire du génie³⁷. Ces premières considérations, tirées des textes de Lélut et Calmeil, justifient l'importance du discours aliéniste dans son texte : Delepierre, reconnaissant son incapacité à distinguer la folie de la raison, se repose sur le diagnostic des spécialistes pour définir son corpus de fous.

Les observations précédentes [sur la difficulté à distinguer folie, raison et génie] que l'on pourrait étendre considérablement, font comprendre combien il est nécessaire et en même temps difficile de circonscrire et de déterminer une bibliographie des fous littéraires. Laissant à d'autres le soin de développer cet intéressant sujet, nous voulons nous borner à tracer une esquisse de quelques unes [sic] de ces existences dont l'état mental a été suffisamment dérangé pour que l'on prit des précautions à leur égard. (p. 3)

Il ne s'interdit pas de sortir des clous (sinon, comment évoquer les fous qui ont vécu avant l'invention de l'asile ?), mais insiste sur la nécessité d'une folie visible :

Nous prévenons donc tout d'abord que nous n'allons nous occuper que de quelques individus qui nous ont semblé réellement atteints de folie, et qui, s'ils n'ont pas été enfermés dans des maisons de sûreté, comme la plupart de ceux mentionnés ici, ont néanmoins montré une aberration mentale très décidée. (p. 3-4)

Notons toutefois que, si la folie avérée est la caractéristique première du « fou littéraire » de Delepierre, la justification de son corpus reste aussi bibliophilique. Car « presque toutes les nations fournissent des exemples d'écrivains qui entrent dans cette catégorie, et ce qui doit augmenter la curiosité des Bibliophiles à ce sujet, c'est que leurs ouvrages sont toujours assez rares, et qu'il est difficile de se les procurer » (p. 4). La rareté comme intérêt principal du bibliophile est aussi ce qui justifie de laisser de côté des hallucinés trop connus, et de ne « [s']occup[er] pour le moment que de ceux dont l'esprit a jeté un éclat moins brillant et moins durable » (p. 15).

37. « La folie entre pour quelque chose dans l'existence de la plupart des grands esprits que l'histoire nous fait connaître, et il devient souvent très difficile d'établir les dissemblances qu'offrent les prédispositions à la folie, avec certains états dits de raison. | Ainsi que la dit M. Lélut, membre de l'Institut, personne ne peut croire que Pythagore Numa, Mahomet, &c., fussent des fourbes car la fraude n'a jamais eu et n'aura jamais un tel pouvoir. Pour creuser sur la face de la terre un sillon dont les siècles n'effacent pas l'empreinte, il faut penser, affirmer, croire comme les masses, et plus qu'elles ; donc ces grands hommes croyaient à la réalité de leurs visions, de leurs révélations. C'étaient tout simplement des hommes de génie et d'enthousiasme, ayant des hallucinations partielles. L'auteur que nous venons de citer, a établi scientifiquement et avec calme, que ce qu'on est convenu d'appeler le *Démon de Socrate*, n'était autre chose qu'un état d'extase et une folie momentanée. » (p. 1-2) ; « La folie ne peut pas se définir, pas plus que la raison, a dit le Docteur Calmeil » (p. 2-3).

La nécessité de l'internement comme preuve d'une folie bien avérée implique l'évocation de ces internements au fil de l'ouvrage. Delepierre réfère parfois à des asiles précis³⁸, mais il se contente la plupart du temps d'évoquer un enfermement dans une « maison d'aliénés / de sûreté / de santé », voire juste un enfermement³⁹. Dans son introduction, il mentionne notamment trois asiles anglais, *The Crichton Institution*, *The Royal Edinburgh Asylum for the Insane* et le *Hanwell Asylum* pour leur méthode thérapeutique qui consiste à encourager les malades « à la composition littéraire » (p. 7). Delepierre insiste sur la particularité de ces asiles, dont les deux premiers impriment et publient des journaux mensuels écrits et imprimés par les internés, et dont le dernier vend les productions littéraires des aliénés à leur profit. Ces présentations sont l'objet de nombreuses citations exemplatives de textes d'aliénés, où il souligne la qualité littéraire de certains textes produits (p. 7-14).

Des remarques sur la qualité des écrits de certains aliénés se retrouvent à d'autres endroits de son ouvrage, particulièrement dans la partie dédiée aux « Belles Lettres » :

Malgré ses éclairs de génie, on ne peut s'empêcher en le lisant, de sourire à la description de ses caractères impossibles, de ses sentiments extravagants [...]. (p. 42)

Ces vers tracés à l'aide d'une clé, sur les panneaux de bois de sa chambre, doivent faire douter qu'il fut réellement fou lorsqu'il les composa. Les pensées et le langage sont nobles et dignes, dans les strophes qui suivent [...]. (p. 43)

Voici un exemple de son talent poétique, qui était parfois réellement remarquable [...]. (p. 46)

On y trouve [dans ces vers] un sentiment de mélancolie, qui pourrait faire douter, comme dans le cas du poète Christophe Smart, si l'intelligence qui rencontre de pareilles expressions pour ses pensées, peut être absolument dérangée [...]. (p. 47)

Ce dernier vers semble émaner d'un vrai sentiment poétique. (p. 48)

Le lecteur ne doit pas s'imaginer pourtant que ces quatre volumes ne soient remplis que d'extravagances ; l'auteur y déploie une très grande érudition, et prouve par ses citations et

-
38. « Charenton » p. 45 et 98, « Bedlam » p. 41 et 42, « Bicêtre » p. 47, « l'asile de Bethnal Green » p. 172. Quétel nous apprend que *Bedlam* est le diminutif du *Bethlème hospital* de Londres. Déjà au XVII^e siècle, il s'agissait de l'hôpital dédié aux fous le plus célèbre, à tel point que le terme « *Bedlam* » deviendra « synonyme dans tout le pays d'asile de fous ». QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 232.
 39. « [C]et infortuné, nommé Paoletti, qui avait été enfermé depuis cinq ans » (p. 21) ; « le parlement le fit arrêter et le condamna à être envoyé aux Petites Maisons pour le reste de ses jours » (p. 25) ; « enfermé dans une maison d'aliénés » (p. 42) « on fut obligé de l'enfermer de nouveau, après un peu de temps. Successivement il fut logé dans diverses maisons d'aliénés de Londres et des environs » (p. 46) ; « l'un et l'autre néanmoins sont morts dans un état complet de folie, après une longue détention » (p. 47) ; « on fut obligé de l'enfermer dans une maison de sûreté » (p. 50) ; « on fut de nouveau obligé de l'enfermer dans une maison de Santé » (p. 54) ; « à l'époque de la composition de ce livre, [il] était enfermé dans un hospice de lunatiques à Pise » (p. 74) ; « l'œuvre de Joseph Bernardi, composée pendant qu'il était enfermé dans une maison d'aliéné » (p. 75) ; « Ses extravagances le firent enfermer plusieurs fois. » (p. 93) ; « il fut frappé de folie immédiatement après, au point que l'on dut l'enfermer dans une maison de santé » (p. 171) ; « on fut obligé de le garder de nouveau à vue, dans une maison de Chelsea » (p. 173).

ses extraits sans nombre, qu'il avait immensément lu, et, qui plus est, retenu ses lectures. Malheureusement tout est si incohérent, qu'il serait difficile de les lire en entier. C'est évidemment le produit d'un cerveau en délire [...]. (p. 167)

Les prouesses littéraires de certains fous ont intrigué les aliénistes dès les débuts de la psychiatrie, et Rigoli a montré la tendance de ces derniers à se faire critiques littéraires des textes d'aliénés, y trouvant des preuves de la folie, des signes de récupération des facultés mentales, ou même un talent qui tranche avec la folie avérée du malade⁴⁰. Chez Delepierre, l'évocation de cette qualité littéraire et les citations qui y sont associées n'ont pas pour but d'appuyer ou de contredire le diagnostic médical — elles ont valeur d'exemple à destination des curieux⁴¹. Toutefois, son intérêt pour ces particularités se place dans la continuité des questionnements et jugements que l'on trouve dans les textes des aliénistes de son époque, notamment chez Lélut et Calmeil. Pour ce lettré en quête de singularités bibliographiques, il s'agit en outre de particularités qui sont dignes d'intérêt pour la sphère bibliophile.

Ainsi, Delepierre s'éloigne de la représentation du fou qu'on trouve chez Nodier, qui oppose résolument génie et folie. Pour Nodier, la folie semble évincer toute possibilité de véritable talent ; pour Delepierre, la folie n'empêche pas le génie, et vice-versa. C'est une approche bien plus similaire à celle du monde aliéniste. Comment expliquer ce glissement ? Les théories aliénistes étaient plus installées et développées à l'époque de Delepierre, et ce dernier a collaboré directement avec les aliénistes, étudié directement les textes produits dans les asiles. Nodier a choisi d'évoquer quelques textes qui avaient attiré son attention par leur étrangeté ; son avis était déjà fait. Delepierre, en cherchant des textes au hasard qui pouvaient correspondre à l'image du « fou littéraire », avait plus de chances de découvrir du talent et des productions de qualité où il ne les attendait pas. Le passage à la « recherche » des fous littéraires a ainsi pu conditionner un rapport différent du deuxième bibliographe. Peut-être Delepierre avait-il également un esprit moins conservateur. En outre, c'est certainement l'usage explicite de références médicales chez Nodier qui a porté Delepierre à aller y puiser une assise théorique. N'aurait-il pas compris l'ironie, du fait de son éloignement du centre parisien et même de la France ? Son approche conditionnera en tout cas les suivantes.

Quand Delepierre cite non plus les prouesses littéraires, mais les écrits farfelus des aliénés, c'est afin d'exemplifier la folie qui a été déterminée par des spécialistes, ou d'établir la

40. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 176-188.

41. Nous avons vu, dans notre premier chapitre, l'importance que pouvaient avoir les citations des textes curieux dans les attentes des bibliophiles. Voir p. 28-29.

folie d'un auteur qui n'a pas été interné par des extraits qui « montrent » sa folie⁴². Lorsque le présumé fou n'a pas été enfermé et que Delepierre dispose de peu d'informations biographiques sur lui, il montre une tendance à juger de la folie sur la seule base des titres des ouvrages qu'il peut exposer aux lecteurs :

[Postel] commença alors à composer un livre dont le titre seul dénote la folie de l'auteur [...]. (p. 23)

François Dosche se rendit parfaitement digne d'être l'un des adhérents de Morin, par le désordre de ses idées et l'extravagance de son style. Le titre suivant d'un de ses opuscules suffit pour juger et de l'un et de l'autre [...]. (p. 27)

Les titres seuls de ses nombreuses publications [...] sont une preuve suffisante de la folie de ce malheureux, par leur incroyable extravagance [...]. (p. 29)

Les titres seuls de ses livres au nombre de plus de vingt [...] indiquent suffisamment l'état du cerveau de notre original [...]. (p. 84)

Démons [...] composa des ouvrages dont les titres seuls annoncent qu'il avait donné congé à sa raison [...]. (p. 89-90)

Les deux ouvrages dont nous donnons les titres en entier, témoignent que le texte n'est d'un bout à l'autre qu'un amphigouri inextricable [...]. (p. 90)

Certes, ce titre seul annonce que notre auteur eut pu être mis dans une maison de santé, sans grande injustice [...]. (p. 163)

Le diagnostic de folie posé par Delepierre repose donc généralement sur un accord supposé avec le lecteur concernant ce qui peut être écrit et pensé par un cerveau sain. Le fait qu'il se contente souvent d'expliquer le contenu des ouvrages pour attester la folie des auteurs s'inscrit dans la même tendance. Le « style » de l'auteur, quand il est évoqué, n'est présenté que comme une conséquence de la folie ; il ne s'agit pas du critère sur lequel se base son diagnostic. Contrairement à l'aliéniste qui peut insister sur ses compétences pour revendiquer sa capacité à déceler la folie là où elle n'est pas visible, Delepierre se contente d'étudier la folie visible et s'appuie sur l'idée générale que l'on peut se faire des idées aberrantes. Notons qu'il lui arrive tout de même — rarement — de tenter un diagnostic personnel, comme le montrent les exemples suivants : « Un amour propre excessif lui bouleversa le cerveau, à en juger par l'inscription placée sous son portrait dans [son ouvrage] » (p. 56) ; « Il composa

42. « La scène suivante [...] est tout aussi extraordinaire, mais nous en avons assez dit pour que le lecteur puisse juger de l'œuvre » (p. 60-61) ; « ces noms bizarres ne font rien en comparaison de la bizarrerie des vers et des idées, qu'il serait difficile de faire comprendre, à qui n'a pas le livre sous les yeux. Essayons d'en donner une esquisse » (p. 61) ; « Ce livre se compose d'une suite de non-sens dont l'exemple suivant est encore un des moins absurdes » (p. 67) ; « Je pense qu'après cette tirade, personne ne doutera que notre forcené méritait d'être mis aux Petites Maisons » (p. 166).

aussi, dans ses moments que nous ne pouvons nous empêcher de qualifier d'hallucination, l'*Anagrammeana, poème en huit Chants*⁴³ » (p. 68).

Comme chez Nodier, le vocabulaire médical spécifique aux maladies mentales se trouve chez Delepierre, à commencer par le terme « aliéné » (p. 6, 7, 12, 41...), qui était absent chez son prédécesseur. Ses fous littéraires sont des « lunatiques » (p. 13, 73, 92), des « hallucinés » (p. 33, 36, 69, 174), des « visionnaires » (p. 23, 97) des « maniaques » et « monomanes ». Manie et monomanie semblent toutefois se confondre sous le thème de l'obsession et de « l'idée fixe » (p. 40), qui se rapportent normalement uniquement à la monomanie⁴⁴. Delepierre parle ainsi de « monomanie mélancolique » (p. 12), « monomane » (p. 23, 164), « monomanie de ce fou théologue » (p. 28), « théomanie » (p. 34, il cite Calmeil), « manie » (p. 45, 65, 175), « monomanie religieuse », « monomanie d'écrire » (p. 74), « maniaque » (p. 75, 78), « manie [...] d'écrire constamment » (p. 76), « monomane néologue » (p. 77), « monomanie d'écrire et de se faire imprimer » (p. 77), « manie des voyages » (p. 83), « monomanie d'être frère d'un roi de France » (p. 95), ou encore « manie religieuse » (p. 174). L'omniprésence de la monomanie dans un texte publié en 1860, alors que « [d]ans les années 50, la référence à la monomanie, qui avait envahi jusqu'au champ de la littérature (Nodier, Balzac), décroît assez rapidement⁴⁵ » peut s'expliquer par le fait que Delepierre puise à des sources qui datent de la fin des années 40 et reposent encore pleinement sur cette catégorie : Calmeil principalement, mais aussi Moreau de Tours — deux élèves directs d'Esquirol⁴⁶. L'ensemble des monomanies sont réunies dans son ouvrage sous les termes de « monomanie intellectuelle » (p. 4) — termes qu'il reprend à Calmeil et qui justifient les différentes déclinaisons de la catégorie dans son texte.

Ajoutons que le classement même de Delepierre, qui divise ses fous littéraires sous les sections « Théologie », « Belles Lettres », « Philosophie et science » et « Politique », relève

43. Delepierre évoque ici Gabriel Hécart. Nous avons montré au chapitre premier, p. 17 que l'*Anagrammeana* lui était attribué à tort.

44. Calmeil les distingue précisément dans son traité : « La manie est annoncée par la perversion, par le bouleversement de toutes les fonctions de l'entendement, par des actes tumultueux, par des scènes de violence et d'éclat qui en imposent singulièrement à l'imagination des hommes qu'un pareil tableau frappe pour la première fois. [...] Ce qui différencie surtout ces malades d'avec les monomaniaques, c'est que la réflexion leur est interdite, que toute espèce de régularité se trouve bannie des fonctions de l'entendement, tandis que les monomaniaques péchent par la contention de leur esprit, et que plusieurs actes intellectuels et moraux continuent à s'accomplir chez eux dans l'état le plus parfait de raison. » CALMEIL (Louis-Florentin), *La Folie considérée sous le rapport pathologique, philosophique, historique et judiciaire*. Paris : J.-B. Baillière, t. I, 1845, p. 75-79.

45. HOCHMANN (Jacques), *op. cit.*, p. 40.

46. Voir notamment SEMELAIGNE (René), *Les Pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*. Paris : J.B. Baillière et fils, 1930, vol. I, p. 226-233 et 294-302.

presque du classement nosologique des monomanies. Delepierre distribue en effet ses monomanies selon l'objet de leur obsession, tendance qui se manifeste chez les aliénistes dès l'apparition de la notion chez Esquirol⁴⁷. L'accroissement de son corpus demandait une forme quelconque d'organisation au texte, mais il aurait pu faire un tout autre choix.

L'intérêt de Calmeil pour la folie et les délires collectifs et héréditaires se retrouve aussi chez Delepierre, à travers des informations périphériques dans la bibliographie de quelques fous. Delepierre note ainsi, à propos de Luc Clennel : « il excellait [...] dans les aquarelles [...] lorsqu'[il] [...] perdit soudainement la raison [...] Il est digne de remarquer que sa femme, peu après, fut aussi frappée de folie, ainsi que le peintre E. Bird, chargé d'achever le tableau [sur lequel il travaillait] » (p. 54). Plus loin, il indique à propos de William Martin :

[...]es œuvres qu'il publia durant près d'un quart de siècle, et son excentricité habituelle, suffisent pour lui donner une place ici. Remarquons aussi qu'il était frère de Jonathan Martin qui incendia la cathédrale d'York, en 1829, dans un accès de folie, et de John Martin, le célèbre peintre dont les conceptions extraordinaires ont créé un genre nouveau. (p. 80)

Il fait d'ailleurs référence à la « nature épidémique de la monomanie religieuse » (p. 34) étudiée par Calmeil dans sa partie sur les fous théologues. Sans théoriser outre mesure, Delepierre compile ces faits comme des éléments « notoires » dans la description d'un fou.

Nous avons vu que Delepierre délègue majoritairement le diagnostic de la folie au médecin et se montre assez humble lorsqu'il s'agit de déterminer la folie d'un auteur — il faut qu'elle soit extrêmement visible. À la fin de la première partie de son ouvrage, il se permet toutefois une sorte de théorisation autour de la folie littéraire. À l'aune des théories développées par Moreau de Tour sur le rêve dans *Du hasard et de l'aliénation mentale*, Delepierre explique qu'il serait possible de tirer « des conclusions d'une nature toute pratique » (p. 102) de l'étude de la folie littéraire. Il évoque dans ce passage l'état de rêve éveillé, durant lequel

l'imagination devient souveraine, absorbe et résume en elle toute l'activité cérébrale C'est ainsi que s'explique que l'on comprend beaucoup mieux comment les Fous écrivent parfois des choses sensées, et comment des esprits ordinairement très sensés ont de temps à autre écrit de grandes folies. Les uns comme les autres rêvent tout éveillés, l'association normale des idées échappe peu à peu à la volonté, la conscience de nous-mêmes s'affaiblit, et nous passons de la vie réelle à celle de l'imagination. (p. 101⁴⁸)

Cela justifie, selon lui, qu'« [u]ne esquisse de la folie littéraire n[e soit] pas [...] un sujet de pure curiosité bibliographique » (p. 102). Ainsi, c'est sur l'idée d'une association entre la folie

47. Voir RENNEVILLE (Marc), *op. cit.*

48. Pour l'extrait complet, nous renvoyons à l'annexe 1.

et le rêve que Delepierre termine la première partie de son ouvrage. Dans ce passage, il récupère et restitue au lecteur de nombreuses considérations sur la folie présentes dans les traités aliénistes et qui ont déjà trouvé des exemples dans sa bibliographie : frontières floues entre folie et raison, multiplicité des causes de la folie... En donnant une telle importance à la théorie de Moreau à la fin de son classement, c'est cependant aussi à Nodier qu'il rend hommage, car la majorité de la théorie que ce dernier avait développée dans « De quelques phénomènes du sommeil » se trouve citée par l'aliéniste⁴⁹. La communication entre discours aliéniste et discours littéraire sur la folie est encore une fois manifeste — Delepierre sera d'ailleurs cité par Lombroso dans *L'Homme de génie*⁵⁰. Tous ces éléments permettent à Delepierre de donner à la bibliographie des écrits de fous des perspectives plus étendues que celles qu'elle semble avoir à première vue, allant jusqu'à l'intégrer dans la recherche médicale sur la folie — cela montre le sérieux avec lequel il traite son sujet, et le fait qu'il traite plus l'écriture comme une conséquence intéressante de la folie que la folie en opposition avec la littérature, comme c'était le cas chez Nodier.

C'est finalement par le *sérieux* que l'on pourrait résumer l'approche de Delepierre face au discours aliéniste. Là où Nodier ironisait et parodiait ce discours, Delepierre en fait la base théorique de son corpus et de sa réflexion. Le vocabulaire et les grands noms de la sphère aliéniste sont récupérés dans les deux cas, mais pas avec le même objectif. Cela s'explique par le fait que, chez Nodier, l'étude de la folie littéraire est mise au service d'une argumentation concernant l'industrialisation et la décadence de la littérature. Delepierre, lui, veut présenter des curiosités littéraires qui peuvent être caractérisées comme telles parce qu'elles sont l'ouvrage de personnes diagnostiquées folles par les médecins, et qui peuvent d'autant plus intéresser le bibliophile qu'elles sont difficilement accessibles. L'accroissement du corpus et son classement, ainsi que l'usage de la citation comme exemplification de la folie rapprochent le texte de Delepierre des textes aliénistes de son époque, mais sans pour autant qu'il se revendique capable de repérer la folie dans des textes où elle n'est pas pleinement perceptible. Son ouvrage tout entier est ainsi placé sous le patronage des spécialistes de la folie.

49. Sur la récupération du discours littéraire dans la théorie de Moreau de Tours, voir RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 442-448.

50. WHITEHEAD (James), *Madness and the romantic poet. A critical history*. Oxford: Oxford University Press, 2017, p. 168-169.

IV. GUSTAVE BRUNET : LE DIAGNOSTIC INDIRECT

Gustave Brunet publie *Les Fous littéraires : essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.*¹ en 1880 sous le pseudonyme de Philomneste Junior. Cet ouvrage est souvent considéré d'une qualité inférieure à celui de son prédécesseur Delepierre², bien que l'*Histoire littéraire des fous* soit moins connue. Il fait d'ailleurs l'objet de « Rectifications » signées Tcherpakov (pseudonyme d'Auguste Ladrague) dès 1883. Nous verrons comment certains élargissements du corpus de Brunet, jugés excessifs déjà au moment de la publication de son ouvrage, trouvent un écho dans la conception de la folie de son temps.

La psychiatrie en France au temps de Brunet

Dès 1859, Moreau de Tours affirmait « la névrose essentielle du génie³ » dans *La Psychologie morbide*. Par cette « névrose » (qui correspond dans sa théorie à une agitation des fibres nerveuses), il donnait une origine similaire au génie et à la folie, tout en continuant à les différencier fermement — la cause étant la même, les aboutissements différents. Son texte engendrera de nombreux débats dans les années 1860 et 1870⁴. Au même moment, le concept de dégénérescence porté par Morel s'impose largement dans la sphère psychiatrique. Avec cette nouvelle perception de la folie, Morel « articule [...] en psychiatrie une perception naturalisante, normative, physico-morale et catastrophique de la folie. Les mailles théoriques se nouent où sera pris le génie⁵. » Le concept de dégénérescence entraîne en effet une pathologisation grandissante des figures du génie et des artistes, dont on considère que « les surprenants talents ne sont que le revers de tares profondes⁶ ». C'est l'époque où apparaissent les pathographies d'hommes célèbres, soit des « biographie[s] axée[s] sur l'aspect médical et pathologique⁷ » dans lesquelles les pathographes — souvent des médecins — tentent de déterminer le diagnostic mental de personnes déjà mortes. Les ouvrages à succès que sont

-
1. PHIOMNESTE JUNIOR, *Les Fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, des illuminés, visionnaires, etc.* Bruxelles : Gay et Doucé éditeurs, 1880.
 2. Nous avons vu au chapitre premier (p. 28-29) l'article de Drujon qui compare les deux textes. Blavier dira du travail de Delepierre qu'il est « de loin supérieur à celui [...] de Gustave Brunet ». BLAVIER (André), *Les Fous littéraires. Op. cit.*, 1982, p. 64.
 3. GROS (Frédéric), *op. cit.*, p. 4.
 4. *Ibidem*, p. 101-112.
 5. *Ibidem*, p. 117.
 6. *Ibidem*, p. 120.
 7. Voir SIROTKINA (Irina), « La pathographie de Dostoïevski, ou les dangers d'être père de *L'Idiot* », dans *Gesnerus*, n° 62, 2005, p. 33-49. Lélut est considéré comme l'auteur des premières pathographies d'écrivains. Il s'intéressera au « démon » de Socrate et aux « hallucinations » de Pascal dans les années 1840 et 1850. Les travaux de Lélut dans ce domaine sont cités par Delepierre au début de son *Histoire littéraire des fous*.

L'Homme de génie de Cesare Lombroso⁸ et *Dégénérescence* de Max Nordau feront triompher l'image du génie dégénéré dans toute l'Europe de la fin du XIX^e siècle et ouvriront de nouveaux débats⁹.

La citation des textes de fous reste quant à elle omniprésente dans les ouvrages des aliénistes : l'étude de leurs productions « littéraires et plastiques » prend une importance toujours plus grande dans le diagnostic médical. Frédéric Gros insiste sur deux textes traitant des liens entre écriture et folie au début des années 1860 : l'ouvrage *La Folie lucide*, publié en 1861 par Trélat, et l'article « De la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la sémiologie et de la médecine légale » de Marcé, qui paraît en 1864 dans la *Revue d'hygiène publique et de médecine légale*. Tandis que Trélat présente les écrits d'aliénés comme des exemples de ses catégorisations nosographiques, Marcé renouvelle le rapport aux textes des aliénés en se demandant quel diagnostic mental peut être posé pour l'auteur sur la base d'un texte. Ce dernier part d'un postulat qui deviendra la base de toutes les analyses : « l'écriture est la vivante image de l'esprit¹⁰ ». L'importance accordée à l'écrit tient alors au fait qu'il s'agit d'une donnée matérielle conservable et au fait que l'écrit serait un lieu privilégié de l'expression de la folie¹¹.

Les années 1850 à 1870 sont une période d'augmentation du nombre des structures asilaires, ce qui s'explique par la période de prospérité économique que représente le Second Empire. Les traitements restent cependant disparates. Dans ce nouveau contexte, La Salpêtrière, Bicêtre et Charenton laissent leur place de modèles à l'Hôpital Saint-Anne¹², où travaillera notamment Valentin Magnan, qui développera avec Charcot des théories importantes sur les perversions sexuelles¹³.

Le début des années 1860 est également marqué par un courant de libéralisation de la presse sous le régime de Napoléon. Cela a pour conséquence l'expression d'un mouvement antipsychiatrique assez fort dans la presse française de l'époque : alors que les oppositions à la loi de 1838 avaient d'abord été muselées, elles s'expriment de manière virulente à partir des années 1860. L'accusation principale rend les aliénistes responsables d'enfermements

8. L'ouvrage paraît d'abord en italien sous le titre *Genio e Follia* (1864) ; l'œuvre de Delepierre sur les fous littéraires y est « amplement exploitée » (RIGOLI, *op. cit.*, p. 190 note 376). Après six éditions, il prend le titre *L'Uomo di genio* en 1888 et est traduit en français dès l'année suivante (*L'Homme de génie*, 1889).

9. GROS (Frédéric), *op. cit.*, p. 113-114.

10. *Ibidem*, p. 16.

11. *Ibidem*, p. 16-28.

12. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 310-312.

13. Sur le développement d'un questionnement autour des perversions sexuelles et surtout du félichisme en psychiatrie dans la seconde moitié du XIX^e siècle, nous renvoyons à la très intéressante thèse de DIAZ CORNIDE (Martina), *La Belle-Époque des amours félichistes*. Paris : Classiques Garnier, « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2019.

arbitraires au profit de familles qui voulaient se débarrasser d'un proche ou de l'État qui voulait se débarrasser de ses opposants. Leur présence dans les tribunaux est remise en question. Parmi les anciens patients, des témoignages décrivant les traitements asilaires pullulent. On voit dans les asiles des fabriques à incurables tant le nombre de guérisons est faible. Si les cas d'enfermements arbitraires étaient en réalité très minoritaires, les récits des conditions de détention agitent la presse. Toutes ces revendications vont donner lieu à des enquêtes gouvernementales, qui finiront par soutenir la sphère aliéniste face à l'opinion publique. De nombreux médecins de la folie prendront part aux débats pour revendiquer leur professionnalisme (Parchappe, Motet, Morel, Brière de Boismont par exemple), sans réussir à endiguer le malaise grandissant de la sphère publique face aux aliénistes. Ce malaise va donner lieu à des questionnements qui se prolongeront jusqu'à la fin du siècle¹⁴.

Dans la littérature, les liens avec le discours psychiatrique continuent à se tisser, la théorie de la dégénérescence trouvant son plus fameux propagateur en Zola, qui commence en 1870 sa série des *Rougon-Macquart*. Le monde asilaire est aussi dépeint chez les Goncourt, Villiers de l'Isle-Adam, Jules Vallès... Des auteurs comme Baudelaire et Hugo décrivent alors la tendance naissante chez les aliénistes à voir des fous dans les grands penseurs et les hommes de lettres¹⁵.

Éléments biographiques. Gustave Brunet et les sources de seconde main

Pierre-Gustave Brunet (1805-1896) est né et mort à Bordeaux. Lorsque l'on tente de se renseigner sur sa vie, les informations sont peu nombreuses. On peut généralement lire qu'il fut à la tête de l'Académie de Bordeaux, adjoint au maire de la même ville, et que sa production littéraire fut prolifique sur des sujets variés. On sait également qu'il a souvent été confondu avec son homonyme Jacques-Charles Brunet, bibliographe renommé et auteur du *Manuel du libraire* (notamment cité par Nodier dans ses articles). À la recherche de plus d'informations, nous avons consulté les *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux*¹⁶

14. « French alienism and antipsychiatry, 1860-1900 » dans DOWBIGGIN (Ian), *Inheriting madness*. Californie: University of California Press, 1991, p. 93-115.

15. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 458-460.

16. Ces actes de l'Académie de Bordeaux sont publiés pour la première fois en 1839, avec la volonté d'intégrer l'Académie dans la tendance de « nombre de Sociétés littéraires ou scientifiques » qui « ont décidé l'impression de leurs travaux ». Le nom des actes change en même temps que celui de l'académie : « l'Académie Royale » deviendra simplement « l'Académie » puis « l'Académie Impériale » et finalement « l'Académie nationale ». Les actes sont tous disponibles sur Gallica : années 1839-1847 [U.R.L. : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb326816367/date.item>], années 1848-1859 [U.R.L. : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32849549r/date.r>] et années 1860-1896 [U.R.L. : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34363194v/date>].

et le *Bulletin du bibliophile*, où Brunet a publié abondamment. Les éloges publiés à l'occasion de son décès nous ont permis de dresser un portrait un peu plus clair du littérateur¹⁷.

Brunet naît dans une famille bordelaise liée à la municipalité et au commerce. Il exercera lui-même dans ces deux domaines en tant qu'adjoint au maire puis secrétaire général de la Chambre du commerce pendant vingt-deux ans. Il semblerait que son importance dans le domaine des lettres augmente à partir de 1839, année durant laquelle il publie un texte sur les ouvrages écrits en patois « à la demande de Charles Nodier¹⁸ ». En 1840, il entre à l'Académie de Bordeaux. Il publie par la suite de nombreux textes sur des sujets variés : politique, commerce, viniculture, philologie... Grand érudit lisant couramment l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, il a pourtant peu quitté Bordeaux, raison pour laquelle il réalisait généralement ses travaux bibliographiques à partir de catalogues de ventes. Maurice Tourneux, dans le *Bulletin du bibliophile*, voit là la raison de « l'infériorité des nomenclatures qu'il a entreprises [et qui] trahiss[ait] à chaque page l'emploi de matériaux de seconde main ». Son immense savoir est cependant bien reconnu, et Tourneux note que « ce sont surtout les curiosités de la bibliographie vers lesquelles M. G. Brunet se sentait attiré ». Il publie notamment sous le nom de Philomneste Junior, en hommage à Gabriel Peignot, qui était « le plus grand bibliographe » de la première moitié du XIX^e siècle et signait « Philomneste¹⁹ ».

Le « Tableau des Membres » et l'annonce des « Officiers de l'Académie pour l'année [suivante] » présents chaque année dans les Actes du quatrième trimestre nous apprennent que ce n'est pas en tant que président que Brunet a le plus servi l'institution. Ses premières années sont marquées par une montée rapide dans le Conseil d'Administration : archiviste en 1842 et 1843, il devient secrétaire général de 1844 à 1846, et finalement président pour l'année 1847. Comme prévu dans l'article XV du règlement de l'Académie (1839, 1^{er} trim., p. 11), le président ne peut conserver son poste plus d'un an, il devient donc vice-président pour 1848, avant de reprendre le statut de simple membre. En 1849, il redevient archiviste et conservera ce poste jusqu'en 1862. C'est donc en tant que « dépositaire des archives »

-
17. *Compte rendu des séances de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, rédigé par le secrétaire général*, année 1896, p. 12-13. Document annexé aux *Actes de l'Académie national des Sciences-Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*. Paris : E. Dentu, 1896 (3^e série, 58^e année) ; TOURNEUX (Maurice), « Gustave Brunet » dans *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*. Paris : Techener, 1896/01, p. 130-136. Voir aussi « Brunet » dans LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Administration du Grand dictionnaire universel, 1867, t. II, p. 1348.
 18. *Compte rendu des séances de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, rédigé par le secrétaire général*, année 1896, p. 12.
 19. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 104.

(1839, 1^{er} trim., p. 10) de l'Académie, chargé d'y maintenir l'ordre, qu'il officiera le plus long-temps. Il deviendra finalement membre honoraire en 1887.

Nous terminerons en signalant le fait qu'en plus d'avoir connu Nodier, Brunet a collaboré avec Delepierre sous le nom des « Frères Gébéodé » (G. B. O. D. étant leurs initiales mises à la suite) pour la réalisation de la *Bibliothèque biblio-facétieuse*²⁰. Publiée en trois volumes entre 1842 et 1846 à un très petit nombre d'exemplaires, elle était dédiée à l'édition de textes rares²¹. Brunet « signera par ailleurs la nécrologie de Delepierre²² ». Le monde des bibliographes de fous littéraires, s'étirant de Paris à Bruges et à Bordeaux, n'en paraît que plus petit.

L'influence du discours aliéniste dans *Les Fous littéraires : essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc.*

L'ouvrage de Brunet se compose d'un « Avant-propos » où l'auteur expose ses sources principales, d'une liste de fous littéraires présentés par ordre alphabétique et d'« Additions », fruits « de nouvelles recherches et de quelques communications bienveillantes survenues pendant l'impression » (p. 201). Une note annonce ensuite le décès d'Octave Delepierre, dont Brunet indique que « c'est, grâce à ses encouragements, qu'[il a] tenté d'aborder le même sujet » (p. 221). Elle est suivie d'une dernière partie intitulée « supplément », où Brunet mentionne rapidement quelques textes dus à des « fous ascétiques et mystiques » (p. 224).

Le programme principal de l'ouvrage est indiqué dès son titre : littérature excentrique, illuminés et visionnaires. Brunet définit la « littérature excentrique » en citant les « Mélanges tirés d'une petite bibliothèque » et « De quelques livres excentriques » de Nodier²³. Quant aux « illuminés » et aux « visionnaires », ils composent la grande majorité de sa liste de fous²⁴. Le « visionnaire », à l'époque de Brunet, est une « personne qui croit avoir des visions²⁵ » ou, plus précisément, une personne qui a des « hallucinations visuelles²⁶ » ; « l'illuminé » est quant

-
20. LES FRÈRES GÉBÉODÉS (éd.), *Bibliothèque biblio-facétieuse*. S.l., 3 vol., 1852-1854. Un article plus récent a été consacré à ces ouvrages et à leurs auteurs par Jean-Paul Fontaine dans *Le Magazine du bibliophile et de l'amateur de manuscrits & autographes*. Montmorillon : Éditions Octopresse, janvier-février 2010, n° 82, p. 28.
 21. « Delepierre » dans LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Administration du Grand dictionnaire universel, 1870, t. VI, p. 349.
 22. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 187.
 23. « J'entends par un livre excentrique un livre qui est fait hors de toutes les règles connues de la composition et du style, et dont il est impossible ou très difficile de deviner le but, quand il est arrivé par hasard que l'auteur eût un but en l'écrivant » (Nodier, « De quelques livres excentriques », art I, p. 19 ; cité par Brunet p. VI).
 24. Un ou l'autre terme se trouve dans une septantaine d'articles.
 25. LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Administration du Grand dictionnaire universel, 1876, t. XV, p. 1115.
 26. CALMEIL (Louis-Florentin), *La Folie considérée sous le rapport pathologique, philosophique, historique et judiciaire*. Paris : J.-B. Baillière, t. I, 1845, p. 10.

à lui un « visionnaire en matière religieuse²⁷ ». Dans l'ouvrage, les deux termes sont cependant fréquemment utilisés comme des synonymes, la majorité des visionnaires ayant des visions religieuses. D'autres termes encore sont utilisés dans le même sens : c'est le cas d'« halluciné » (p. 18, 184, 190), « théosophe » (p. 28, 72, 178, 187) ou encore « mystique » (p. 94, 100).

L'« Avant-propos » de Brunet se divise en trois parties. On peut y percevoir à la fois la volonté de l'auteur de s'inscrire dans la lignée des études de textes d'aliénés, et le fait que ses sources seront finalement surtout bibliographiques et bibliophiliques. Brunet commence par évoquer l'ouvrage de Nodier « au sujet des écrivains aliénés ou excentriques » (p. V). L'assimilation du fou littéraire de Nodier à un aliéné est ainsi effective dès les premières lignes, bien que, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, le diagnostic de ce dernier ne repose pas sur un diagnostic médical. Suivent ensuite des extraits de Nodier qui livrent sa définition du livre excentrique et la limitation qu'il donne à son corpus. Brunet continue en évoquant quelques ouvrages qu'il considère dans la même lignée : la *Geschichte der menschlichen Narrheit* (Histoire de la folie humaine) d'Adelung, un *Bedlam littéraire* annoncé mais non publié par Oettinger et finalement les travaux de Delepierre, « dirigé[s] vers les œuvres des aliénés » (p. VIII). Dans ces textes qui sont l'œuvre de bibliophiles et non de médecins, il indique avoir « puisé de fort curieuses informations dont [il a] toujours eu le soin d'indiquer la source²⁸ » (p. VIII). Dans la deuxième partie de son introduction, il signale « quelques écrits où se trouvent des détails qui entrent dans le sujet qui nous occupe » (p. IX), à savoir des ouvrages et articles donnant des exemples d'écrits d'aliénés : un article de Maurice Palluy « dans le livre des *Cent et un* » où sont reproduites plusieurs lettres d'aliénés, un article du docteur Brigham cité par Delepierre qu'il n'a pas pu consulter (*Illustration of insanity furnished by the letters and writings of the insane*) ainsi qu'un texte de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* où il est fait mention de « brochures et [...] *Reviews* entièrement rédigés par des fous ». Brunet termine en indiquant qu'« on consultera aussi avec profit la *Psychologie morbide*, par M. Moreau (de Tours), les *Sketches in Bedlam, or Characteristics of insanity* [...] et d'autres ouvrages sur l'aliénation mentale qu'il serait trop long d'indiquer » (p. IX). Ce passage n'est pas clair sur l'usage réel qu'a fait Brunet de ces textes. Comme il indique ne pas avoir pu consulter l'ouvrage de Brigham, il semble logique de penser qu'il a consulté le reste. Cependant, la troisième partie de l'« Avant-Propos » révèle que son *Essai bibliographique* a trouvé sa source principale « dans

27. LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Administration du Grand dictionnaire universel, 1872, t. IX, p. 568.

28. Adelung est cité une vingtaine de fois, Delepierre un peu plus.

[d]es notes innombrables que Quérard a recueillies pour la conception d'une *Encyclopédie du bibliothécaire* non publiée²⁹ », auxquelles il a joint « quelques développements qu'elles réclamaient » (p. x). Brunet ajoute avoir aussi « consult[é] avec profit » l'*Histoire des sectes religieuses* de Grégoire et de la *France mystique* d'Erdan³⁰ — source féconde de visionnaires et d'illuminés.

Ainsi, bien que Brunet accorde une place aux ouvrages médicaux dans son introduction, elle paraît bien marginale par rapport aux sources bibliographiques qu'il a consultées. Sa mention des textes médicaux relève plutôt du renvoi pour l'amateur intéressé par les textes d'aliénés. Le fait qu'il n'indique pas avoir véritablement « consulté » ou « puisé » dans les textes des aliénistes — comme il le fait pour les autres textes³¹ — laisse penser qu'il n'y a pas eu recours du tout. Brunet indique d'ailleurs clairement ne pas vouloir traiter de médecine à proprement parler : « Nous nous sommes bornés à ce qui concerne la biographie et la bibliographie sans vouloir aborder les questions délicates de médecine légale que soulève la littérature des aliénés » (p. 425).

Le choix de ne pas « aborder les questions délicates de médecine légale » se traduit, dans l'*Essai bibliographique*, par une absence presque totale de renvois aux fameux « ouvrages sur l'aliénation mentale qu'il serait trop long d'indiquer ». Les ouvrages et revues auxquelles Brunet renvoie le lecteur qui voudrait plus d'informations sur les fous littéraires évoqués³² sont plutôt d'ordre bibliographiques et bibliophiliques : Peignot (*Dictionnaire des livres condamnés*), Quérard (*Les Supercheries littéraires dévoilées*, *la France littéraire*, *Nouvelle biographie générale*), Jacques-Charles Brunet (*Manuel du libraire*), le *Bulletin du bibliophile*, le *Bibliophile* de Londres et le catalogue de la bibliothèque Ouvarof sont parmi les plus cités. Ce sont certainement des sources auxquelles renvoyait Quérard dans ses propres notes. L'ouvrage est donc, comme c'était apparemment l'habitude de Brunet, construit sur la base de références de seconde main. Cela n'empêche pas que ces auteurs aient été vraiment fous ou visionnaires, mais le rapport entre fous littéraires et diagnostic médical est bien moins marqué que chez Delepierre, qui est allé jusqu'à contacter directement les aliénistes.

-
29. Cet ouvrage lui a déjà donné les matériaux nécessaires pour publier *Livres perdus et exemplaires uniques* (Charles Lefebvre, 1872, p. II), où il indique qu'il a acheté ces notes en 1866 après le décès de Quérard.
 30. Les deux ouvrages traitent des sectes françaises et évoquent certains visionnaires et illuminés qui en étaient adeptes. La santé mentale de certains est parfois clairement remise en question, mais ce n'est pas le point de départ des ouvrages, qui ont une vocation plutôt historique.
 31. « [O]n consultera aussi avec profit » (p. IX) s'oppose à « nous y avons puisé de curieuses informations » (p. VIII), « nous en avons pris les matériaux » et « nous avons consulté avec profit » (p. x).
 32. Son texte comporte des indications récurrentes quant au fait qu'il ne « s'attardera pas » sur un auteur, n'en donnera pas des extraits... Nous avons vu dans le premier chapitre que Brunet aurait été limité en termes d'espace, ce qui explique ces omissions — mais cela ne l'empêchera pas de recevoir des reproches à ce sujet, notamment de Fernand Drujon (voir p. 28-29).

Le vocabulaire médical et les références au monde asilaire ne sont pas pour autant absents du texte. Nous avons vu l'omniprésence du vocabulaire qui relève de la folie religieuse ; on y trouve aussi les termes « maison de fous », « maison de santé », « hospice (d'aliénés) », « Charenton », « délire », « hallucinations » et « hallucinés », « démence », « manie », « monoman(i)e³³ », ou encore « démonoman(i)e³⁴ ». Brunet fait référence à son ouvrage comme à un « *Bedlam* littéraire » (p. 233). S'ajoute à cela une myriade d'expressions relatives à des perturbations du cerveau et de la raison³⁵. Cependant, ces termes se trouvent régulièrement dans des citations, et il est difficile de savoir ce qui est le fait de Brunet ou non.

L'ouvrage de Brunet se distingue cependant par la présence de visionnaires ayant eu de nombreux adeptes (citons Cardan, Swedenborg, Saint-Simon et Saint-Martin), ainsi que d'auteurs qui ont eu du succès et une postérité importante : Cyrano de Bergerac, Michelet, Nerval, Newton, Restif de la Bretonne, Sade et Socrate principalement. Il s'éloigne en cela de la définition de Nodier, qui présentait le fou littéraire comme un « fo[u] bien avér[é] qui n'[a] pas eu la gloire de faire secte » (art. I, p. 20). Brunet annonce dès son « Avant-propos » :

Nous savons qu'on pourrait [...] ajouter [dans notre livre] bien des noms d'aliénés plus ou moins fameux, mais les limites à déterminer en pareille matière sont bien difficiles.

A [sic] l'égard d'écrivains fort connus dont le cerveau était détraqué, nous avons été très sobres de détails ; à quoi bon redire ce qu'on trouve partout ? Nous avons mieux aimé chercher à faire connaître des faits généralement ignorés. (p. x)

Le fait d'intégrer des personnalités connues n'est pas sans résonnance avec les débats sur les liens entre génie et folie et les tentatives de dépeindre les pathologies de grands hommes qui agitent l'époque de Brunet. Le mouvement médical affirmant la présence de la folie même chez des personnalités médiatisées a en quelque sorte fait « sortir » l'aliénation de l'isolement (dans l'asile) auquel elle était associée. Dès lors, si les médecins affirment la folie des grands

33. Nous avons vu au chapitre précédent que la catégorie de la monomanie disparaît peu à peu du discours médical à partir des années 1850. Sa présence encore bien installée chez Brunet peut s'expliquer par ses sources anciennes, mais aussi par la transmission de certains termes d'un texte à l'autre dans la sphère bibliophile qui étudie les textes de fous. Les bibliophiles et bibliographes n'étant pas ceux qui créent les nosographies de fous, les termes utilisés pour le « diagnostic » ne sont pas mis à jour à l'aune des nouvelles catégorisations, comme c'est le cas chez les médecins (où les cas se transmettent aussi d'un texte à l'autre).

34. « maison de fous » (p. 6), « maison de santé » (p. IX, 83, 87, 172, 206), « hospice (d'aliénés) » (p. 13, 18, 20, 46, 60, 92, 106, 126, 144, 148, 191, 219, 227), « Charenton » (p. 39, 61, 97, 177, 226) « délire » (p. 7, 12, 41, 146, 171, 205, 216), « hallucinations » et « hallucinés » (p. 15, 19, 27, 176, 184, 190, 218), « démence » (p. 136, 196), « manie » (p. 13, 40, 60, 89, 91, 138, 140, 188), « monoman(i)e » (p. 51, 84, 101, 132, 153, 177, 184, 202, 211, 218, 219), « démonoman(i)e » (p. 127, 205).

35. Le cerveau est « dérangé » (p. 10, 15, 149, 154, 215), « troublé » (p. 41, 96, 112, 125, 163), « mal équilibré » (p. 46, 84), « malade » (p. 58, 144, 216), « surexcité » (p. 130, 145), « détraqué » (p. X, 176), « fêlé » (p. 176) ; la raison est « troublée » (p. 23, 39, 84), « enlevée » (p. 41), « obscurcie » (p. 65), « égarée » (p. 87, 190, 198), « revenue » (p. 87, 165), « perdue » (p. 92, 95, 118, 126, 147, 195, 214), « éteinte » (p. 146), « dérangée » (p. 160). Ce type d'expressions est déjà présent chez Delepierre, et de manière moins notable chez Nodier.

auteurs, la « folie littéraire » ne peut-elle les accueillir ? Alors qu'auparavant la « folie » était prédominante et antagoniste par rapport à la « littérature », les deux éléments n'apparaissent plus indissociables. Qui est plus « fou littéraire » qu'un grand auteur fou ? Delepierre, avant Brunet, avait déjà évoqué la folie de certains grands écrivains³⁶, tout en choisissant de limiter son corpus aux fous moins connus dont les textes sont plus rares. La folie de certains grands écrivains semble impossible à nier ; c'est donc l'intérêt bibliophile des textes (leur rareté) qui les rend plus dignes d'être traités par les bibliographes.

Face à l'élargissement du corpus de Brunet, Décimo et Tremblay réagissent :

Le *fou littéraire* se fait désormais *génie* en ce que le corpus, qui prend beaucoup d'expansion, inclut Cyrano de Bergerac, Gérard de Nerval, Jules Michelet, Isaac Newton, Restif de la Bretonne et le marquis de Sade. Comment distinguer dès lors *folie littéraire* et *excentricité* ? Brunet, comme Delepierre, va trop loin. Certes, le *fou littéraire* est sans doute un écrivain *excentrique*. Mais l'inverse ne va pas de soi. Tous les écrivains *excentriques* ne sont pas des *fous littéraires*³⁷.

Affirmer que les deux bibliographes vont « trop loin », c'est se cantonner à la définition du fou littéraire qu'ils ont tirée de l'étude de Nodier (soit un auteur hors-normes formellement ou dans ses idées), sans prendre en compte la subordination de la notion à la sphère aliéniste mise en place par Delepierre. Assimiler ces auteurs connus au *génie* et à la simple *excentricité*, c'est négliger leur image à l'époque des bibliographes. Dans l'« Avant-propos », un indice nous indique que Brunet ne range pas ces personnalités dans la catégorie des « fous littéraires » à la légère. Il explique à propos de l'*Histoire de la folie humaine* d'Adelung que, si « on y trouve d'amples détails au sujet de visionnaires allemands, [...] Adelung étend ses recherches sur divers écrivains, tels que l'Arétin, lesquels ne doivent pas être rangés dans la catégorie des aliénés. » (p. VII-VIII). Tout le monde ne peut donc pas prétendre à la folie littéraire.

La folie attribuée à deux des auteurs cités par Décimo et Tremblay ne résulte cependant pas d'un diagnostic médical. Le premier est Cyrano de Bergerac. On pourrait s'étonner à son propos que Brunet se base sur l'avis de Voltaire, car il se place par cela en opposition avec la défense de Nodier. Il se contente en effet d'indiquer que « Voltaire a dit de lui : "Il mourut fou et il était fou quand il écrivit son *Voyage dans la lune*" » (p. 47). À propos de Michelet, Brunet s'appuie sur les notes de Quérard, qui « n'hésitait pas à ranger [cet auteur] parmi les

36. « Les hallucinations et la folie du Tasse, de Benvenuto Cellini, du peintre Fuseli, de Cowper, de Swift, de Southey, de White, et de tant d'autres dont les noms se pressent sous la plume, présentent une page de l'histoire de l'esprit humain qui nous feraient [sic] presque convenir, avec Aristote, qu'il est de l'essence d'un bon poète d'être fou. » DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. *Op. cit.*, p. 15.

37. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 187.

écrivains dont les facultés intellectuelles étaient dérangées » (p. 144) ; il insiste sur la forte « visibilité » de sa folie et sur le fait que l'érotomanie se trouve chez de nombreux aliénés³⁸ :

Il était atteint d'érotomanie [...] ; ses derniers ouvrages prétendus historiques, où il n'aperçoit dans les annales des diverses nations que libertinage à toute outrance, incestes, débauches qui révoltent la nature ; ses dithyrambes, véritables amphigouris apocalyptiques en l'honneur des idées révolutionnaires, tout cela ne laisse pas, aux yeux du plus novice des aliénistes, l'ombre d'un doute sur l'état du cerveau malade, d'où sortirent ces insanités. (p. 144)

Il existe d'assez nombreux exemples d'aliénés ayant, dans leurs accès de folie, écrit des livres érotiques [...]. (p. 145)

Il est connu que Gérard de Nerval³⁹ et Sade sont passés par l'asile ; le premier a parlé de ses accès de folie dans la presse (p. 87), le second est connu pour être mort à Charenton en tant qu'érotomane⁴⁰. En outre, Newton, Restif de la Bretonne et Gérard de Nerval se trouvent mentionnés par Moreau de Tours dans *La Psychologie morbide* (1859), soit le seul ouvrage médical cité par Brunet en introduction, pour leur aliénation mentale⁴¹. On remarque cependant une ambivalence dans l'attitude de Brunet lorsqu'il évoque une personnalité connue. Il suit généralement l'avis des médecins de la folie, mais montre une difficulté à qualifier les génies de fous sans temporiser cette affirmation. Brunet qualifie ainsi Newton d'« immortel génie » (p. 155), mais affirme que ses commentaires sur Daniel et l'Apocalypse ne peuvent avoir été écrits que par un « visionnaire ». Concernant Restif de la Bretonne, s'il ne peut le « ranger décidément au nombre des fous » (p. 170), Brunet s'appuie sur le diagnostic du docteur Mireur pour affirmer qu'une « sorte de délire fatal avait dévié les élans de cette organisation exceptionnelle » (p. 171). L'article dédié à Socrate montre la même tendance.

Faut-il ranger le maître de Platon parmi les hallucinés à cause de son *démon* ou *esprit familier*. Question fort controversée ; [...] un physiologiste des plus distingués a repris le problème ; tout en rendant à Socrate le plus bel hommage, M. Lelut, dans un écrit publié en 1836, le déclare formellement atteint de monomanie. C'était un grand réformateur, un apôtre, mais en même temps un halluciné, un visionnaire. (p. 183-184)

-
38. Michelet aurait toutefois fait l'objet d'une remarque dans le *Moniteur du bibliophile* (1880, t. III, p. 14-15). D'après Décimo et Tremblay (*op. cit.*, p. 196), on s'« étonne tout de même de la présence de Michelet » dans l'ouvrage de Brunet. Nous n'avons pas su vérifier cette information à la source.
39. Nerval a été traité par le docteur Blanche. Sur son passage à l'asile, voir RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 517-527.
40. Brunet a d'ailleurs dédié une étude à la vie et aux œuvres du Marquis de Sade. Elle est évoquée dans l'éloge funèbre de Tourneux. On peut y lire ceci : « Sade, restant sous les verrous, fut saisi d'une véritable aliénation causée par le désespoir ; sa tête s'échauffant de plus en plus au milieu d'une longue oisiveté, il fut en proie à une monomanie qui le jeta dans un abîme où il aurait voulu entraîner le genre humain. » *Le Marquis de Sade, l'homme et ses écrits, étude bio-bibliographique*. Bruxelles : Sadopolis, 1863, in-12. p. 8.
41. Restif y est cité pour une aliénation qui se situe au niveau de l'excentricité — car nous avons vu dans le chapitre précédent qu'avec Moreau l'excentricité devenait une « folie incomplète ». Voir MOREAU DE TOURS (Joseph-Jacques), *La Psychologie morbide*. Paris : Victor Masson, 1859, p. 430 et 542.

Dans le reste de la première liste des fous, on ne trouve aucun renvoi à des ouvrages médicaux. Il faut pour cela aller jusqu'aux « Additions », où Brunet renvoie à deux ouvrages aliénistes. Ces ajouts étant présentés comme tirés « de nouvelles recherches et de quelques communications bienveillantes » (p. 201) sans plus d'indications, il est impossible de savoir ce qui a été transmis à Brunet et ce qui est le fruit de ses propres recherches. Toutefois, le lien entre fou littéraire et pathologie mentale est réaffirmé au début de la section :

nous aurions été entraînés bien loin si, abordant le terrain brûlant des contemporains, nous avions voulu signaler ces poètes, ces politiques, ces illuminés, ces monomanes de tout genre qui écrivent, qui parlent, qui ne sont point renfermés et que réclame toutefois la pathologie mentale. Leur tour viendra plus tard. (p. 201-202)

Dans l'article dédié à Boguet, le lecteur est ensuite renvoyé à « l'ouvrage du docteur Calmel [sic] sur la folie » (p. 205) (*La Folie considérée sous le rapport pathologique, philosophique, historique et judiciaire*, 1845), ainsi qu'à deux textes sur la lycanthropie (une forme de délire où l'homme se prend pour un loup). Il termine enfin ses « Additions » en évoquant l'article de Marcé sur les textes d'aliénés, « De la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la sémiologie et de la médecine légale ». Il insiste sur les mélanges occasionnels de raison et de folie constatés dans les textes par les aliénistes et renvoie à ce sujet aux « journaux littéraires » anglais « rédigés et imprimés par les malades eux-mêmes dans des hospices d'aliénés » (p. 219) et à l'article « La littérature des aliénés en Angleterre » de North Peat, paru en 1863. Dans le discours de Brunet, il est difficile de démêler ce qui est de l'ordre de la citation et ce qui est de l'ordre de l'ajout personnel. Rigoli nous apprend cependant que les revues anglaises écrites par des aliénés sont étudiées par North Peat, dont l'article est une des sources de Marcé⁴².

Ainsi, l'influence du discours médical est plutôt indirecte dans le texte de Brunet. Mais que penser du fait qu'il accorde une si grande place aux illuminés et visionnaires ? Tcherpakov, dans l'avant-propos de ses *Rectifications et additions à l'Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc. de Philomneste junior*, se montre rapidement opposé à la présence de ces visionnaires religieux dans l'ouvrage.

Quoique Philomneste junior se soit appuyé sur l'opinion de Charles Nodier, je ne crois pas que ce dernier aurait compris les illuminés dans la galerie d'écrivains qu'il indiquait dans sa « Bibliographie des fous » [...] car il ne parle que des livres excentriques, et ne cite que François Colomna, Guillaume Poste, Simon Morin, de Mons et Bluet d'Arbères, refusant positivement d'y inscrire Cyrano de Bergerac. (p. 5)

Il reprend ensuite en son nom :

42. RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 188-189.

Je prétends que les illuminés, les visionnaires, et les etc, [sic] comprenant les mystiques et les théosophes ne peuvent être compris, du moins le plus grand nombre, parmi les fous : « Chacun sait que l'épithète de fou échoit facilement à ceux qui [sic] frayent des routes nouvelles, et que souvent ce sont les plus proches de l'homme hors ligne qui donnent l'exemple de sa mise hors la loi » dit Matter, en parlant de Svendborg. (p. 6)

Après ces quelques remarques relatives à l'insertion des fous religieux dans la catégorie, Tcherpakov revient au vrai problème de l'ouvrage de Brunet : une mauvaise utilisation du catalogue Ouvarof (que Tcherpakov a réalisé) ayant donné lieu à de mauvaises attributions d'ouvrages. Il en profite pour allonger quelques articles de Brunet et en ajouter de nouveaux.

Si Tcherpakov reproche à Brunet d'intégrer tous ces illuminés et visionnaires, cette voie avait en réalité déjà été ouverte par Nodier. Brunet cite d'ailleurs dans son introduction le passage où son prédécesseur aborde le sujet.

Il y auroit même moyen de lui donner [à cette bibliothèque spéciale] un aspect satirique en faisant rentrer dans cette catégorie toutes les extravagances publiées avec une bonne foi naïve et sérieuse par les innombrables visionnaires en matière religieuse, scientifique ou politique, dont nos siècles de lumières ont foisonné depuis Cardan jusqu'à Svendborg, et depuis Svendborg jusqu'à tel écrivain vivant, donc je laisse le nom en blanc pour ne point faire de jaloux ; mais cette base serait trop large, et le bibliographe risqueroit de s'égarter en la mesurant. (art. I, p. 20 chez Nodier, p. VII chez Brunet)

Nodier avait donc évoqué la possibilité d'élargir sa bibliographie aux « visionnaires » de toutes sortes — tout en rappelant le danger de cette entreprise. Le fait que Brunet ait privilégié les visionnaires religieux peut probablement s'expliquer par son recours à deux sources importantes sur les sectes. En outre, l'hallucination, qui est une caractéristique des visionnaires et illuminés, est un des grands enjeux de la psychiatrie dans la deuxième moitié du siècle. Gros note que « les années 1850 sont celles du règne sans partage des hallucinés. Là se confondent encore dans une même réduction les figures de l'artiste, du prophète et du fou saisi de visions vagues⁴³. » On se questionne : les visions sont-elles toujours synonymes de pathologie mentale ? Les débats entre Lélut et Brières de Boismont seront suivis, dans les années 1860 et 1870, d'interrogations autour du livre de Moreau de Tours, qui donne la même origine au génie et à la folie⁴⁴. Il est possible que les hallucinations, très présentes dans les traités, aient également été plus présentes dans les sources non-médicales de Brunet.

43. GROS (Frédéric), *op. cit.*, p. 112.

44. *Ibidem*, p. 112-113. Voir aussi QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 415-416.

Un autre élément notable chez Brunet est la mention répétée d'une activité d'écriture compulsive chez les fous⁴⁵. La graphorrhée (« impulsion irrésistible à écrire⁴⁶ ») est associée à la manie de certains poètes dans les traités aliénistes dès Pinel. Elle est ensuite liée de manière plus explicite au délire de persécution dans les années 1860 par Legrand de Saulle, qui est influencé par Lasègue⁴⁷. En cela, elle quitte le domaine de la folie propre aux littérateurs et s'inscrit dans le cadre de la folie partielle d'une manière plus générale : ce sera le cas chez Trélat, où l'écriture compulsive est associée à la « folie lucide⁴⁸ ». L'écriture excessive caractéristique de la folie ressurgit ainsi chez Brunet, comme les théories sur les délires collectifs ressurgissaient chez Delepierre.

Ainsi, de Delepierre à Brunet, le rapport au discours médical a encore évolué. D'un attachement qui se voulait aussi direct que possible aux sources médicales, auxquelles le diagnostic médical était majoritairement délégué, on passe chez Brunet à la récupération et à la reproduction d'informations tirées d'ouvrages bibliographiques, bibliophiliques, historiques pour la plupart. Le diagnostic de folie est basé sur l'apport « d'autres », qui ne sont pas médecins, mais puisent eux-mêmes dans le discours médical. Malgré tout, l'intérêt de recourir aux sources médicales est indiqué, et l'assimilation du fou littéraire à l'aliéné est répétée. Le texte de Brunet réverbère également un vocabulaire et des préoccupations aliénistes. Si l'on adhère aux considérations émises par Tourneux sur le rapport souvent indirect de Brunet à ses sources, on peut dégager de ce constat l'idée que le discours médical a été intégré par la sphère bibliophile qui s'intéresse aux textes curieux et aux écrits de fous. Dès lors, la présence d'un vocabulaire parfois désuet pour la sphère aliéniste dans le texte de Brunet (« monomanie ») peut s'expliquer de deux manières : d'abord, l'utilisation de sources anciennes, ensuite une intégration décalée des nouveaux termes médicaux dans la sphère bibliophile, qui reste parfois fidèle aux premiers termes utilisés pour référer aux textes et pathologies des aliénés. Les bibliophiles n'étant pas médecins, l'intégration de nouvelles classes nosographiques peut être ralentie, voir quelquefois stoppée lorsqu'un texte ne les atteint pas.

-
45. « Les aliénés ont la manie d'écrire » (p. 40) ; « ainsi que beaucoup d'autres écrivains dont la tête n'était pas bien saine, [il] ne permettait jamais à sa plume de s'arrêter un instant ; il a laissé une centaine d'ouvrages » (p. 45) ; « Ses écrits sont extrêmement nombreux (c'est un des symptômes les plus fréquents d'un cerveau mal équilibré) » (p. 46) ; « visionnaire, de même que bien d'autres esprits malades, il écrivait sans relâche, abordant toutes sortes de sujets » (p. 166) ; « ce visionnaire était, comme la plupart des aliénés de ce genre, atteint de la manie d'entasser volume sur volume » (p. 188).
 46. « graphorrhée » sur le site *C. N. R. T. L.* [en ligne] [U.R.L. : <https://www.cnrtl.fr/definition/graphorrh%C3%A9e>, consulté le 16/06/2020].
 47. Voir RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 67-68 et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 31-33 et 175-178.
 48. Gros dira d'ailleurs que « la folie lucide est scribomane ». GROS (Frédéric), *op. cit.*, p. 15.

Il convient, à ce stade, de faire le point sur les trois bibliographes que nous avons étudiés jusqu'ici. Nodier, Delepierre et Brunet constituent en effet une première « famille » de bibliographes de fous littéraires, notamment parce qu'ils appartiennent à la même sphère bibliophile et érudite qui a vu naître la notion de « fou littéraire » et qu'ils ont tous été en contact les uns avec les autres. Leur profil est d'ailleurs significativement similaire : érudits, ils ont publié sur des sujets variés, ont été en contact avec les lettrés de leur société et ont travaillé dans le monde des bibliothèques et de l'archivage, ce qui avait l'avantage de leur donner accès à des textes moins accessibles ou oubliés. Pourtant, leurs « fous littéraires » vont prendre des allures différentes, conditionnées notamment par le rapport d'adhésion ou d'opposition qu'ils vont adopter face à la médecine de la folie, mais aussi par leur accès aux sources directes, l'usage de sources plus ou moins datées... Dans tous les cas, cela se traduira par la récupération d'un vocabulaire spécialisé, l'apparition de thèmes dont les médecins débattent à leur époque, le renvoi à des personnalités et / ou des traités issus directement de la sphère médicale.

Nodier, Delepierre et Brunet représentent en outre les grandes figures de l'étude des fous littéraires du XIX^e siècle¹, à une époque où les théories de la folie évoluent mais restent associées à la figure de l'aliéniste et de l'asile, et ancrées dans l'idée d'une folie organique. Nous verrons que le paradigme changera par la suite.

Entre la publication de Brunet et la tentative de Queneau de publier son *Encyclopédie des sciences inexactes*, de longues années passent durant lesquelles l'approche de la folie et de ses manifestations manuscrites changent ; une guerre a lieu, et de nouveaux courants littéraires se développent. Tous ces éléments auront un impact sur le fou littéraire qui apparaîtra chez Queneau.

1. Greil, auquel nous avons dû choisir de ne pas accorder un chapitre particulier, sera un des successeurs de Brunet à la fin du siècle. Après avoir réalisé un compte rendu de son ouvrage, il publiera divers articles et brochures sur les fous littéraires (encore une fois, pour ajouter des cas), avant de réunir ses recherches dans un court ouvrage publié en 1886, *Les Fous littéraires du Quercy* (Cahors : J. Girma). Voir DÉCIMO et TREMBLAY, *op. cit.*, p. 193-196. Nous avons vu dans le premier chapitre que le sujet a aussi été traité en abondance dans des textes de revues ou encore des brochures.

V. QUENEAU : LA COMPRÉHENSION DE LA FOLIE

Raymond Queneau commence à travailler sur les fous littéraires en 1930¹. Il vient de quitter le groupe surréaliste et s'est réfugié à la Bibliothèque nationale. Après un travail de trois ans, il tente de faire publier un ouvrage intitulé *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*², mais il est refusé par deux fois en 1934, chez Denoël et Gallimard³. Il réutilise ses recherches dans un roman publié en 1938 sous le titre *Les Enfants du limon*. Une édition de son encyclopédie des fous littéraires est finalement établie sur la base de son ultime manuscrit par Madeleine Velguth ; elle est publiée chez Gallimard en 2002.

La médecine de la folie entre 1880 et 1930

À la fin du XIX^e siècle, la sphère médicale de la folie voit apparaître le concept de « psychonévrose », soit une névrose dont l'étiologie est purement psychologique. Depuis son apparition en 1796, le terme « névrose », créé par Cullen, englobait « toutes les maladies “nerveuses” », y compris les diverses catégories d'aliénation mentale⁴ », le point commun de ces maladies étant de ne présenter aucune lésion établie⁵. Le terme se précise à travers l'étude de l'hystérie : après les travaux hypnotiques de Charcot, Binet découvre l'existence d'une mémoire inconsciente ; la notion de subconscient émerge ensuite chez Janet. Dans les deux premières décennies du XX^e siècle, le concept de psychonévrose « détach[e] enfin l'hystérie de la neurologie pour en faire une névrose exclusivement psychique⁶ ».

Le terme « psychose » caractérise, par opposition à « névrose », un trouble mental « considéré comme constant et atteign[ant] globalement la personnalité (délire)⁷ ». Au début du XX^e siècle, Kraepelin fait figure de maître à penser dans le domaine psychiatrique allemand. Il développe diverses théories et entités nosographiques, parmi lesquelles la « psychose maniaco-dépressive » (1899), la démence précoce (qui deviendra la schizophrénie) et la

1. Dans sa thèse *Les Recherches de Raymond Queneau sur les « fous littéraires »*. *L'Encyclopédie des sciences inexactes* (2003), Shuichiro Shiotsuka traite du rapport évolutif de Queneau aux fous littéraires et à la littérature psychiatrique de son temps, ainsi que du processus de ses recherches. Cette thèse constituera la source principale de cette analyse de l'œuvre de Queneau sur les fous littéraires.

2. Velguth explique, dans son « Introduction », qu'on a souvent fait référence à cette œuvre comme à *L'Encyclopédie des sciences inexactes*, car c'est le titre que Chambernac donne au texte dans *Les Enfants du limon* (« Aux confins des ténèbres » étant le sous-titre). Les manuscrits de Queneau ont cependant révélé que l'ouvrage aurait dû s'intituler *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*. Voir VELGUTH (Madeleine), « Introduction », *op. cit.*, p. 11-15.

3. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 20-21.

4. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 403.

5. HOCHMANN (Jacques), *op. cit.*, p. 58.

6. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 404-412.

7. *Ibidem*, p. 415.

paranoïa, « délire systématisé sans hallucination⁸ ». De nombreux ouvrages allemands novateurs n'auront « d'abord que très peu d'échos en France, où la germanophobie a largement pénétré le monde savant ». Progressivement, la grande psychiatrie française devra cependant leur faire une place, bien que cela se fasse de mauvaise grâce, et que les traductions d'ouvrages soient tardives⁹.

C'est un passage dans le service de Charcot entre 1885 et 1886 qui pousse Freud à étudier l'hystérie, l'hypnose et plus largement la psychopathologie. Au tournant du siècle, il développe une « technique cathartique et ce qu'il appelle la “méthode des associations libres”¹⁰ » ; il affirme que les symptômes de l'hystérie sont autant de résidus de traumatisme, et que la maladie peut être soignée par la prise de conscience du traumatisme chez le malade, par l'intermédiaire du thérapeute. C'est la naissance de la psychanalyse¹¹. Freud distinguerá les névroses actuelles (névrose d'angoisse, neurasthénie) et les névroses de défenses (hystérie, névrose phobique, névrose obsessionnelle). Psychose et névrose représentent alors « les deux grandes divisions de la psychiatrie », la névrose se situant « en dehors du champ de l'aliénation¹² ».

D'une manière générale, les théories psychanalytiques de Freud seront refusées en bloc par la sphère psychiatrique, notamment par Kraepelin et Jaurregg en Allemagne, mais surtout par toute la psychiatrie française. C'est dans les années 1920 que ses ouvrages commencent à être traduits et à se propager en France, trouvant un disciple chez René Laforgue, qui présidera à la Société psychanalytique fondée à Paris en 1926. Les deux disciplines, même si certains voudraient qu'elles se complètent l'une par l'autre, s'élaborent « en termes de rivalité et de concurrence¹³ » pour longtemps¹⁴.

Les traumatismes liés à la guerre donneront un nouveau terrain d'étude à la psychiatrie, où apparaîtra la notion d'« obusité » qui devient « une variété de confusion mentale consécutive à une commotion, un choc émotionnel¹⁵ ».

8. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 417-418 pour celle-ci et la suivante.

9. *Ibidem*, p. 415-423.

10. *Ibidem*, p. 413. « On appelle règle fondamentale ou règle de libre association la consigne qui est donnée au patient [durant une séance de psychanalyse] de dire “tout ce qui lui passe par la tête”, d'exprimer verbalement ce qu'il pense et ce qu'il sent sans rien choisir et sans rien exclure volontairement, même si ce qui vient lui paraît désagréable à communiquer, absurde, futile, sans rapport avec le sujet. » Voir LAGACHE (Daniel), *La Psychanalyse* [e-book]. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009, ch. IX.

11. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p 412-415.

12. HOCHMANN (Jacques), *op. cit.*, p. 58.

13. *Ibidem*, p. 472.

14. *Ibidem*, p. 468-472.

15. *Ibidem*, p. 428-430.

À la fin du XIX^e siècle, les théories dégénérescentes prennent encore de l'ampleur. Chez Magnan, par exemple, « le génie n'est le plus souvent qu'un "dégénéré supérieur"¹⁶. » C'est aussi le moment où explose le succès des théories de Lombroso et Nordau, qui associent solidement l'image du génie à celle du dégénéré, thème qui se développera dans de nombreuses pathographies d'écrivains. Nordau se fait extrêmement alarmant ; il « détaille les grands courants artistiques, littéraires, y relevant toujours les symptômes d'un étiolement de l'âme : [...] la proportion de dégénérés et d'hystériques dans le monde artistique contemporain est énorme. Ils menacent d'entraîner dans leur délire et dans leur décadence toute une civilisation¹⁷. » Des voix s'élèvent rapidement dans la sphère aliéniste pour protester contre toutes ces affirmations. D'abord peu coordonnées, elles prendront finalement l'avantage sur la théorie dégénérescente, qui entre définitivement en crise au début du XX^e siècle¹⁸.

Comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, l'intérêt pour les productions écrites des aliénés va croissant durant la fin du XIX^e siècle ; c'est encore le cas au début du XX^e siècle. Cependant, la théorie régressionniste de Marcel Réja (pseud. de l'aliéniste Paul Meunier) bouleversera profondément les modèles établis dans ce domaine. Dans son ouvrage *L'Art chez les fous* (1907), Réja se positionne à contre-courant de la tendance à étudier la folie des artistes en choisissant de s'intéresser à « l'art dans la folie ». Il part du constat déjà ancien que, parfois, un état momentané d'aliénation mentale peut donner lieu à des créations d'une qualité bien supérieure à ce que le sujet aurait été capable de réaliser en temps normal. Sa thèse prend toutefois un caractère novateur lorsqu'il affirme que les productions artistiques des fous « éclair[ent] d'un jour tout particulier les conditions de la genèse de l'activité artistique¹⁹ ». Les créations des fous permettraient d'atteindre « la préhistoire secrète » du grand art, de rejoindre son essence. Réja les place aux côtés des productions des enfants et des sauvages, qui se révèlent proches des productions artistiques archaïques.

Ce geste de Réja par lequel brusquement les œuvres égarées sont décalées vers la splendeur limpide d'une origine, il [...] trouv[e] écho dans les quêtes contemporaines des peintures [...] [dans] l'engouement pour les fétiches africains, le développement du primitivisme en art. [...] Ce XX^e siècle qui commence [...] [s]e découvre la tâche neuve d'un retour aux sources vives du vrai, à l'origine, à l'archaïque. Elle s'impose à ces artistes au moins qui ne veulent voir dans le triomphe de l'académisme et du bon goût que le pire travestissement de l'art. Sur le chemin

16. HOCHMANN (Jacques), *op. cit.*, p. 402.

17. GROS (Frédéric), *op. cit.*, p. 136.

18. *Ibidem*, p. 112-150.

19. *Ibidem*, p. 185-186 pour celle-ci et la suivante.

tracé vers l'authenticité nue, ils rencontrent, comme des jalons têtus, les productions asilaires²⁰.

À la fin du siècle, la littérature récupère le thème du génie névrosé, notamment chez les symbolistes et dans le mouvement décadent. Cependant, dans leurs textes, « la glorification du névrotique reste prise toujours dans la distance qui le sépare de la folie des aliénés : toute la psychiatrie de la dégénérescence au contraire travaillait à fragiliser ces frontières vagues²¹. »

Parmi les mouvances littéraires marquées par les théories médicales de la folie, c'est toutefois sur le mouvement surréaliste que nous devons nous arrêter dans ce chapitre.

1. *Le surréalisme et la folie de sa création à 1930*

Selon Michel Murat, le surréalisme, mouvement d'avant-garde littéraire et artistique apparu après la première guerre mondiale, naît d'une « double filiation de Freud et de la psychiatrie française²² ». Queneau fait partie du groupe de 1924 à 1929. Nous consacrerons donc quelques lignes aux liens que le mouvement entretient alors avec la médecine de la folie.

L'influence de la psychanalyse et de la psychiatrie sur le mouvement surréaliste tient à la présence de ces disciplines dans la formation de Breton et Aragon, deux des fondateurs. Ils fréquentent en effet les mêmes cours de médecine dès 1916 et sont tous les deux affectés à la section des fous du Val-de-Grâce. Leur rencontre, ainsi que celle de Breton et Soupault, a lieu en 1917. Breton a une expérience en neuropsychiatrie ; il a lu Freud avec intérêt.

Au sortir de la guerre, les futurs surréalistes lancent la revue *Littérature* (1919). C'est là qu'apparaissent les premiers spécimens de l'écriture automatique, qui « se propose comme une entreprise d'exploration mentale » clairement inspirée des « techniques d'association libre pratiquées [par] Freud, jointes [à des] phénomènes d'endphasie²³ ». Du traitement freudien, ils font « un procédé de collectes de discours et d'images issus de l'inconscient²⁴ », une « activité créatrice ». Ce sont *Les Champs magnétiques*²⁵.

Après une période subversive durant laquelle le mouvement s'associe à la figure de Tzara et au mouvement Dada, entre 1919 à 1922, « les activités se recentrent autour de l'in-

20. GROS (Frédéric), *op. cit.*, p. 187.

21. *Ibidem*, p. 163. Voir aussi RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 243-244.

22. MURAT (Michel), *Le Surréalisme*. Paris : Hachette, coll. « Le livre de poche », 2013, p. 69.

23. *Ibidem*, p. 22. Le terme « endphasie » désigne « le langage intérieur, la parole, la voix intérieure [...]. [Il] a été — et est encore parfois — utilisé en psychiatrie comme synonyme d'*hallucinations psychiques* ». Voir le « lexique » du site *Histoire de la psychiatrie en France* [en ligne], Michel Caire, 2008. [U.R.L. : psychiatrie.histoire.free.fr/lexiq/index.html consulté en juin 2020].

24. MURAT (Michel), *op. cit.*, p. 65.

25. *Ibidem*, p. 17-22.

conscient. Breton écrit à Freud, publie des récits de rêve²⁶. » La même année, « Breton se réapproprie le terme de surréalisme [...] en lui donnant le sens d'une "exploration systématique de l'inconscient"²⁷ ». Dans le *Manifeste du surréalisme* publié en 1924, il « [re]définit le surréalisme [...] comme *automatisme psychique pur* en le rapportant à ses sources freudiennes²⁸ ». Le jeune Queneau rejoint le groupe à la fin de l'année et participe à sa toute nouvelle revue, *La Révolution surréaliste*. Entre 1925 et 1929,

les activités du groupe se concentrent autour de la revue, et les pages de celle-ci sont largement occupées par les objets fragmentaires et disparates laissés par la « vague de rêves ». « Textes surréalistes » issus de l'écriture automatique, récits de rêve, jeux collectifs, enquêtes voisinent avec de brèves notes des extraits de presse, des fragments de correspondance [...]²⁹.

[...] [L]es œuvres maîtresses du surréalisme, qui connaît dans ces années sa période la plus féconde, sont toutes confrontées à [la] question de l'identité du sujet et de la rencontre de l'autre, aux limites de la dépersonnalisation, de la folie, de la cruauté [...]³⁰.

Toutes ces expériences liées à l'inconscient représentent des tentatives d'explorer l'esprit humain en le soustrayant à l'emprise de la logique et de la raison³¹. Les techniques psychanalytiques sont détournées pour servir une production créative libérée.

En parallèle à cet attrait pour la psychanalyse, les surréalistes se montrent critiques face à la psychiatrie. En 1925, leur « Lettre aux médecins-chefs des asiles de fous » « accuse les psychiatres d'exercer un pouvoir autoritaire et essaie de justifier les actes antisociaux de fous³² ». Breton, Desnos et Éluard « refusent de dissocier le normal du pathologique » ; alors que les psychiatres voient dans l'*automatisme psychique* des fous une « forme déchue de la pensée », les surréalistes y trouvent la « source d'un lyrisme nouveau³³ ». Cela portera Breton et Éluard à tenter de reproduire les spécificités stylistiques de différentes espèces d'aliénation dans *L'Immaculée Conception* en 1930. Cependant, en juin 1929, Queneau avait déjà quitté le groupe. Durant son épisode surréaliste, il a participé à *La Révolution surréaliste* en publiant un « Rêve », deux « texte[s] surréaliste[s] », « Le tour de l'ivoire ». Ces textes à la construction trop rigoureuse laissaient déjà entrevoir la marginalité de Queneau dans le groupe³⁴.

26. MURAT (Michel), *op. cit.*, p. 28.

27. *Ibidem*, p. 21.

28. *Ibidem*, p. 32.

29. *Ibidem*, p. 36.

30. *Ibidem*, p. 40.

31. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 105-107.

32. *Ibidem*, p. 109.

33. MURAT (Michel), *op. cit.*, p. 66-67.

34. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 87-88.

Éléments biographiques. Raymond Queneau et les savoirs aberrants

Raymond Queneau (1903-1976) se distingue de ses prédecesseurs par une approche « juvénile » de la folie littéraire à l'échelle de sa carrière. Pour Nodier, Delepierre et Brunet, l'étude des fous littéraires s'inscrit dans le cadre d'une carrière déjà établie ; ils publient pour une société bibliophile où ils ont leur place. Chez Queneau, les recherches *précèdent* sa véritable carrière littéraire : il publie son premier roman en 1933.

Queneau naît au Havre. Monté à Paris pour étudier la philosophie à la Sorbonne, il développe un intérêt pour les mathématiques, mais aussi l'inconscient, le rêve, le hasard³⁵... C'est aussi à la Sorbonne qu'il rencontre Pierre Naville, qui le met en contact avec André Breton et lui permet d'entrer dans le groupe surréaliste en 1924. Il y découvre « les écrits des personnages tels que Pierre Brisset, écrits qui fascinèrent Breton et ses adhérents³⁶ ». Pourtant, de nature timide, Queneau « s'acclimat[e] mal] aux membres ayant de fortes personnalités³⁷ » et se situe dès le départ un peu en marge du mouvement, notamment parce que sa mobilisation pour la guerre du Rif en 1925 lui fait manquer « la rencontre avec Nadja ». De retour en 1927, il s'implique davantage dans les activités du groupe, mais son passage chez les surréalistes doit être de courte durée : en juin 1929, il se fâche avec André Breton pour des raisons qu'il dira « strictement personnelles et non [...] idéologiques³⁸ ».

Cette séparation laisse Queneau « désorienté une fois hors [du] groupe³⁹ » ; il se sent « coupable et inefficace ». Il trouve refuge à la Bibliothèque nationale de France⁴⁰, où il se met à la recherche de « génies méconnus » puis, faute de grandes découvertes, se tourne vers l'analyse des textes de fous. Le premier décembre 1930, il inscrit dans sa liste de lectures l'ouvrage de Brunet sur les fous littéraires. Selon Tanka G. Tremblay, c'est certainement là

35. CHIORE (Valeria), *Queneau-Breton. Parcours croisé*. Intervention du 21 mai 2016 dans le cadre des Journées d'Études « Rebelles du surréalisme » organisées par l'Association pour l'étude et la recherche du surréalisme. Disponible sur le site *Mélusine* [en ligne]. [U.R.L. : <http://melusinesurrealisme.fr/wp/?p=2119> consulté en juin 2020].

36. VELGUTH (Madeleine) (éd.), « Introduction » dans QUENEAU (Raymond), *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*. Paris : Gallimard, coll. « Les cahiers de la nrf », 2002, p. 10.

37. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 87.

38. Breton, après son divorce, interdit à ses amis de revoir son ex-femme, qui est la belle-sœur de Queneau. Mais les deux hommes s'opposent aussi sur la question de l'homosexualité, où la tolérance de Queneau s'oppose à l'homophobie de Breton. D'une manière générale, l'autoritarisme de Breton marquera Queneau, qui lui impute à demi-mots les suicides de Rigaud et Clavel, et les troubles psychiques d'Artaud vingt ans après avoir quitté le groupe surréaliste. Voir *Ibidem*, p. 87-89. Pour Blavier, la rupture aurait aussi été conditionnée par la perte d'un manuscrit que Queneau avait confié à Breton. Voir BLAVIER (André), *À propos des fous littéraires* [entretien]. Paris : Éditions des Cendres, 2001, p. 15.

39. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 19 pour celle-ci et la suivante.

40. *Ibidem*, p. 19.

qu'il découvre la notion et que ses recherches prennent une vraie direction⁴¹. En 1931, Queneau commence une auto-psychanalyse qui sera suivie par une psychanalyse s'étendant de 1932 à 1939⁴².

Après trois ans de recherches, Queneau est refusé deux fois à l'édition. Il est déçu par l'échec, et *a posteriori* par l'objet même de ses recherches. La fin de cette expérience correspond aussi à l'époque où paraissent ses premiers romans, parmi lesquels *Odile* en 1837 et surtout *Les Enfants du limon* en 1838, qui ont tous les deux une sous-teinte autobiographique et mettent en scène son échec avec les fous littéraires⁴³.

Après sa période surréaliste, Queneau vit de divers petits boulots. Il tente sans succès d'être engagé à la Bibliothèque nationale⁴⁴, puis entre à la *Nrf* comme « lecteur d'anglais » en 1938 et devient finalement secrétaire général des éditions Gallimard en 1941⁴⁵.

La période s'étalant de la Libération à 1968 [...] se résume à trois thèmes essentiels : une activité créatrice polymorphe (peinture, cinéma, chanson, écriture...), une vie sociale intense (Saint-Germain-des-Prés, jurys en tous genres, pétitions politiques), et un retour à l'écriture à travers l'*Encyclopédie* [de la Pléiade] et l'Oulipo⁴⁶.

Malgré l'échec que représentent ses recherches sur les fous littéraires et le regard sévère qu'il leur a jeté *a posteriori*, Queneau n'abandonnera jamais vraiment le thème du savoir aberrant. Selon Décimo et Tremblay, c'est la lettre d'André Blavier en 1949 qui ravive son intérêt pour le thème : le bibliothécaire verviétois lui demande des informations sur Tapon-Fougas, un fou littéraire qui est passé par sa ville et a été évoqué dans *Les Enfants du limon*⁴⁷. Par la suite, Queneau dédiera un article à Defontenay en 1949 — il s'agirait du seul auteur d'intérêt déniché durant ses recherches. En 1956, il participe aux côtés de Blavier et Noël Arnaud à un numéro de la revue *Bizarre* consacré aux fous et aux hétéroclites. Alors qu'il dirige la section littéraire de l'*Encyclopédie de la Pléiade* à partir de 1954, il envisage de consacrer un ouvrage aux thèmes de « l'Illusion, [de] l'Erreur et [du] Mensonge⁴⁸ ». Ce projet, qu'il

41. TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 216-219. Cela reste une hypothèse déduite des listes de lectures de Queneau éditées par Anne-Isabelle Queneau et Florance Géhéniau, car le *Journal* personnel de Queneau est manquant pour la période allant d'octobre 1928 à août 1931.

42. VELGUTH (Madeleine), « Introduction », *op. cit.*, p. 17.

43. Sur la représentation de cet échec dans *Odile*, voir SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 91-104 (« La liquidation des deux échecs dans *Odile* »).

44. TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 213-214.

45. SOUCHIER (Emmanuel), *Raymond Queneau*. Paris : Seuil, coll. « Les contemporains », 1991, p. 22.

46. *Ibidem*, p. 35.

47. C'est le début de longs échanges épistolaires édités par Jean-Marie Klinkenberg : *Raymond Queneau et André Blavier. Lettres croisées 1949-1976*. Bruxelles : Éditions Labor, coll. « Archives du futur », 1988.

48. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 396.

réévoque dans une lettre adressée à Noël Arnaud en 1961⁴⁹, ne verra pas le jour, mais témoigne d'un attrait conservé pour les savoirs hétérodoxes⁵⁰.

1. *La posture évolutive de Queneau face aux fous : « génies méconnus », « psychanalyse », « compréhension »*

Queneau développe une approche personnelle de la folie qui évoluera dans le temps et qui se veut aussi pratique. En cela, il se distingue de ses prédecesseurs qui, au mieux, se sont reposés pleinement sur le jugement psychiatrique avec quelques tentatives de diagnostic face à des textes si exubérants que la folie de l'auteur était considérée comme évidente.

L'intérêt de Queneau pour la médecine mentale, et surtout pour la psychanalyse, lui vient du surréalisme, il le dira lui-même. Cependant, la posture qu'il adopte face à la folie au début de ses recherches à la Bibliothèque nationale aurait aussi été conditionnée par une réaction d'opposition à la théorie du génie fou héritée de Lombroso. Dans son article « Defontenay », publié en 1950, Queneau a avoué que lorsqu'il a « commencé à dépister les « fous littéraires » le long des kilomètres de rayonnage de la Bibliothèque nationale, [il] avai[t] alors l'ambition de découvrir un nombre important de « génies méconnus »⁵¹ ». Shiotsuka trouve l'explication de cette première posture dans *Comprendre la folie*, un texte qui a certainement été écrit après l'essentiel de ses recherches sur les fous littéraires, mais avant les refus à l'édition. Queneau y « fait le bilan de son investigation des fous littéraires en développant une conception particulièrement compréhensive de la folie⁵² ». Ce texte, selon Blavier, aurait pu être la préface définitive d'*Aux confins des ténèbres*. Queneau y aborde le rapport de ses contemporains à la folie :

ceux-ci pensent — et écrivent — couramment que le génie voisine l'aliénation [...]. Cette exception, périmée dans les milieux savants, date de Lombroso [...]. [Dans ses textes] il ne s'agit nullement d'« éléver » la folie au niveau du génie, mais de « rabaisser » celui-ci au niveau de celle-là. [...] Aucune difficulté pour apercevoir à quoi cela aboutit : à justifier les injures des bourgeois envers les novateurs, à confirmer la supériorité de ce qui est bien établi sur ce

-
49. Tel aurait été le contenu de cette lettre : « Blavier vous a-t-il jamais parlé d'un projet qui fleurit un jour dans ma petite tête et qui serait d'établir une Bibliographie et Anthologie des (fous littéraires) (hétéroclites) français et belges de langue française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'au manifeste du Surréalisme (p. ex.) en fondant : 1) la partie hétéroclite des Enfants du Limon | 2) les notes non utilisées (et fort abondantes) | 3) les ouvrages que j'ai retrouvé[s] depuis | 4) les travaux de Blavier » Voir SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 37 note 21.
 50. *Ibidem*, p. 22-25 et DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 391-398. Voir aussi, sur la résurgence parfois difficilement perceptible des fous littéraires dans les œuvres de Queneau jusqu'à la fin de sa carrière, AUDEGUY (Stéphane), « Queneau et les fous littéraires : le fils, le père et la littérature » dans *Littératures classiques*, n° 31, automne 1997, p. 217-232.
 51. Queneau (*Bâtons, chiffres et lettres*) est cité par VELGUTH (Madeleine), « Introduction », *op. cit.*, p. 29.
 52. QUENEAU (Raymond), *Comprendre la folie*, dans JOUET (Jacques), *Raymond Queneau* [ebook]. Paris : la manufacture, 1988. Il s'agit d'une note de Jouet. Les citations suivantes sont issues du même texte si elles ne présentent pas de renvoi.

qui tend à le renverser, à ouvrir les portes des asiles aux réfractaires et aux non-conformistes de toutes sortes, chez qui un médecin habile trouvera toujours tous les symptômes d'une maladie mentale quelconque et au besoin les créera.

Selon Shiotsuka, Queneau aurait commencé ses recherches à la Bibliothèque nationale dans l'idée que, puisqu'on tendait alors à taxer de folie les génies novateurs, les individus jugés fous par le passé comptaient certainement quelques génies inconnus⁵³. Cette ambition sera largement déçue⁵⁴, et Queneau se tournera alors vers l'analyse des textes pour tenter de comprendre les délires des fous littéraires qu'il a identifiés⁵⁵.

Cette volonté de *comprendre* se traduira par des analyses inspirées de la psychiatrie et de la psychanalyse. Lorsque Queneau se lance dans son projet-refuge en 1930, il lit

leurs ouvrages [aux fous littéraires] découverts à la Bibliothèque nationale, mais [...] également d[es] rapports des aliénistes qui les avaient traités, d[es] articles les concernant dans la presse de l'époque, d[es] études que leur avaient consacrées leurs contemporaines et enfin [...] des ouvrages de Freud et d'autres livres de psychiatrie publiés pendant les années vingt et trente. À ces recherches vi[e]nt se joindre en 1932 une expérience de première main, cette année marquant le début d'une psychanalyse qui durerait jusqu'en 1939. L'année suivante Queneau approfondit ses connaissances théoriques de ce domaine en assistant aux cours de Henri Claude et de Borel à Saint-Anne⁵⁶.

Son approche est donc théorique, mais aussi pratique. C'est surtout à la psychanalyse que Queneau s'adonne : lorsqu'il traite les textes de fous littéraires dans *Aux confins des ténèbres*, il tente d'« expliquer les idées délirantes du point de vue de la psychanalyse. Essentiellement, il cherche à identifier un conflit psychique avec le père comme origine des délires des fous littéraires, en se fondant sur le complexe d'Œdipe⁵⁷. »

Il semblerait cependant que durant ses recherches, avant même que le manuscrit soit refusé, Queneau ait commencé à douter que la psychanalyse et la psychiatrie puissent expliquer toutes les idées délirantes⁵⁸. Son changement de posture serait aussi exprimé dans *Comprendre la folie*. Queneau y attaque les aliénistes parce qu'« ils ne font aucun effort pour [...] comprendre [les aliénés] », alors que chaque délire est différent.

53. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 40-45.

54. « [...] lorsqu'en 1930 j'ai commencé à dépister les 'fous littéraires' le long des kilomètres de rayonnages de la Bibliothèque Nationale, j'avais alors l'ambition de découvrir un nombre important de 'génies méconnus'. Au bout de quelques années, j'avais écrit un manuscrit de 700 pages, impubliable et impublié, ni fait ni à faire [...]. Le résultat n'était pas fameux. [...] Le délire "intéressant" était rare. » Queneau (*Bâtons, chiffres et lettres*) est cité par VELGUTH (Madeleine), « Introduction », *op. cit.*, p. 29.

55. VELGUTH (Madeleine), « Introduction », *op. cit.*, p. 16.

56. *Ibidem*, p. 11.

57. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 149.

58. *Ibidem*, p. 157.

[I]l faut [...] distinguer entre la forme d'un délire et son contenu, et par conséquent attribuer une valeur morale *en soi* à la folie n'est qu'un pur formalisme, une abstraction sans portée réelle ; on ne se trouve jamais en présence de la Folie, mais d'*hommes*.

Dans ce texte, Queneau développe, en se basant sur les théories de Karl Jaspers, « le sens précis de l'attitude fondamentale qui conditionne [s]es recherches sur les fous littéraires : “comprendre” ». Il distingue deux manières d'aborder la folie. La première, qu'il faudrait appliquer à la folie littéraire et qui correspond à la *compréhension* au sens jaspérien, consiste à « pénétr[er] dans l'âme d'autrui », à tenter de se mettre à sa place, de penser comme lui pour *comprendre* sa pensée, même si elle semble relever de « phénomènes tout à fait inaccoutumés, qui nous semblent étrangers et à première vue incompréhensibles (perversions sexuelles, cruautés instinctives, etc.) ». La seconde, qu'il associe à la psychiatrie et à la psychanalyse, consiste à appliquer à la folie « le cadre de la causalité à l'esprit humain » pour l'*expliquer* scientifiquement, sur base d'expériences répétées qui permettent d'énoncer des lois. Or, pour Queneau, « puisque le cœur humain n'est pas toujours régi par les lois de causalité, il existe inévitablement des phénomènes mentaux qui ne sont pas expliqués [même] par la psychanalyse⁵⁹ ». Il associe les fous littéraires à des représentants de cette « vie mentale totalement inintelligible » qu'il entend pénétrer et *comprendre*⁶⁰.

[...] la vie mentale totalement inintelligible, même au moyen de la psychanalyse. [...] C'est celle-là qu'il s'agit de comprendre.

Or, toutes les réductions faites [...] pour déterminer de *vrais* fous littéraires [...] auront précisément consisté à rechercher ceux dont la vie psychique, réellement anormale, diffère des modes de penser et de sentir de la majorité de leurs contemporains et se différencie également du rêve, des troubles psychasthéniques et autres broutilles pathologiques.

Il est intéressant de noter que, lorsque Queneau justifie la nécessité de comprendre la folie, il est possible de voir poindre la théorie de Réja. Pour lui, le contenu de certains délires

pose le problème des rapports entre la démence précoce et les cosmogonies primitives, les mythes, les rites, les superstitions. Est-ce dire que la folie a joué un rôle dans la naissance et l'évolution de la pensée humaine ? [...] en comprenant la folie, nous approfondirons notre connaissance de l'humanité et nous en réaliserons des aspects cachés et mystérieux.

Ainsi, Queneau juge nécessaire de « dévoiler *pourquoi* des hommes se sont séparés de nous derrière la vitre opaque du délire » car cela permettrait de comprendre l'humanité. Et cela, on ne peut y arriver qu'en comprenant la folie. Cette tentative sera également déçue, car il a lui-même eu recours à l'« explication » sur la base d'« outils touts [sic] faits : complexes,

59. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, 158.

60. Voir aussi *Ibidem*, p. 157-158.

obsessions, rationalisations ». Queneau aurait regardé d'un œil critique ses analyses trop simples déjà avant ses tentatives de publication⁶¹. En outre, Queneau semble avoir tôt remis en question ses *compétences* dans le cadre de ses recherches : la « Conclusion » qui terminait la version précédente de l'ouvrage — plus analytique — semble indiquer une « prise de conscience de ce qu'il pourrait y avoir de téméraire, voire de présomptueux dans un projet de vouloir juger de l'état mental d'un individu sur la seule évidence de ses écrits⁶² ».

Ce changement progressif de posture donnera lieu à une refonte de l'ouvrage au fur et à mesure de ses rédactions successives, laissant de plus en plus de place aux textes des fous. Madeleine Velguth note à ce propos :

la dernière mouture du texte présente nettement moins d'analyses et aussi — fait tout aussi frappant — bien moins de jugements. Élagué de jugements sommaires comme d'expressions affectives, de propos qu'on pourrait juger sarcastiques ou désobligeants, que ce soit à l'égard des fous eux-mêmes ou des médecins qui les soignaient, de la religion ou du surréalisme, c'est une étude sobre témoignant d'un sincère effort de compréhension et d'une réelle sympathie à l'égard de « *pauvres fous* » qui en sont le sujet⁶³.

Après ses premiers échecs à la publication, dans *Les Enfants du limon* (1838), Queneau fait disparaître radicalement les commentaires psychiatriques et psychanalytiques, ce qui semble signer sa perte totale d'idéaux face à ces deux disciplines⁶⁴. Chambernac, son alter-ego fictif, « reproche aux médecins mentaux de ne faire que décrire, énumérer et classer » alors qu'il a tenté de *comprendre* la folie⁶⁵. Mais nous avons vu qu'il n'abandonnera jamais complètement le sujet des fous littéraires.

2. *Le fou quenien et le fou surréaliste*

Notons finalement que, si Queneau a été influencé par le surréalisme, qui l'a porté vers la médecine mentale, sa conception de la folie ne s'est pas moins construite en opposition à celle des surréalistes⁶⁶. Ainsi, alors que « le surréalisme des années vingt a cherché dans l'esprit humain avant tout un domaine qui puisse soustraire à la domination de la logique [...] la plupart des fous littéraires dont s'occupera Queneau à partir de 1930, sont plutôt logiques et cohérents, contrairement à l'image courante des aliénés⁶⁷ ». La logique est nécessaire au fou

61. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 148-160.

62. VELGUTH (Madeleine), « Introduction », *op. cit.*, p. 17 et 23. Cette conclusion a disparu dans notre édition.

63. *Ibidem*, p. 26.

64. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 159.

65. *Ibidem*, p. 53-54.

66. *Ibidem*, p. 105.

67. *Ibidem*, p. 106.

littéraire parce que Queneau « a demandé [...] qu'ils s'adaptent socialement dans une certaine mesure⁶⁸ », au moins jusqu'à l'impression. De son côté, « le surréalisme a attaché de l'importance aux actes anti-sociaux chez les aliénés ». Dans la critique psychiatrique, l'approche est encore différente : là où les surréalistes incriminent la toute-puissante autorité du médecin aliéniste, Queneau accuse surtout les médecins de ne pas chercher à *comprendre* la folie.

Plus profondément, les deux approches diffèrent par la valeur esthétique accordée aux productions de fous. Les surréalistes voyaient, dans les productions des esprits libérés de la logique et de la raison, un moyen d'atteindre un nouveau lyrisme, raison pour laquelle ils ont eux-mêmes tenté de se libérer de ces contraintes afin d'accéder à une nouvelle créativité. Queneau, lui, a tenté de « se mettre dans la peau des aliénés afin de *comprendre de l'intérieur* l'origine et la signification de la folie⁶⁹ ». Dans *Comprendre la folie*, il s'était d'ailleurs déjà déclaré opposé à un enthousiasme *extérieur* pour la folie que Blavier attribue aux surréalistes⁷⁰.

Des intellectuels, se croyant visés [...] par [l]es théories [de Lombroso], se sont empressés d'exalter la folie en face de la raison — tout en repoussant pour eux-même [sic] l'*accusation* de folie. On en parla avec enthousiasme, avec admiration, mais cette admiration et cet enthousiasme n'étaient naturellement qu'*extérieurs* et se transformèrent en un prétexte littéraire comme un autre, un sujet d'exaltations lyriques à bon compte et de récrimination sans efficacité.

En somme, du surréalisme et de Queneau,

le premier a cherché à trouver dans la folie ce qui est conforme à son idéal, soit la valeur *éthique*, soit la valeur *esthétique*, tandis que le dernier a fait face à la folie sans rien en attendre par avance. Pour Queneau, la folie était avant tout un mystère, qu'il devait *comprendre*. [...] les diverses valeurs trouvées dans les discours égarés étaient un résultat accessoire⁷¹.

Ce préambule un peu long à l'étude des textes était nécessaire pour expliquer la posture de Queneau dans ses ouvrages. Si son rapport à la psychanalyse et à la psychiatrie a évolué négativement à mesure de son étude, son œuvre reste vivement marquée par ces disciplines.

L'influence du discours médical dans *Aux confins des ténèbres* et *Les Enfants du limon*

Les recherches de Queneau sur les fous littéraires sont parues en 1938, dans *Les Enfants du limon*, et en 2002, dans *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*. Ce

68. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 108-109 pour celle-ci et la suivante.

69. *Ibidem*, p. 116.

70. BLAVIER (André), *op. cit.*, p. 99.

71. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 120.

second ouvrage a été publié post-mortem, mais il s'agit de l'état dans lequel Queneau aurait voulu publier ses recherches. C'est donc le texte que nous étudierons en premier lieu.

1. *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*

Dans la dernière version de son manuscrit, Queneau commence par rappeler le danger « de porter sur un homme un jugement d'aliénation mentale uniquement d'après la forme et le contenu de ses écrits » (p. 39), surtout lorsque le texte porte sur une question scientifique. « On serait alors obligé d'appeler folie une erreur un peu trop violente. On voit le danger d'une telle affirmation ; il suffit de se souvenir que c'est une façon commode de se débarrasser des novateurs » (p. 39). Partant du corpus de Brunet comme un contre-exemple, Queneau se limite au corpus imprimé français du XIX^e siècle et redéfinit la folie littéraire par un absolu anonymat de l'auteur et de son œuvre. Il se rapproche en cela de la définition de Nodier (« n'ont pas eu la gloire de faire secte », art. I, p. 20), qui n'est cependant pas mentionné dans le corps de l'ouvrage. Sa définition lui permet d'évincer les auteurs connus, mais aussi les « mystiques plus ou moins hétérodoxes et [les] fondateurs de sectes plus ou moins extraordinaires ». Il rejette également les « débiles mentaux et les séniles, afin de limiter les méfaits de la bêtise » (p. 39-40), ce qui lui laisse deux classes d'aliénés.

La première est composée de « tous ceux qui, traitant une question scientifique [...], soutiennent des thèses que l'on peut aisément qualifier d'extravagantes » (p. 40). Leur anonymat est causé par une totale « inadaptation à [leur] milieu culturel » (p. 40).

Non seulement [le fou littéraire] n'est pas un précurseur, mais il n'a pas de disciples, ni même de maîtres. On ne discute pas ses idées : elles sont in-discutables. Son œuvre est nulle et non avenue pour la science même officielle, pour la philosophie, pour les religions. Elle n'a aucune portée culturelle (p. 40-41)

On remarque que la *folie* est ici remplacée par l'*extravagance*. Pour justifier cela, Queneau cite les *Fragmens psychologiques*, où l'aliéniste Leuret affirmait déjà en 183[4] la difficulté de « distinguer par sa nature une idée folle d'une idée raisonnable » (p. 40). Queneau montre *a priori* un rapport bien moins négatif à la psychiatrie dans ce texte que dans *Comprendre la folie*, puisqu'il se base sur l'avis d'un psychiatre pour relativiser l'étiquette de « folie » attribuée aux auteurs présentant des idées extravagantes. Cependant, la pratique est également subversive : le bibliographe montre ainsi qu'un « spécialiste » avouait déjà son incompétence dans ce domaine en 1834, et propose sa propre explication, se détachant de l'avis médical pour donner une cause culturelle à la folie littéraire.

La seconde classe de fous littéraires entre plus précisément dans la pathologie. Dans leurs textes autobiographiques, ceux-ci « se présentent comme des persécutés, des revenants, ou des interprétants — bref présentent les symptômes de l'un des délires définis (pour un temps) par la pathologie mentale. Je me contenterai de les appeler des persécutés, sans donner à ce terme son sens psychiatrique précis » (p. 41). Encore une fois, l'avis psychiatrique est intégré (« délire défini [...] par la pathologie mentale ») avant d'être repoussé parce qu'inconstant (« pour un temps »), ce qui justifie pour le bibliographe de ne pas s'étendre en explications. Queneau ajoute à cette classe les « messies » et « prophètes » qui n'ont eu aucun adepte et dont les prédictions étaient fausses.

À la fin de son introduction, Queneau expose finalement l'objectif de son ouvrage et sa volonté de *comprendre* la folie sur le mode jaspérien. C'est alors la psychanalyse qui semble rendre accessible le sens de la folie.

Ce livre est uniquement un ouvrage d'érudition, un recueil de documents. Je me suis permis cependant un certain nombre de remarques (la plupart inspirées par la psychanalyse) destinées à faire comprendre les erreurs et les délires de mes auteurs ; j'entends ici le mot comprendre dans son sens jasperien, c'est-à-dire « la connaissance obtenue par interpénétration psychologique » et non « la découverte d'un lien objectif de cause à effet constaté du dehors ». (p. 41)

Queneau termine en affirmant son sérieux face aux textes des fous littéraires : « Je dois dire enfin que l'étalage d'un copieux appareil d'érudition (bibliographie, index, etc.) pour l'étude de *pauvres fous*, n'implique de ma part aucune intention satirique » (p. 42).

Malgré un rapport à la psychiatrie qui apparaît plutôt ambigu en introduction, Queneau se repose finalement sur les grands traités dans son texte. Ainsi, malgré ce qui était annoncé, il propose un point théorique sur la notion de « persécuté » dans l'article de Choumara :

J'ai dit plus haut que Choumara était un « *persécuté* » ; j'entendais par là qu'il était atteint de psychose hallucinatoire chronique (suivant la terminologie de Sérieux et Capgras ; délire de persécution de Lasègue ; paraphrénie de Kraepelin). « [Les persécutés], dit un traité de psychiatrie, *sont convaincus que les transformations pénibles qu'ils éprouvent sont provoquées par des individus malveillants. Au début, ils ne savent qui accuser et désignent leurs perséuteurs par « on, ils » : « ils m'électrisent, ils m'insultent, on essaie de m'empoisonner. » [...] Le malade comprend peu à peu que ses perséuteurs doivent être très puissants et très habiles, puisqu'ils ont partout des espions et des complices. Comment peuvent-ils arriver à se faire entendre de si loin, à projeter des mauvaises odeurs, des courants électriques, à intervenir directement dans un cerveau qui jusque-là fonctionnait bien ? Ils doivent utiliser des inventions scientifiques, connues ou mystérieuses [...]. Le sous-sol, le plancher, les maisons voisines, doivent renfermer ces appareils⁷². »*

Il va de soi que la première parenthèse est là pour rappeler l'inconstance des classements psychiatriques. Cependant, la théorie est là. C'est certainement à travers Legrand de Saulle,

72. Queneau (p. 362) renvoie à la *Psychiatrie du médecin praticien* de Maurice Dide et Paul Giraud (1929).

évoqué au chapitre précédent, que Queneau a découvert la notion de « persécuté ». Deux de ses textes sont présents dans la bibliographie des ouvrages de références qui suivait le manuscrit de Queneau, sous la rubrique « Études psychiatriques (sur les écrits des aliénés) » : *La Folie devant les tribunaux* (1864) et *Le Délire de persécutions* (1871)⁷³. Cette rubrique, classée chronologiquement, comporte une trentaine d'ouvrages et articles psychiatriques parus entre 1850 et 1924, ce qui suffit à montrer que l'attrait médical pour les textes d'aliénés n'a jamais cessé. On y trouve, entre autres, les noms de Parchappe, Marcé, North Peat⁷⁴, Brières de Boismont, Tardieu, Moreau (fils) et Garnier. *L'Art chez les fous* de Réja est aussi présent dans une section dédiée aux « Études littéraires et bibliographiques⁷⁵ ».

Les textes de ces auteurs ne constituent cependant pas les références psychiatriques et psychanalytiques auxquelles Queneau renvoie dans son texte. Celles-là sont plus contemporaines : elles ont majoritairement été publiées entre 1925 et 1932⁷⁶. En outre, Queneau les utilise de manière novatrice par rapport à ses prédécesseurs : la plupart du temps, elles ne servent pas de source où puiser un diagnostic direct sur le fou littéraire traité⁷⁷, mais représentent plutôt des sources théoriques qui lui permettent de développer sa propre analyse des écrits du fou. Son approche est *pratique*. Et même si une grande partie des analyses a été élaguée, certaines sont encore présentes et nous permettent de voir ce que Queneau jugeait acceptable à présenter au public après ses nombreuses remises en question.

L'analyse des textes de Lucas permet de voir ce que Queneau pouvait tirer de la psychiatrie et de la psychanalyse. Dans divers extraits, Lucas a relaté sa laborieuse accession à la solution de la quadrature du cercle, durant laquelle il a été aux prises avec des « adversaires ». L'extrait qui précède le commentaire reproduit ci-dessous relate des crises dont l'auteur se disait victime, et qui, selon Queneau, sont assimilables à des crises d'épilepsies.

-
73. Shiootsuka reproduit la bibliographie des ouvrages de référence accolée à la version précédente du manuscrit d'*Aux confins des ténèbres*. Elle se divise ainsi : A. Études littéraires et bibliographiques [il s'agit des ouvrages de ses prédécesseurs et d'ouvrages bibliophiliques.] ; B. Études psychiatriques (sur les écrits d'aliénés) ; C. Études psychiatriques (sur les troubles du langage chez les aliénés). Cette dernière catégorie a porté Shiootsuka à émettre l'hypothèse que le critère de l'impression n'était pas présent aux débuts des recherches de Queneau sur les fous de la Bibliothèque nationale. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 47-55. Velguth n'a malheureusement pas reproduit la version définitive de cette bibliographie dans son édition.
74. L'apparition de ses articles « La littérature des aliénés en Angleterre » (1863) et « Élucubrations artistiques des aliénés en Angleterre » (1866) dans cette rubrique est surprenante, car ils relèvent d'une démarche bibliophilique. North Peat n'était pas aliéniste mais littérateur. Voir RIGOLI (Juan), *op. cit.*, p. 188-192.
75. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 73-76. Le texte de Réja aurait quant à lui pu se trouver dans la rubrique des « Études psychiatriques ».
76. Voir l'annexe 2 pour le détail des références médicales citées par Queneau.
77. C'est le cas pour Paganel (p. 309), Rouy (p. 310- 321), Gautrin (p. 360-361), Roustan (p. 397-409) et Cotton (p. 410-422) — apparaissent alors des sources datées du XIX^e siècle.

Je rappellerai à cet égard une observation de Molin de Teyssieu, au sujet d'un épileptique chez qui sont survenues, à titre d'*équivalents psychiques*, des crises subites et prolongées de sentiment de déjà vu et une autre de Chaslin, relative à un cas de délire palingnostique chez un épileptique. Hughlings-Jackson a autrefois signalé « *l'existence transitoire chez les épileptiques d'un état neutre particulier très difficile à préciser [...] C'est comme le retour d'un ancien rêve, ou c'est un trouve de la perception des objets autour de lui* ». On peut donc se demander s'il n'existe pas des rapports profonds entre le « délire en miroir » de Lucas et ses crises d'aspect épileptique.

Il est un autre point que je voudrais également préciser. C'est que, si ses adversaires — et remarquons bien que ce sont plus des *adversaires* que des *persécuteurs* — prédisent ses propres actions, ils ne le font pas seulement par la parole, mais aussi par l'exemple. Ils savent que Lucas découvrira la quadrature du cercle, mais eux aussi la découvrent ; comme lui ils impriment le résultat de leurs découvertes ; comme lui ils constatent certains phénomènes. Et tout cela, ils l'ont fait autrefois — bien avant lui. Qui sont-ils donc, tous ces fantômes ? Très simplement, le *père*. Et la quadrature du cercle n'est que le symbole d'un problème que le père ne peut résoudre, alors que le fils ne le peut pas. Par son « délire en miroir », Lucas s'identifie à son père et grâce à ce détour pénètre les mystères qui jusqu'alors lui demeuraient interdits. (p. 73)

Ainsi, c'est en établissant des analogies entre les symptômes de son fou littéraire et des cas étudiés par des psychiatres que Queneau développe sa théorie sur l'effet de déjà-vu évoqué par Lucas. On trouve une approche similaire lorsqu'il s'intéresse à Pierre Roux : Queneau voit des similitudes entre certaines actions de Roux et les réactions des persécutés, mais son délire n'étant pas un délire de persécution, il l'associe au comportement d'un « hypomaniaque » sur la base d'une description de cas publiée par le médecin Delmas dans le *Bulletin officiel de la Société de la psychiatrie* (p. 107-108).

Dans le deuxième paragraphe, c'est une analyse psychanalytique qui est réalisée (notons que les deux analyses ne sont pas antagonistes mais complémentaires). Généralement, c'est sur la base de leur relation au père que Queneau explique les visions ou délires de ses fous littéraires⁷⁸. Il arrive toutefois que cette relation soit évoquée de manière anecdotique : on sait ainsi de Berbiguier qu'« [e]stropié jusqu'à neuf ans, [il] eut une enfance maladive et perdit très tôt son père » (p. 289). Peut-être peut-on voir là les restes d'une analyse plus longue qui aurait été supprimée.

78. C'est le cas dans les analyses consacrées à Baudot (« le diable est [...] un “ersatz” du père, mais du père haï et craint », p. 269-270), Villiaume (« D'où Villiaume tirait-il cette conviction ? Quelles en étaient les sources inconscientes ? [...] c'est la victoire infantile sur le père », p. 287), Galland (« il affirme qu'il s'est engendré lui-même et *nie* son père. C'est ce que Jones appelle le complexe-sauveur », p. 302), Maria-Stella et Hersilie Rouy (« le délire [...] est bien différent de la *négation du père* [...] Cette négation de la filiation paternelle, surtout chez la femme, a une toute autre origine, ainsi que Freud l'a montré : c'est un moyen de légitimer et d'innocenter un amour incestueux », p. 326) et Gagne (« Pour se punir d'avoir voulu châtrer et manger son père, il veut être “décapité devant l'Obélisque” », p. 391).

La compréhension de Queneau passe aussi par le fait d'expliciter *ce que le fou a voulu dire* dans des textes aux formulations obscures, d'en dénouer le sens. À propos d'un ouvrage de Bousquet, il note ainsi que « [I]l y a des difficultés considérables, tant à cause du fond que de la forme. Cependant tout n'y est pas entièrement incompréhensible » (p. 168). Il s'applique à expliquer le sens d'un extrait :

Les *dents* sont les « *premières choses qui commencent à durcir chez l'enfant* » et, par conséquent, peuvent désigner symboliquement tout ce qui commence à durcir « *dans l'existence naturelle* » ; les *êtres* durcis s'élèvent au-dessus du globe, ainsi que les *vents* (qui apparaissent ici peut-être par assonance avec le premier terme de l'énumération) ; enfin le *gâteau* est un néologisme dérivé du verbe *gâter* (dans le sens de pourrir) et désigne, par conséquent, la pourriture, la déchéance. [...] L'adultère est ce qui gâte et Bousquet emploie ailleurs l'expression « *enfants gâtés* » pour désigner les *enfants naturels*.

Bref, ce paragraphe décrit le devenir des *Êtres* qui naissent, durcissent (prennent forme), s'élèvent (se développent), pourrissent (et meurent). (p. 163-164)

Queneau semble également vouloir montrer que les éléments sur lesquels délirent les fous *ne viennent pas de nulle part*, qu'ils sont peut-être liés à des théories, des doctrines ou idées venant d'ailleurs. Ainsi, il note que les théories de Roux « ont une grande analogie avec celles que soutenaient les philosophes de la nature allemande, au début du XIX^e siècle » (p. 97). À propos de Brisset, qui affirme que l'homme descend du batracien, il note :

examinée de plus près, [sa théorie] n'est peut-être pas si délirante qu'elle le paraît d'abord. Si l'on est évolutionniste, il faut bien reconnaître en effet que la grenouille *est* un ancêtre de l'homme ; et d'autre part, on doit admettre que l'habitat primitif de l'homme *est* aquatique (les eaux amniotiques). (p. 232)

Dans une partie consacrée au texte *Le Symbolisme du soleil* de Pierre Roux, Queneau associe ce type d'explication à la psychanalyse, et propose même d'aller plus loin :

Cette affirmation de Roux, que le soleil est de nature excrémentielle et satanique, est au premier abord bien étonnante et en contradiction semble-t-il absolue avec toutes les conceptions que les hommes ont pu se faire de l'« astre du jour » [...]. Il est cependant possible :
1^o de reconstituer les liens symboliques unissant le soleil aux excréments ;
2^o de retrouver, dans certaines religions ou doctrines, des croyances ou des rites basés sur ces liens ;
3^o d'interpréter certains mythes obscurs, au moyen des résultats obtenus. (p. 126)

On peut retrouver dans cette méthode — et l'application qui suit — l'ambition que Queneau évoquait dans *Comprendre la folie* d'« approfond[ir] notre connaissance de l'humanité et [d']en réalis[er] des aspects cachés et mystérieux⁷⁹ » en comprenant les fous.

79. JOUET (Jacques), *op. cit.*

Les analyses de Queneau montrent une connaissance très développée des théories médicales récentes concernant la folie, ainsi que de l'évolution des concepts. Cela passe par l'utilisation d'un vocabulaire spécialisé neuf par rapport à ce qu'on a pu voir chez ses prédecesseurs⁸⁰. Il distingue aussi les concepts de « psychose » et « névrose » qui se sont développés dans leur acception moderne à la fin du XIX^e siècle. À propos des visions des deux hommes — l'un a été traité par Freud, l'autre est un fou littéraire —, il indique :

Le premier, un névrosé, est susceptible d'opérer de nouveaux « investissements » de sa libido et reporte son amour pour le père sur la personne du diable. Baudot, au contraire, qui semble bien psychosé, n'a pas besoin de signer de pacte avec un être extérieur à lui-même. Les idées de grandeur se manifestent chez lui précisément sur la base de la croyance [...] en la toute-puissance des idées. (p. 273)

Le « délire » — d'interprétation ou de persécution — est la notion la plus présente dans le texte, tandis que les termes « manie » ou encore « monomanie » sont absents, eux qui avaient large place dans les bibliographies précédentes. Shiotsuka note que le délire « est l'une des caractéristiques de la paranoïa », et qu'en réalité « la plupart des fous littéraires peuvent être considérés comme des paranoïaques⁸¹ » — certainement tire-t-il cette affirmation de Blavier, nous le verrons. Or, le fait que le fou littéraire « pathologique » prenne l'allure d'un paranoïaque sous la plume de Queneau n'est pas fortuit : la paranoïa occupe à son époque le premier plan dans la sphère psychiatrique. Dans les années 1930, les surréalistes et Jacques Lacan publient des textes qui abordent cette pathologie. Les discussions d'alors prennent leur source dans les théories de Kraepelin — le créateur de la catégorie —, qui « ont commencé à attirer l'attention des psychiatres français dans les années vingt⁸². » Ainsi, le fou littéraire quenien s'intègre particulièrement bien dans la catégorie pathologique qui intéresse le plus la sphère médicale dans les années 1930.

Bien que l'ouvrage de Queneau semble finalement intégrer positivement les sources et tendances psychiatriques, l'article de Xavier Cotton laisse entrevoir le type de critique que le bibliographe pouvait émettre à l'encontre des psychiatres.

[...] le « tempérament moral » de sa mère, Marie-Rose Clop, offrait, au dire du docteur Campagne, une « *défectuosité notable* » parce qu'elle ne crut jamais à la folie de son fils (je dois dire en passant que je ne prends à mon compte aucune des appréciations de ce docteur dont

80. « Quant à la nature de la psychose à laquelle l'auteur semble en proie, psychose considérée comme hallucinatoire par les anciens psychiatres, les modernes tendent à y voir un délire d'interprétation à base cénesthopathique. » (p. 289) ; « Tardieu et Trélat l'examinèrent et diagnostiquèrent une “*folie hypermaniaque avec hallucinations et délire de persécution*”. En réalité, il s'agissait de ce que les psychiatres appellent maintenant un délire de revendication avec de légères tendances interprétantes » (p. 361).

81. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 113

82. *Ibidem*, p. 114-115.

les observations sont parfois plus des collections d'injures méprisantes que des « observations » véritables). (p. 414)

L'opposition de Queneau au « mépris » du psychiatre face à l'aliéné s'explique par sa posture complètement opposée, qui consiste à *comprendre* le délire. Nous avons vu qu'elle était exprimée plus longuement dans *Comprendre la folie*.

Nous terminerons cette analyse en revenant sur le caractère *bibliographique* de l'ouvrage de Queneau. L'ouvrage présenté par Velguth au lecteur apparaît plutôt de l'ordre de l'anthologie analytique, les ouvrages n'étant pour la majorité référencés qu'en note de bas de page. Cependant, Velguth indique dans une « Note sur le texte » (p. 34-36) que le manuscrit dactylographié était suivi d'une « longue bibliographie des écrits de fous littéraires » non reproduite, d'un volume presque équivalent à celui du texte en nombre de feuillets. En outre, le texte est suivi d'« appendices » où Queneau liste des auteurs qu'il n'a pu aborder : quadrateurs du cercle, revendiquants concernant des « séquestrations arbitraires » ou opposants à la « Loi de 1838 », et « Auteurs et ouvrages à retrouver » (p. 425-429). Il nous semble que Queneau aurait sans doute voulu publier son texte conjointement à la bibliographie, le premier étant destiné à la *compréhension* de la folie, la seconde au relevé bibliographique des fous littéraires français du XIX^e siècle. En supprimant cette partie, Velguth a certainement répondu à des contraintes éditoriales, mais l'œuvre de Queneau, adjointe à cette bibliographie, se serait mieux intégrée à la suite des bibliographies de fous littéraires.

2. *Les Enfants du limon*

En 1934, l'échec de Queneau à la publication lui fait perdre ses illusions quant à son sujet, et son rapport aux théories médicales se fait plus soupçonneux. « Queneau n'est finalement pas arrivé à *comprendre* la folie de manière suffisante, ce qui l'a conduit à porter un jugement sévère sur sa propre entreprise [...] n'a-t-il alors pas considéré la psychiatrie [et la psychanalyse] comme « complice[s] » de son propre échec⁸³ ? » Ses analyses personnelles disparaissent alors complètement de l'ouvrage, laissant place uniquement aux extraits de fous.

Les textes de psychiatrie et de psychanalyse ne sont pas pour autant évincés totalement de la fiction ; ils y prennent un rôle de simple réservoir d'informations sur les fous littéraires et ne sont plus mis au service des commentaires — puisqu'il n'y a plus de commentaires. La citation de Leuret sur l'impossibilité de distinguer « une idée folle d'une idée raisonnable » est tout de même récupérée au chapitre XXI et permet à Queneau de poser d'emblée la

83. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 53-54.

difficulté à reconnaître la folie. D'autres psychiatres et leurs textes sont cités pour les informations qu'ils ont fournies à Chambernac sur un fou particulier (c'est le cas de Tardieu à propos de Buchoz-Hilton, de Sérieux et Capgras sur Hersilie Rouy). La psychanalyse disparaît quant à elle presque complètement de l'ouvrage : elle n'est mentionnée que deux fois, lorsque Chambernac expose l'évolution de son rapport aux théories de pathologie mentale. Celui-ci se montre tout d'abord « enthousiaste » face aux traités psychiatriques (ch. LVIII), il affirme la nécessité d'y faire des recherches (ch. XXI) puis de les « potasser » (ch. XLVII). Cependant, lorsque la psychanalyse apparaît, elle est présentée comme une solution de remplacement à la psychiatrie, qui n'a pas comblé les attentes. C'est Chambernac qui parle :

Je ne me suis pas proposé dans ce livre de comprendre ni d'expliquer mettons : les délires de nos auteurs. Mon œuvre est purement énumérative, descriptive, sélective. D'ailleurs, qui comprend la folie ? Personne. Surtout pas les psychiatres. Ils ne font que décrire eux aussi, énumérer, classer. Le docteur Frachoux [un personnage fictif] m'a bien parlé d'une doctrine qui s'appelle la psychanalyse et qui explique les rêves. (ch. LXXXVIII)

Finalement, Chambernac rejette les deux disciplines. C'est la deuxième et dernière apparition de la psychanalyse et de la psychiatrie dans le texte.

« J'en suis bien revenu : de la psychiatrie, [...], ça n'explique rien, et puis c'est prétentieux. J'ai lu aussi des livres de psychanalyses, vous connaissez ?

— Mais certainement », répondit Asolphe [...]

« Ça explique des choses, reprit Chambernac, mais pour les psychopathies, comme ils disent, ils avouent que ça les dépasse encore un peu. Ils remettent ce qui est faussé, ils ne remontent pas ce qui est cassé. Vous me suivez ?

— Mais certainement, dit Astolphe.

— Moi, dit Chambernac, je vois les choses différemment. Je ne veux faire ni psychanalyse ni psychiatrie. Mais j'ai examiné tous les fous, les miens pas les autres, et voici ce que j'ai constaté : la folie est l'auto-déification d'un individuel dans lequel ne se reconnaît aucun collectif. (ch. CLIX)

La volonté de *comprendre* qui a animé Queneau lors de ses recherches est elle-même retraduite dans une remarque de Chambernac à propos des théories de Roux : « Je voudrais comprendre [...] comment un homme peut arriver à penser ainsi » (ch. LXXXVIII), dit-il à Purpulan. Et l'on apprend un peu plus loin que, contrairement à ce qu'il avait annoncé, « Chambernac rédig[e] un commentaire compréhensif de ces textes [de fous], cherchant le sens des néologismes, la conciliation des énumérations divergentes et la cohésion, dernière, de cette cosmologie » (ch. C). C'est là tout ce qu'il reste du travail de compréhension de Queneau et de son travail d'analyse des fous littéraires.

On notera également que la rubrique « Études littéraires et bibliographiques » de la bibliographie de référence est introduite cette fois dans la fiction et que c'est à la définition de Nodier et l'isolement du fou littéraire que Queneau fait d'abord référence pour définir son objet d'étude (« Qu'est-ce qu'un fou littéraire ? Nodier restreignait sa liste “aux fous bien avérés qui n'ont pas eu la gloire de faire secte” », ch. xxi). Dans *Aux confins des ténèbres*, c'est par contraste avec le corpus de Brunet que Queneau définissait le sien, et ni Nodier ni Delepierre n'étaient mentionnés. Seul Greil était cité plusieurs fois, car Queneau a récupéré de son corpus Lacoste et Soubira.

De ces deux analyses, il ressort que la position de Queneau lors de ses recherches sur les fous littéraires est bien différente de celles de ses prédecesseurs. Chez Nodier, Delepierre et Brunet, l'objectif est de proposer une bibliographie de textes curieux parce qu'écrits par des auteurs plus ou moins associés à l'aliénation mentale. Cet objectif apparaît pleinement ancré dans un domaine bibliophilique et bibliographique intéressé par l'excentricité littéraire et la rareté ; lorsqu'une place est faite aux théories médicales, c'est surtout pour y chercher des modèles auxquels adhérer. Chez Queneau, la psychiatrie et la nouvelle psychanalyse deviennent des outils — dont il se montre de plus en plus méfiant — pour tenter de prouver que même les textes d'aliénés les plus obscurs peuvent être compris, et qu'ils pourraient permettre d'atteindre une facette plus opaque de l'humanité. L'utilisation des textes psychiatriques et psychanalytiques est plus ciblée (d'où leur multiplication) ; ils doivent permettre de comprendre le cas précis de chaque aliéné. À cette fin, Queneau se plonge bien plus profondément dans les textes et les expose en plus grande partie au lecteur, qui doit pouvoir suivre sa réflexion. Ce sont autant de conséquences de son ambition de *compréhension*. L'échec amènera Queneau à laisser toute la place aux textes des fous littéraires et aux jugements des « spécialistes » qui les ont étudiés, même si leur discipline n'est pas totalement convaincante.

Notons également que le fou littéraire de Queneau s'éloigne de l'image du « fou » comme inadapté social complètement incohérent, notamment parce que son approche de la folie se veut différente de l'approche surréaliste. Cela aura pour conséquence une redéfinition de la folie littéraire, qui n'est plus associée à une « folie bien avérée » mais à un « isolement total [de l'auteur et de son texte] dans l'histoire de la civilisation⁸⁴ ». Cette redéfinition est aussi conditionnée par le positionnement de Queneau contre les théories du génie dégénéré — dans lesquelles il voit un moyen de museler les novateurs — et par ses doutes quant à la

84. SHIOTSUKA (Shuichiro), *op. cit.*, p. 31

légitimité de déterminer la folie sur la base d'un texte. En réalité, Queneau donne une valeur politique au diagnostic de folie quand il concerne les artistes. Cette dimension politique est fermement exprimée dans *Comprendre la folie*, tandis qu'elle s'estompe dans le dernier manuscrit d'*Aux confins des ténèbres*. Les deux manuscrits n'étant pas clairement datés l'un par rapport à l'autre, il est difficile de savoir si le bibliographe a eu la volonté de réintégrer une revendication politico-artistique à son texte, ou s'il l'a justement fait disparaître en choisissant de rédiger une autre introduction à son ouvrage. On sait qu'au début des années 1930, Queneau est plus prompt à se montrer engagé politiquement pour un communisme démocratique⁸⁵. Cependant, ses textes engagés resteront pour la plupart inédits jusqu'à sa mort, et il montre une tendance générale dans les réécritures d'*Aux confins des ténèbres* qui relève plutôt de l'effacement de ses idées.

Quelle qu'ait été la volonté finale de Queneau, ses attaques à l'encontre du corpus de Brunet, en vertu d'une approche non-bourgeoise et non-conservatrice de l'art, réinterroge ce même corpus. Queneau prend en effet l'ouvrage de Brunet comme un véritable contre-exemple, énumérant dans *Comprendre la folie* les auteurs introduits par Brunet qu'il faut bannir du corpus : les « mystiques », « occultistes » et « spirites » parce qu'incompréhensibles ou juste sots ; les « socialistes », ainsi que les « écrivains qui devinrent [...] la proie des psychiatres⁸⁶ ». Sur les « socialistes » intégrés par Brunet, Queneau ironise :

Les socialistes parmi les fous — attention ! l'esprit bourgeois montre son groin. Ah ! ces gens qui réclament la journée de dix heures et le droit de grève, quels toqués ! s'écriait le conservateur des années 1860 — et même après. En 1930, son fils sait que la Russie des Soviets et [sic] peuplée de déments et de bandits illuminés qui coupent les généraux blancs en petit morceaux et cherchent à ruiner le commerce européen. Bouchons-nous le nez et passons !

Lorsque l'on remonte aux articles de Brunet, les « socialistes » évoqués sont pour la plupart présentés comme de véritables aliénés : Jules Allix est « transféré dans une maison de fous » (p. 6), Pierre Leroux « est devenu dieu » (p. 132), John Humphrey Noyes « s'attribue le don de prophétie » (p. 156), Colins se croyait le « seul possesseur » de la « science éternelle » (p. 207)⁸⁷. Quelques recherches à leur propos permettent cependant de se rendre compte qu'il s'agit, malgré les extravagances de certains (et parfois leur véritable internement), de personnalités importantes de la pensée socialiste européenne du XIX^e siècle. Brunet fait-il acte de conservatisme en incluant ces auteurs dans son texte ? Si la réaction de Queneau s'explique

85. SOUCHIER (Emmanuel), *op. cit.*, p. 25-33.

86. JOUET (Jacques), *op. cit.*, pour celle-ci et la suivante.

87. Nous référons aux auteurs qualifiés par Brunet de « socialistes » ou dont au moins un titre d'ouvrage contient ce terme. Il se peut que d'autres auteurs que Queneau savait socialistes nous aient échappé.

par son propre engagement socialiste, le fait qu'aucun fou littéraire ne soit explicitement évoqué chez Brunet pour son trop grand conformisme ou pour des idées politiques en phases avec l'idéologie bourgeoise corrobore cette idée. La possibilité d'un corpus de la folie construit sur la base d'une idéologie politique demanderait de reprendre dans son ensemble le corpus de Brunet, ce qui ne s'intégrerait pas dans les limites de ce mémoire. Cependant, les récriminations de Queneau à ce propos permettent de se rendre compte de la récupération idéologique qui menace toujours le terme de « folie », même dans le cadre d'une catégorie littéraire.

La volonté de Queneau de s'éloigner d'une « étiquette » de folie et de refuser les auteurs connus — même dans une moindre mesure — se concrétise lorsqu'en 1949 il propose le terme « hétéroclite » pour remplacer « fou littéraire ». Cette tentative de renommer la catégorie montre qu'il s'est senti en inadéquation par rapport à celle qui s'est construite avant lui et qu'il a tenté de traiter. Cela peut s'expliquer par son rapport personnel à la médecine de la folie, par le développement des nouvelles théories psychanalytiques qui ont induit l'idée de pouvoir trouver une *explication* à certains types de folie, mais également par une appréhension de la folie qui se refuse à un jugement idéologique des auteurs.

VI. BLAVIER : LE FOU LITTÉRAIRE PARANOÏAQUE

André Blavier publie *Les Fous littéraires* en 1982¹. Cette bibliographie considérable, appelée à devenir la référence dans le domaine qui nous intéresse (on dira « *le Blavier* »), réunit plus d'un millier de fous littéraires. Elle paraîtra dans une version « revue, corrigée et considérablement augmentée² » en 2000, juste avant la mort de son auteur.

La folie en France et en Belgique entre 1940 et 1980

Les années 1940 s'ouvrent avec la seconde guerre mondiale et les difficultés qu'elle induit pour le monde psychiatrique. En France, sous le régime de Vichy, la guerre se traduit par un abandon des internés à leur sort, avec des rations alimentaires trop faibles pour assurer leur survie. Dans les asiles, la famine et le manque de chauffage ouvrent la porte à la tuberculose. La situation est décriée par les psychiatres dès 1941, en vain : des calculs ont montré que ces conditions ont entraîné la mort de 40 000 aliénés. La surmortalité dans les asiles est reconnue après la guerre, mais il faut attendre la fin des années 1980 pour qu'un véritable débat s'ouvre sur cette crise en France. Se développe la thèse d'une « famine organisée sciemment par le régime de Vichy à des fins eugénistes³ » qui ne sera véritablement invalidée qu'en 2007 par l'ouvrage d'Isabelle von Bueltzingsloewen, *L'Hécatombe des fous*⁴. En Belgique, la surmortalité aurait été moins élevée qu'en France, mais Majerus note qu'« elle est néanmoins réelle », signalée par les contemporains, et que ses causes sont similaires à ce qu'on voit en France⁵.

À la fin de la guerre, l'État juge nécessaire de diminuer les coûts des soins de santé mentale. Au temps de la sécurité sociale, il paraît inconcevable de garder des patients hospitalisés durant plusieurs années. De nouveaux systèmes apparaissent en Europe, faisant du traitement en hôpital psychiatrique un maillon de la « chaîne thérapeutique » précédé par des solutions variables⁶. Le modèle du secteur développé en France influencera beaucoup la Belgique : il s'agit alors d'organiser la psychiatrie « non pas par hôpitaux, mais par centres d'accueil gérant une aire géographique⁷ », soit des « institutions psychiatriques

1. C'est sur cette version de l'ouvrage que nous baserons notre analyse (*Les Fous littéraires*. Paris : Henri Veyrier, 1982). Nous avons obtenu un peu par hasard cette édition qualifiée d'« introuvable actuellement ».

2. DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 398.

3. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 488.

4. *Ibidem*, p. 472-488.

5. MAJERUS (Benoît), *Parmi les fous. Une histoire sociale de la psychiatrie au XX^e siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 96-97.

6. Quétel parle d'une « atomisation de la psychiatrie ». Voir QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 539-578.

7. MAJERUS (Benoît), *op. cit.*, p. 268.

extrahospitalières » où le malade mental peut être traité de manière ambulatoire⁸. « L'idée est que la consultation anticipe et si possible conjure l'hospitalisation classique⁹ » qui, quant à elle, doit viser la resocialisation de l'individu puis sa réinsertion dans la société.

La mise en place de cette nouvelle structure hospitalière, énoncée dès les années cinquante [est] rendue possible par l'arrivée des psychotropes unanimement vilipendés mais tout aussi unanimement utilisés¹⁰.

En effet, au début des années 1950 s'ouvre également « l'ère de la psychopharmacologie¹¹ ». Delay et Deniker découvrent la chlorpromazine (aussi appelée Largactil) à Saint-Anne, un médicament qui agit sur « de nombreuses manifestations psychotiques, notamment sur les hallucinations¹² ». Ce type de médicaments prend le nom de « neuroleptique ». La découverte a un retentissement international phénoménal, car elle fait naître l'espoir de traiter les psychoses graves et de rendre une « vie normale » aux malades. Aux neuroleptiques se joignent peu à peu tranquillisants, anxiolytiques, antidépresseurs et lithium, qui pour certains sont rapidement prescrits par les généralistes, ce qui fait qu'en 1960, presque toutes les grandes pathologies mentales ont trouvé leur traitement médicamenteux. « Toute la psychiatrie est appelée à changer¹³ », bien que la révolution pharmacologique n'implique pas l'abandon de méthodes curatives comme l'électrochoc et l'hydrothérapie. Elle induit toutefois une revalorisation du métier de psychiatre, qui devient « un prescripteur convoité par les laboratoires pharmaceutiques¹⁴ », et impose le modèle d'une explication chimique de la folie.

Les traitements pharmacologiques connaîtront cependant des résistances. Ils causent en effet des phénomènes de dépendance, peuvent avoir des effets secondaires extrêmement lourds et ne représentent finalement pas un moyen de *soigner* la folie, qui reste inexpliquée par les psychiatres. Certains leur donneront le nom de « camisole chimique » et compareront leur administration aux expérimentations des nazis sur les êtres humains¹⁵.

Dans ce contexte de méfiance face aux psychotropes et à un asile discrédité au sortir de la guerre, un courant de pensée « dit “antipsychiatrique”¹⁶ » se développe avant de se transformer en véritable « raz-de-marée¹⁷ » dans les années 1960-1970. L'Occident est en crise,

8. MAJERUS (Benoît), *op. cit.*, p. 268-270.

9. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 543.

10. *Ibidem*, p. 543.

11. *Ibidem*, p. 491.

12. *Ibidem*, p. 490.

13. *Ibidem*, p. 496.

14. *Ibidem*, p. 494.

15. *Ibidem*, p. 489-498.

16. *Ibidem*, p. 494.

17. *Ibidem*, p. 508.

agité par de vives critiques contre la société de consommation en train de naître et par la remise en question des valeurs et des institutions françaises durant la révolte étudiante de 1968. Alors, « le fou [...] [est] porté soudain sur le devant de la scène médiatique, devenant la figure même d'un bouc émissaire d'une société rejetante. » Se pose la question « de la relativité du normal et du pathologique¹⁸ ».

C'est la folie elle-même, et pas seulement l'asile, qui est remis en cause. La folie dans son sens le plus large devient la métaphore de tout ce qui dérange les sociétés normalisées de “l'homme unidimensionnel”. [...] s'élabore toute une explication sociologique de la folie, au moment où les sciences de l'homme s'installent en force dans les universités¹⁹.

Ce courant, qui naît chez des psychiatres comme Thomas Szasz et Ronald D. Laing, tend à chercher les causes de la folie non pas dans le sujet « mais hors de lui²⁰ ». « [C]e n'est plus le malade qu'il s'agit désormais de psychotriser mais la famille, et la société, cette société dés-humanisée que dénoncent les contestataires des *sixties*. » Au milieu des années 1960 se développe ainsi l'idée, chez certains psychiatres, que la schizophrénie est causée par « des injonctions paradoxales et contradictoires²¹ » des parents (on parle de *double blind* en Angleterre, ou de double contrainte). Cependant, c'est dans la sphère des sciences humaines que l'institution psychiatrique se trouve le plus attaquée, notamment suite au succès des travaux de Michel Foucault. L'œuvre de ce dernier, à commencer par sa thèse *Folie et déraison* (1961), porte l'idée que la folie n'existe qu'en opposition à une *Raison* dont les bornes sont délimitées par la société et gardées par les médecins, par l'entremise de l'asile. La thèse d'une société aliénante prend alors toute la place dans la presse, laissant inécoutes les voix de psychiatres plus modérés qui prônent une réforme de l'institution psychiatrique et la mise en place de traitements thérapeutiques alternatifs à l'asile, mais qui s'opposent aux thèses qui tendent à nier la folie pour en faire un simple « artefact culturel ». Il faudra attendre la fin de la première décennie du XXI^e siècle pour que la représentation de la folie imposée par Foucault commence à être remise en question²².

Le mouvement antipsychiatrique qui s'établit dans les années 1960 est « hypermédiatis[é], port[é] par l'opinion en la forgeant dans le même temps²³ ». À côté des médecins et sociologues, les patients se dressent contre les « thérapeutiques de choc et la

18. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 509.

19. *Ibidem*, p. 509.

20. *Ibidem*, p. 513-514 pour celle-ci et la suivante.

21. *Ibidem*, p. 522.

22. *Ibidem*, p. 513-526.

23. *Ibidem*, p. 530.

psychochirurgie²⁴ », les psychotropes et les « limitations de leur liberté » tandis que leurs parents s'opposent à des psychiatres qui les rendent coupables des troubles mentaux de leurs enfants. La psychiatrie et la psychanalyse sont discutées dans les journaux, à la radio, à la télévision... Elles font l'objet de nombreux reportages et publications, notamment autobiographiques²⁵. Les films à visée antipsychiatrique se multiplient également (citons *Orange mécanique*, 1961, *Shock corridor*, 1963 ou encore *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, 1993)²⁶.

Malgré la crise qui agite l'institution psychiatrique, c'est aussi durant la seconde moitié du XX^e siècle que s'impose un « langage transnational pour parler de la maladie mentale²⁷ ». Deux systèmes de classification des maladies venus d'Amérique triomphent mondialement : le DMS (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*) et l'ICD (*International Classification of Disease and Related Health Problems*).

Ainsi, la période durant laquelle Blavier travaille sur les fous littéraires est marquée par des modifications profondes des structures, traitements et approches psychiatriques de la folie, tous ces éléments trouvant un écho important dans la sphère publique et médiatique.

Éléments biographiques. André Blavier disciple de Queneau

André Blavier²⁸ (1922-2001) naît et meurt dans la ville de Verviers. Après une spécialisation dans la gestion des bibliothèques, la deuxième guerre mondiale lui fait prendre le chemin de la France. À son retour, en 1942, il devient bibliothécaire dans la bibliothèque communale de sa ville natale, poste qu'il occupera durant plusieurs dizaines d'années. C'est là qu'il découvre Queneau, à travers *Le Chiendent* et *Les Enfants du limon*. Il est alors « dans une période extrêmement sombre²⁹ » durant laquelle il « désespér[e] de tout » — il pense au suicide —, et il expliquera que ces deux romans qui « trainaient non-lus à la bibliothèque communale » l'ont « raccroché à une époque où tout s'effondrait ». En 1949, il contacte directement Queneau au sujet de Tapon-Fougas. C'est le début de leurs échanges épistolaires.

24. HOCHMAN (Jacques), *op. cit.*, p. 113 pour celle-ci et la suivante.

25. Sur les productions écrites qui mettent en scène la folie (du point de vue de tous les actants du monde psychiatrique), voir TILKIN (Françoise), *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*. Amsterdam : Éditions Rodopi, 1990.

26. QUÉTEL (Claude), *op. cit.*, p. 530-532.

27. MAJERUS (Benoit), *op. cit.*, p. 31.

28. Concernant la biographie de l'auteur, son approche de la littérature et des fous littéraires nous renvoyons à DELANOIS (Alain) et VERHEGGEN (Pierre), *André Blavier, le don d'ubiquité* [entretien]. Bruxelles : Didier Devillez Éditeur, 1997 ; ZIEGELMEYER (Pierre) (dir.), *Les Très Riches Heures d'André Blavier*. Bassac : Plein Chant, 1997 ; BLAVIER (André), *À propos des fous littéraires*, *op. cit.*

29. Nous reprenons les termes d'André Blavier. Pour cette citation et les trois suivantes, voir l'« Entretien littéraire » télévisé *Les Temps mêlés d'André Blavier* disponible sur le site de la Sonuma [en ligne], 10/12/1974 [U.R.L. : <https://www.sonuma.be/archive/entretien-litteraire-du-10121974>, consulté en juin 2020].

Complémentairement à son activité de bibliothécaire, Blavier sera aussi un « agitateur des lettres belges³⁰ » et un « revuiste ». En 1952, il lance avec la peintre Graverol la revue avant-gardiste *Temps mêlés*, à laquelle il fera participer Queneau (dans ses lettres, il demande régulièrement des « inédits » pour la revue³¹) et où publieront des auteurs comme Norge, Scutenaire ou encore Chavée. Membre du Collège de Pataphysique dès la fin des années 1940, il participe également à la fondation de l’Oulipo avec Queneau en 1960.

En 1976, après la mort de son maître, Blavier crée le « Centre de Documentation Raymond Queneau » à Verviers. En 1978, il rebaptise en son honneur *Temps mêlés*, qui devient *Temps mêlés – Documents Queneau*. En 1982, l’année de la publication de son anthologie sur les fous littéraires, il organise le premier colloque international dédié à Queneau.

Érudit, éditeur, critique, Blavier publiera un roman (*Ocupe-toi d’homélies*, 1977, grand prix de l’Humour noir) ainsi qu’une « épopée morale [...] et pornographique » qui défie en longueur la *Chanson de Roland* (*Le Mal du pays ou les Travaux forc(en)és*, 1993). Passionné de peinture et grand observateur du mouvement surréaliste, Blavier publiera en outre les *Écrits complets* de Magritte (1979). Il traduira également l’*Ubu Roi* de Jarry en wallon.

Malgré l’importance que Queneau occupera dans sa vie³², le travail de Blavier sur les fous littéraires n’est pas *induit* par la découverte de ses textes, car il s’est intéressé très jeune aux textes écrits par des fous³³ — c’est toutefois certainement à travers lui qu’il découvre l’appellation « fou littéraire ». Cependant, le fait de découvrir qu’une personnalité comme Queneau s’intéresse au même sujet le confortera dans cette voie. Les deux hommes deviendront amis, échangeront des informations, des textes, des anecdotes... C’est Queneau lui-même, dans une lettre de mars 1958, qui écrit à Blavier, après que celui-ci ait évoqué des « fiches » qu’il envoyait à Noël Arnaud pour des vérifications à la Bibliothèque nationale :

Qu'est-ce que vous faites donc vérifier à la BN (comme fiches) par Arnaud ? J'espère que ce n'est pas celles de ceux (sic) cités dans *Les Enfants du Limon*, car j'en ai une biblio en ordre et au poil et que je tiens à votre disposition.

30. « Blavier André » dans *Dictionnaire de la littérature française du XX^e siècle*. [ebook] France : Encyclopedia Universalis France, 2019 pour celle-ci et la suivante.

31. Voir KLINKENBERG (Jean-Marie) (éd.), *Raymond Queneau et André Blavier. Lettres croisées 1949-1976*. Op. cit.

32. « Je vais essayer de vous dire dans un français presque directement audible, combien je suis toujours mal à l’aise pour parler de Queneau. Queneau, c’est quelque chose qui m’occupe, qui m’envahit trop, qui a pris possession de moi. Si je n’étais pas un acharné anti-mystique, je dirais qu’il y a sûrement une mystique-Queneau, le seul mysticisme que je puisse admettre. [...] Et je vous dirai que Queneau, à un moment où j’étais prêt à me suicider pour différentes raisons [...], c’est la lecture de Queneau... Vraiment, je dois la vie à Queneau.” (*Les Amis de Valentin Brû* n° 18, 1980). » Cité dans *Les Très Riches Heures d’André Blavier*. Bassac : Éditions plein chant, 1997 [réimpr. 1985], p. 33.

33. Dans *Les Fous littéraires*, il note à propos d’un poème étrange découpé dans « *le Soir* du 31 août 1932 » : « découpé à cette lointaine époque où je commençais à “collectionner” » (p. 76). Il avait dix ans.

Après tout pourquoi ne ferait-on pas à nous trois une Bio-bibliographie des H[étéroclites] de langue française ? La Suisse est moins prospectée. Ce serait une idée (avec des morceaux choisis) ; j'aurais haut comme ça de recherches à donner à la communauté³⁴.

C'est certainement là que naît chez Queneau l'idée d'un volume de l'*Encyclopédie de la Pléiade* dédié aux fous littéraires. À l'époque, Blavier vient de se faire renvoyer un article sur les hétéroclites scientifiques qui devait paraître dans la revue *Bizarre*, alors en passe de disparaître (« *Bizarre* est en l'air. Avec 40 pages sur mes hétérôs scientifiques³⁵ »). Il avait déjà publié trois fois sur le sujet dans cette revue : un article intitulé « Cinq siècles de pensée nationale » dans le numéro spécial « Les hétéroclites et les fous littéraires » en avril 1956, puis deux « suppléments » à la « Bibliographie des fous littéraires » en novembre 1956 et mars 1997³⁶.

L'idée d'une anthologie publiée viendrait donc de Queneau, qui interrogera régulièrement Blavier sur ses fous et ses dépouillements à la Bibliothèque nationale³⁷. Les recherches de Blavier seront cependant largement autonomes. En 1962, il annonce à Queneau qu'il va réaliser cinq émissions à la RTB sur les fous littéraires, projet avorté qui deviendra finalement l'introduction de son anthologie³⁸. À la mort de Queneau, Blavier aura accès aux nombreuses notes rédigées pour *Aux confins des ténèbres* et les intégrera, ainsi que ses articles destinés à *Bizarre*, dans *Les Fous littéraires*. Son ouvrage renouvelera l'intérêt des bibliophiles pour le sujet — certains libraires créeront des catalogues spécialisés et n'hésiteront pas à faire monter les prix des « oubliés du Blavier ».

L'ouvrage *Les Fous littéraires* est donc l'œuvre d'une vie. Cela s'explique par l'ampleur des recherches que Blavier ambitionne (il se lance tout de même dans le dépouillement systématique des catalogues de la Bibliothèque nationale) et par sa volonté — au moins à l'origine — de faire vérifier ses intuitions à Paris par Noël Arnaud³⁹. Comme Queneau, il s'approche tôt du sujet de la folie littéraire, mais son travail s'étalera bien plus dans le temps. La postérité rendra justice à ce travail de longue haleine.

34. KLINKENBERG (Jean-Marie) (éd.), *op. cit.*, p. 99.

35. Lettre datée de janvier 1958. *Ibidem*, p. 93. L'éditorial ouvrant le numéro qui paraît finalement en juillet 1958, plus d'un an après le numéro précédent, commence ainsi : « Ce numéro sort avec encore plus de retard que d'habitude. A [sic] vrai dire nous pensions qu'il n'y aurait jamais de numéro IX de BIZARRE. » LHÔTE (Jean-Marie), *Bizarre. Anthologie 1953-1668*. Paris : Berg International éditeurs, 2009, p. 105-197. Blavier y signe un texte de Schreebart, mais pas les « 40 pages sur [s]es hétérôs scientifiques ».

36. Des extraits de son premier article sont disponibles dans *Ibidem*, p. 105-112.

37. Voir KLINKENBERG (Jean-Marie) (éd.), *op. cit.*, notamment p. 100 (« Comment vont vos fous ? »), p. 125 (« Et votre dépouillement du catalogue de la B.N. ? ») et p. 134 (« Si on reparlait un de ces jours des Hétéroclites franco-belges ? »).

38. *Ibidem*, p. 211-214.

39. Cependant, Blavier expliquera à Stéphane Fleury qu'Arnaud n'a vérifié que les auteurs dont les noms commencent par A et B. Il avoue avoir régulièrement dû se baser sur le seul titre des ouvrages pour les intégrer à sa bibliographie, ce qui explique le peu d'informations disponibles sur certains auteurs.

L'influence du discours médical dans *Les Fous littéraires*

Nous l'avons évoqué, l'ouvrage de Blavier se distingue par sa longueur et la quantité d'individus traités. Afin de rationaliser notre travail, nous concentrerons notre analyse sur l'introduction et ses notes, et sur les dix premiers auteurs de chaque catégorie que Blavier a créée. Ces catégories sont les suivantes : (1) Myth(étym)ologie, (2) Cosmogones, philosophes de la « nature », (3) Prophètes, visionnaires et messies, (4) Les quadrateurs, (5) Astronomes et météorologistes, (6) Persécutés, persécuteurs et faiseurs d'histoire, (7) Les savants, (8) Médecins et hygiénistes, (9) Inventeurs et bricoleurs, (10) Candidats, (11) Philanthropes et poètes, (12) Romanciers et poètes, (13) La condition asilaire. Les auteurs y sont en principe classés par ordre alphabétique, mais Blavier intègre également quelques sous-groupes lorsque plusieurs auteurs ont traité un sujet similaire particulier à l'intérieur d'une catégorie⁴⁰.

1. *Texte(s) introductif(s)*

L'introduction est composée d'un texte que Blavier destinait à plusieurs émissions radio en 1962⁴¹, « copieusement annoté et mis à jour » (p. 11). Les notes de bas de page représentent en effet une partie conséquente du texte et sont additionnées à une soixantaine de pages de « Notes » annexées et listées de A à Q.

Le texte de la première émission radiophonique — il y en a six — s'ouvre, après l'annonce du sujet (« *les Fous littéraires* », p. 11), sur une citation des *Enfants du limon* dans laquelle Chambernac explique à Purpulan la difficulté de définir la folie littéraire, mais aussi de « juger de la folie bien avérée d'un auteur » (p. 12). Il s'agit du passage où Chambernac cite Leuret et son incapacité à « distinguer PAR SA NATURE SEULE... une idée folle d'une idée raisonnable » (p. 13). Cette introduction permet à Blavier de justifier le caractère non péjoratif des termes « fou littéraire », ce qui est répété juste avant le début de sa première catégorie de fous (« L'appellation de “fou littéraire” demeure non péjorative », p. 150). La suite de l'émission présente une « histoire de la folie » accélérée, depuis l'Antiquité jusqu'à l'amalgame entre génie et délire induit par les théories de Moreau. Blavier précise son sujet :

Délire, si l'on veut, ce délire nous est cher, puisque c'est de lui que j'entends vous entretenir.

40. Voir, par exemple, les ouvrages de Bergeron et Madrolle insérés après l'article de Chenot parce qu'ils parlent des chemins de fer (p. 642).

41. La première note des *Fous littéraires* indique « 1964 », tandis que notre datation se base sur les lettres envoyées par Blavier à Queneau. Klinkenberg indique qu'il s'agit bien de la source de l'« Introduction » de Blavier. Sa chronologie ayant été travaillée avec Blavier, nous nous en tiendrons à cette date. Voir KLINKENBERG (Jean-Marie) (éd.), *op. cit.*, p. 210-214 et p. 368.

Délire d'imagination (mais il est des pensants, des pesants à qui l'imagination la plus menue est délire) ;

délire d'interprétation et délire hallucinatoire et mythomaniaque (mais n'a-t-on pas écrit — ce que doit être le regretté Sainmont — : « A [sic] la limite, tous les romanciers sont mythomanes » ?)

délire d'invention, délire de revendication, dés-lyre...

Lyres et délires donc et d'ac, mais qu'il soit établi que « le lyrisme se fait délire là où commence sa conviction ». (p. 17)

Les termes « *délire d'interprétation et délire hallucinatoire et mythomaniaque* » sont associés à une note de bas de page qui montre le travail d'érudition effectué par Blavier sur la psychiatrie. L'auteur s'y applique à distinguer les deux pathologies (« Il ne faut certainement pas, cliniquement, les confondre », p. 17).

Entre l'halluciné qui croit recevoir des décharges électriques lorsqu'en réalité il souffre de troubles viscéraux, et le persécuté qui accuse ses persécuteurs de l'électriser sans rien réellement ressentir, la distance peut apparaître mince. Le délire d'interprétation doit aussi se distinguer, nous l'avons vu, du simple excès d'imagination. Enfin, il faut le distinguer de l'erreur, celle-ci fût-elle absurde. (p. 17 note 13)

La nécessité de distinguer l'erreur de la folie — qui était déjà évoquée par Queneau — n'en apparaît pas moins comme un exercice difficile. Lorsqu'après les considérations ci-dessus, Blavier rejette Breydel de son corpus de fous littéraires parce que sa théorie sur l'électricité relève de l'erreur, il termine en concluant : « Simplement, Breydel se trompe... nous semble-t-il. » (p. 17). La difficulté de « distinguer l'erreur [...] [h]umaine de l'aberration, du moins de ce que l'on qualifie ainsi, par confrontation aux systèmes successivement reçus » (p. 136-137) est à nouveau évoquée dans la note O, tout comme l'importance de prendre en compte l'époque de publication lorsqu'il s'agit de qualifier un texte de « fou ». Dans cette note, où Blavier reproduit l'introduction d'un travail non-publié sur les fous littéraires scientifiques belges de 1830 à 1914⁴², deux éléments ont particulièrement attiré notre attention. D'abord, l'Académie apparaît comme point de référence mais aussi comme point de rupture chez Blavier :

[Pour constituer mon corpus] [j]ai recouru au procédé le plus facile et pris pour règle (l'Académie représentant à tout instant la Science officielle et coordonnée en tous ses états) de retenir uniquement... ce qu'elle rejetait. (p. 137)

Le corpus de la folie littéraire se construit ainsi en fonction de la règle académique, mais aussi *contre* elle, puisque tout ce qu'elle admet est rejeté. Cette « norme » institutionnelle n'avait jamais été évoquée chez ses prédécesseurs. Ensuite, Blavier avoue que son corpus est arbitraire :

42. Il s'agit certainement du fameux article qui lui a été renvoyé quand *Bizarre* était en crise. Blavier qualifiera lui-même ce travail d'« impubliable » ; peut-être est-ce la raison pour laquelle il ne paraîtra finalement pas.

trairement distribué, et qu'il a été constitué sur la base d'un jugement tout aussi arbitraire des textes (dépendant de leur « intérêt » — terme non expliqué).

Encore convenait-il d'opérer un tri parmi toutes ces constructions imperturbables, ces ingéniosités ingénues, ces redécouvertes naïves mais honorables, ces audaces irresponsables. [...] J'ai donc éliminé, compte tenu de mon ignorance absolue des sujets traités, celles de ces communications qui n'étaient que sans intérêt [...].

Une autre difficulté est d'apporter un semblant d'ordre en ce fatras, et d'éviter d'oiseuses redites. Je ne cache pas que la distribution est souvent arbitraire [...]. (p. 138-139)

Au fil de nos analyses, nous avons pu constater que chaque bibliographe classe ses fous littéraires de manière différente alors que certains auteurs reviennent d'un texte à l'autre. Cela montre la difficulté de déterminer une classification définitive de ces auteurs, mais aussi le caractère très subjectif des classements, qui peuvent être redéfinis par tout un chacun. Cela s'explique notamment par le fait que le groupe des « fous littéraires » n'est pas constitué et revendiqué par ceux qui en font partie, mais que les auteurs y sont intégrés par des « autres », se présentant comme capables de distinguer ce qui peut s'intégrer ou non dans la « règle » et qui portent un jugement *a posteriori* sur leurs productions — les récriminations à leur égard pourraient être similaires aux récriminations contre les psychiatres. Les productions de Queneau et Blavier se distinguent par une tentative d'objectivation de la folie littéraire sur la base d'un critère externe à la santé mentale de l'auteur (qu'ils n'ont pas les compétences de juger) : l'absence totale de réception. Il reste cependant que la possibilité d'établir une distinction entre une œuvre de « mauvais auteur » et l'œuvre du véritable fou littéraire est tout entière concédée au bibliographe, et que la folie littéraire reste psychiatriisée.

Dans la deuxième émission, Blavier revient sur le problème « des rapports maintes fois posés, proposés, supposés entre la folie et le génie » (p. 18). Brièvement, il distingue deux manières d'aborder le sujet : le « confusionnisme », qui amalgame génie et folie, et la « tentative d'élucidation » (p. 19), qui consiste à comprendre les raisons de cette confusion.

Sans enthousiasme, non plus que de réticence, nous avons opté pour la seconde [voie], ce qui nous contraindra à un certain nombre de définition, distinctions et autres manipulations de la raison raisonnante, ou qui s'y efforce.

Cela fait, nous reviendrons à nos « fous littéraires », dès lors mieux circonscrits. (p. 19)

Dans la troisième émission, Blavier commence son développement. Il évoque tout d'abord la tendance psychiatrique qui a consisté à taxer de folie les novateurs et le revirement de situation qui a suivi.

De culture souvent poussée [...] mais, comment dire, académique, [l]es psychiatres [...] ont presque toujours reniflé, dans le moindre parfum de nouveauté plastique ou poétique, des

indices de dérèglement mental. Dérèglement dont ils refusaient obstinément d'admettre [...] qu'il pût être délibéré. [...] C'est tout l'artistique, en sa démarche essentiellement créative, qu'ils affectaient ainsi d'assimiler au morbide. (p. 19)

[...] Instruits désormais, échaudés du moins par le ridicule *a posteriori* de leurs condamnations, ils y mettent aujourd'hui plus de forme. Parfois même en remettent. Certains s'efforcent, avec une générosité convaincue et pour un peu convaincante, de célébrer l'unicité de la démarche [...] qui ferait s'exprimer le fou, le non-fou, et tous les pascaliens de l'entre-deux. (p. 20)

On remarque ici que la « règle » académique — qui n'était pas ouvertement critiquée auparavant — devient vectrice d'une instrumentalisation de la folie à des fins conservatrices. C'est L'Académie même qui devient ainsi émettrice d'une culture conservatrice néfaste pour le développement des arts. Cette culture « académique », qui pousse selon Blavier les psychiatres à chercher la folie chez les novateurs, peut être directement assimilée à la culture bourgeoise critiquée par Queneau. Académie et bourgeoisie sont deux entités associées depuis les combats romantiques, dont les valeurs seront également combattues par les surréalistes. Formulée différemment, la critique reste ainsi la même. C'est cependant une psychiatrie — et donc une « culture académique » — en crise que présente Blavier, en crise face à « une étonnante prolifération des désordres mentaux ou prétendus tels [...] au polymorphisme des symptômes, à la combinatoire des syndromes, [...] à la rareté des formes pures [...] à l'incertitude foisonnante des vocabulaires et au chevauchement des entités morbides » (p. 21). C'est de l'écart entre la théorie et la réalité que naît le discrédit de la psychiatrie qui « renonce à expliquer, sinon à comprendre » (p. 21). La critique est claire, et concerne l'ambivalence des théories psychiatriques, mais également leur incapacité à véritablement expliquer les désordres mentaux sous toutes leurs formes. Notons toutefois que le positionnement de Blavier ne permet pas de le placer dans la lignée antipsychiatrique qui s'est développée après la rédaction de ses émissions. Une note en bas de page nous montre en effet qu'il assimile l'antipsychiatrie à une « contestation des soins » et qu'il choisit expressément de ne pas prendre parti :

Nous n'allions pas, de plus et après coup, *considérer* l'antipsychiatrie de l'avant-dernière garde. Pour notre part, en ce qui concerne la contestation des soins, nous déclarons nous en tenir à la théorie oblique du tagada-tsouin-tsouin : cette position pendulaire nous dispense d'avoir à trancher les noeuds laingiens. (p. 21 note 19)

Dans la suite de la troisième émission, Blavier réalise un récapitulatif des courants littéraires et textes qui ont entretenu la confusion entre génie et folie (« À la décharge d'aliénistes surmenés, reconnaissons [...] que les poètes se prêtèrent parfois volontiers au jeu », p. 25). Dans ce défilé, les romantiques revendiquant « l'inspiration qui [...] les empare » sont

suivis des symbolistes qui ont « cultiv[é], de façon presque publicitaire, les névroses d'art mises à la mode par les Goncourt » (p. 26). Lombroso est bien entendu évoqué pour avoir, au tournant du siècle, « *cristallis[é]* » « *l'imbroglio* [...] en substituant à la notion de rapports entre la folie et le génie la notion d'*analogie* » (p. 27). Ensuite, après l'échec de la psychanalyse, rapidement compromise par des interprétations excessives, arrivent les surréalistes :

C'est le moment qu'[ils] choisissent [...] pour accroître, en la revendiquant, la confusion. Pour eux les fous *sont* des poètes. Des poètes naturels, immédiats disent-ils, afin de mieux les opposer aux poètes intentionnels, ces galeux, tâcherons et manufacturiers. [...]

Les surréalistes voulaient éliminer radicalement l'intervention et le contrôle de la conscience. Leur radicalisme se développe selon une dialectique subtile. [...]

Ils apprécient dans les productions des fous (qu'ils *choisissent*, mais sans l'avouer) un symbolisme [...] élémentaire ou au contraire inextricable, le subjectivisme de la confession, le goût des assonances et du calembour réhabilité, l'automatisme du débit [...]. Pour satisfaire à ce qui devient la tarte-à-la-crème de l'authenticité, il convient donc, les fous étant décidément des poètes, que les poètes fassent les fous. (p. 29-31)

La présentation du rapport surréaliste à la folie — qui relève assez clairement de la critique — laisse supposer une attitude différente de Blavier face à ses fous. Le choix des auteurs présentés, en tout cas, ne repose *a priori* pas sur les qualités poétiques ou littéraires de leurs textes (Blavier n'y fait en tout cas pas référence dans l'anthologie). Cependant, cela n'empêche pas Blavier de considérer les fous littéraires comme des « auteurs⁴³ ». Ce qu'il dénonce, c'est une représentation biaisée de la folie, voie qu'il s'engage par cette dénonciation à ne pas emprunter lui-même. Après cet historique, Blavier note que « la confusion est devenue proprement mystique » (p. 35) et qu'elle a donné lieu à des excès, notamment au classement des « plus grands écrivains entre les diverses catégories de la nosographie *merdicale* » [nous soulignons] (p. 35). Il conclut sur l'idée que « psychiatrie, psychologie et critique » vont devoir reconnaître que certaines pathologies puissent induire un « processus créateur », bien qu'on ignore encore tout du processus créateur artistique et que des créations reposant sur de pures contraintes techniques telles que celles de l'OuLiPo puissent aboutir « à de remarquables réussites “poétiques” » (p. 37).

C'est finalement une attitude ambiguë que Blavier adopte face à la psychiatrie. Montrant ses faiblesses, la critiquant pour ses excès, il va pourtant établir un profil *psychiatrique* du fou littéraire dans la quatrième et cinquième émission.

43. « Nous avons pourtant essayé de donner quelque espace à des auteurs — c'est bien ce qu'ils sont pour nous — “représentatifs” » (p. 150).

La quatrième émission est présentée comme une « mise en place sommaire et approximative selon la psychiatrie classique, sans [...] décider si cette psychiatrie est elle-même nécessaire et suffisante » (p. 38). Blavier, pour définir les auteurs qui entrent dans son corpus, commence par distinguer les types de fous qui écrivent de ceux qui n'écrivent pas :

Simples d'esprit, idiots et imbéciles, pégés⁴⁴, séniles et crétins n'écrivent guère — tout au plus griffonnent-ils — et donc, cyniquement, ne nous intéressent pas.

Il en va autrement des divers névrosés et psychosés. (p. 38)

Ces deux dernières classes de pathologies font l'objet d'une distinction⁴⁵ et d'un long prolongement où sont évoqués les différents troubles mentaux qu'elles peuvent impliquer (pour la névrose : asthénie, cyclothymie, hystérie, mythomanie... ; pour la psychose : confusion mentale, manie dépressive, catatonie — « Pas de littérature dans ces cas-là [les catatoniques] », p. 39 —, schizophrénie...). Au terme de ces digressions théoriques, Blavier conclut — comme Queneau l'avait déjà noté⁴⁶ — que ce sont parmi les paranoïaques « que nos fous littéraires se recruteront davantage » (p. 55). Ils se caractérisent par une écriture constante dans le but de faire reconnaître leur persécution ou leurs découvertes (p. 39-56).

C'est finalement dans la cinquième émission que le fou littéraire prend véritablement forme. Blavier commence par la fameuse « restriction essentielle : auront seuls droit, *par définition*, à l'appellation strictement contrôlée de “fous littéraires” les fous *imprimés* — non les fous manuscrits » (p. 57). Les implications de cette restriction sont à nouveau psychiatriques :

Cette obligation d'être imprimé fait que vont nettement dominer parmi nos auteurs de chevet les paranoïaques, paraphrènes et apparentés, au grand dam des schizophrènes, hallucinés chroniques et autres discordants qui par contre fourniront le contingent le plus nombreux et le plus intéressant des fous de cabanons.

Les premiers, en effet, apparemment sains d'esprit en dehors de leur personnelle marotte, ne seront éventuellement internés que tardivement, à la suite d'incidents plus ou moins graves, d'épisodes évolutifs, ou pour de basses et cupides raisons familiales d'honorabilité ou d'héritage. Ils ont tout le temps de mûrir une œuvre, puis de la publier.

D'autre part paranos et paraphrènes conservent suffisamment d'adaptation sociale et de liberté de mouvement pour affronter les multiples soucis de l'édition, évidemment à compte d'auteur. (p. 57-59)

-
- 44. « pégés » est indiqué pour « P.G. ». Ce sont les initiales de « paralysie générale ».
 - 45. « Les troubles fonctionnels de la névrose sont en général légers, correctement perçus par le sujet, qui les combat et peut arriver à les surmonter. Dans les psychoses, ces troubles s'accentuent au point de modifier le comportement du malade, de l'opposer à une société qui s'en défend en l'internant » (p. 38).
 - 46. Chez Queneau, la constatation est postérieure aux recherches. Dans son article « Defontenay », il affirmait n'avoir « guère exhumé que des paranoïaques réactionnaires et des bavards gâteux ». Voir DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 388.

La mention de l'édition à compte d'auteur comme seule solution pour le fou littéraire entraîne des indications sur son profil socio-économique. Selon Blavier, qui innove cette fois, les revenus du fou littéraire influencent sa manière de communiquer ses idées : s'il s'agit d'un bourgeois fortuné, il se ruinera pour publier d'imposants ouvrages ; si l'auteur est moins fortuné, il « condensera à l'extrême, en une feuille volante ou une brochure de quelques pages mal ficelées » (p. 59) le message qu'il veut transmettre à ses contemporains. Pour ceux qui n'ont pas la capacité financière de partager leurs idées par écrit, le risque est plus grand qu'ils soient portés à des *actions* répréhensibles (p. 62) — cette folie n'est alors plus *littéraire*.

Blavier réalise ensuite un historique des recherches sur les fous littéraires à partir de Nodier et des chercheurs de curiosités bibliophiliques qui le précédent. L'évocation de l'ouvrage de Brunet lui permet de rappeler « que les mystiques, tant les rigides que les mellifus, sont *par principe* exclus de [ses] travaux » (p. 65). Pour Blavier, c'est avec Queneau que la notion de « fou littéraire » se trouve « cernée » (p. 65) : il devient alors un individu absolument inconnu dont les idées ne peuvent avoir aucune portée intellectuelle ni culturelle. Dans une note, Blavier revient sur le fait que, si Queneau suit Nodier quant à l'absence de succès (« fou bien avéré qui n'a pas eu la gloire de faire secte »), il n'en va pas de même pour ce qui est du critère formel. Pour Nodier, l'œuvre du fou est « fait[e] hors de toutes les règles communes de la composition et style » (art. I, p. 19). Queneau, lui, juge ce critère irrecevable étant donné qu'il vient toujours un temps où les « règles nouvelles [deviennent] communes » (p. 66). C'est l'affirmation la plus explicite jusque-là que la folie littéraire ne peut se juger par l'écartement formel du texte par rapport à une norme littéraire conservatrice et donc classique. Avec Queneau, c'est l'incohérence et l'irrecevabilité des contenus à l'époque de la rédaction qui ont commencé à primer, additionnées à l'absence totale de réception (positive ou négative) de l'auteur. Blavier poursuit dans cette voie.

Dans la dernière émission, Blavier traite une catégorie d'auteurs évincés de sa bibliographie : les fous non publiés. Il s'agit pour lui de proposer un « échantillonnage » du « délire manuscrit » (p. 68) composé de délires d'internés en vers et en prose, ainsi que de lettres étranges envoyées aux présentateurs de la radio et à quelques quotidiens français.

L'ensemble des sujets évoqués par Blavier — que nous avons dû survoler — s'accompagne d'un appareil théorique et exemplificatif conséquent : références bibliographiques (datées pour la plupart du XX^e siècle, voire de la deuxième moitié du siècle), citations d'ouvrages de fous, d'ouvrages théoriques... Le vocabulaire utilisé, comme on peut le montrer les extraits précédents, est spécialisé et montre une certaine maîtrise des termes médicaux. Dans

les notes de bas de page, Blavier introduit des réflexions et des exemples supplémentaires, des précisions, des distinctions entre les classes nosographiques étudiées... Il y révèle des connaissances encore plus étendues que ce que l'on peut trouver dans le texte courant. Les « Notes » annexées à l'introduction présentent le même type d'informations que les notes en bas de page — avec un contenu quantitativement plus important — ou une réflexion sur des sujets annexes aux fous littéraires. Dans la note A, par exemple, Blavier propose au lecteur des références générales sur l'histoire de la folie. La thèse de Foucault, qui y est mentionnée, est remise en question par l'intermédiaire d'une citation de l'ouvrage *Les Fous et leurs médecines, de la Renaissance au XX^e siècle* de Quétel et Morel (voir p. 93). Dans la note F, Blavier distingue les écrits bruts des écrits de fous littéraires, à nouveau selon le critère de l'impression et de la volonté de convaincre un « autre » :

Ce que Dubuffet et Thévoz décrivent sous le terme d'*écrits bruts* ne peut sous aucun prétexte être confondu avec les œuvres de « fous littéraires ». Alors que l'*écrit* du paranoïaque ou du paraphrène vise à convaincre, l'*écrit brut* est par définition étranger à toute préoccupation culturelle et, à priori, à l'institution littéraire. [...] l'auteur d'*écrits bruts* n'envisage même pas de publier. (p. 107-108)

La note P propose au lecteur un petit corpus de romans, pièces de théâtres et films qui mettent en scène « fous et aliénistes (et aliénistes fous) » (p. 140). La note Q, finalement, est dédiée à Queneau, son approche des fous littéraires, ses « critères d'élimination et de rétention », sa distribution des fous littéraires « selon ce qui lui paraît des possibilités de compréhension » (p. 141), sa possible préface inédite *Comprendre la folie...*

Avant d'atteindre l'anthologie, le lecteur trouve encore un « Avertissement » dans lequel Blavier avoue avoir intégré à son ouvrage « des textes simplement curieux ou peu connus » (p. 149) pour le plaisir. Il liste ensuite les auteurs traités qui auraient dû être écartés. Ainsi, alors qu'il semblait vouloir dresser un portrait pathologique précis du fou littéraire, Blavier finit par réaffirmer la subjectivité de ses choix et montre ainsi la porosité de la catégorie.

Cet « Avertissement » est également l'endroit où Blavier distingue son approche de la folie littéraire de celle qu'ambitionnait Queneau à l'origine :

L'essentiel [de cet ouvrage] est dans l'exhumation de « morceaux » vraiment moisis, avec le moins de commentaires qu'il se pouvait et surtout sans tentative, qui ne pourrait être qu'inquiétante et autistique, d'interprétation.

Pas de *compréhension*, donc, pour Blavier. Il n'en reste pas moins dans la lignée du « deuxième temps » de Queneau, dans la lignée des *Enfants du limon* où disparaissent les interprétations.

2. Anthologie

Dans la partie anthologique, ce sont en effet les références bibliographiques des textes de fous littéraires et leurs extraits qui dominent largement. Les références des ouvrages sont généralement complètes ; elles sont distinguées des explications ou extraits — qui peuvent s'étendre de quelques lignes à plusieurs pages — par des blancs typographiques, ce qui n'était pas le cas chez les prédecesseurs de Blavier. Le lecteur peut parfois trouver des informations biographiques sur le fou littéraire, mais certains articles, très minimalistes, ne donnent aucune information sur l'auteur et aucun extrait (voir la page 251 reproduite en annexe 3).

Blavier utilise des sources variées et renvoie régulièrement vers d'autres ouvrages : de nombreux articles comportent ainsi un paragraphe « A [sic] consulter » listant une série de références où trouver des informations sur le fou littéraire traité. Ces références sont le plus souvent des revues et ouvrages bibliophiliques (revues bibliophiles⁴⁷, textes de ses prédecesseurs — Blavier renvoie aux *Enfants du limon* par l'indication « Chambernac » —, recueils de portraits⁴⁸...), des dictionnaires et ouvrages biographiques (*Larousse du XIX^e siècle*, *Biographie nationale*, *Biographie universelle*), mais elles peuvent également être des ouvrages et articles médicaux. Citons par exemple les textes de Campagne (*Traité de la manie raisonnante*), Regnard (*Le Délire des grandeurs*), Marie (*Délires systématisés*), Séglas (*Les Troubles du langage chez les aliénés*), Réja (*L'Art chez les fous*) ou encore Tardieu (*Étude médico-légale sur la folie*). Les références médicales sont plus rares et condensées sous les articles des auteurs qui sont passés par l'internement ou qui ont particulièrement intéressé la sphère aliéniste. C'est le cas de Cotton (p. 305-312), Berbiguier (p. 467-482), Buchoz-Hilton (p. 482-490) et Bousmar (p. 800-811). Quand il utilise les textes médicaux, Blavier les cite ou les résume sans commentaire critique ni analytique. La biographie de Cotton est ainsi un condensé d'informations tirées de « Campagne, Marie et P. Bru » (p. 307- 309).

Comme annoncé dans son introduction, Blavier ne réalise aucune analyse. Il ne pose pas non plus de diagnostic personnel argumenté, et, généralement, on ne trouve même aucun commentaire sur la folie des fous littéraires. Pourtant, le fait de réaliser un tel ouvrage sur le mode anthologique revient à imposer un diagnostic au lecteur : les extraits, lorsqu'il y en a, semblent justifier à eux seuls l'insertion de l'auteur dans la catégorie des fous littéraires

47. En outre, Blavier a indiqué par la mention « Repris de *Bizarre* » les textes qui étaient déjà parus dans cette revue hétéroclite (p. 301, 463, 464, 465, 506, 583, 725, 739, 782, 788).

48. Nous renvoyons nos lecteurs au premier chapitre pour les renvois de Blavier aux recueils de portraits que nous avons traités et à ses prédecesseurs.

psychiatrisée en introduction. Lorsque ces extraits sont manquants, c'est le titre des ouvrages qui devient justificatif. Blavier indique lui-même dans son « Avertissement » que « le choix des textes, leur longueur relative ou leur absence (au-delà d'un titre parfois) a moins dépendu de [son] caprice que de leur (in)accessibilité » (p. 149). Cela implique que son jugement sur les auteurs est fondé sur la même base, ce qu'il reconnaît également lors d'un entretien avec Stéphane Fleury⁴⁹. Là où le profil du fou littéraire apparaissait défini assez précisément à l'aune des catégories psychiatriques en introduction, dans les faits, les auteurs intégrés par Blavier dans son anthologie ne le sont généralement pas sur la base d'un avis médical. Une autre conséquence de cette méthodologie est que le vocabulaire spécialisé omniprésent dans l'introduction se retrouve peu dans l'anthologie. On le trouve dans quelques citations de fous littéraires — lorsque ceux-ci évoquent leur internement, par exemple — et dans les citations des médecins. Il en va de même en ce qui concerne les références au monde asilaire (noms d'asiles, traitements, médecins...).

Il faut noter, cependant, que dans l'article dédié à Baudot, Blavier réintègre l'analyse psychanalytique réalisée par Queneau dans *Aux confins des ténèbres* (p. 298, cette analyse est alors inédite). De même, dans l'article dédié à Rouy, l'analyse de Queneau réapparaît de manière moins explicite (p. 883) : Rouy est associée à la figure de Maria-Stella, qui était traitée comme un auteur à part entière dans *Aux confins des ténèbres*. Ainsi, bien que Blavier juge « autistique » toute tentative d'interprétation des textes de fous littéraires, il accorde trop d'importance au travail de son maître pour ne pas l'intégrer à son ouvrage.

Dans deux articles finalement, Blavier explique ce qui permet — ou empêche — d'intégrer un auteur à son ouvrage. Contrairement à ce qu'aurait pu laisser présager son introduction, il ne recourt pas aux théories ni aux catégories psychiatriques. À propos de l'abbé Friard, il note :

Si nombre de réactionnaires professèrent (et professent encore) que la Révolution française est l'œuvre du démon, l'abbé Friard poussa l'intime conviction jusqu'à d'extrêmes conséquences. C'est pourquoi nous le retenons ici. (p. 318)

C'est ainsi une excessivité particulière dans les idées de Friard qui lui permet d'entrer chez les fous littéraires, malgré une concordance avec les grandes idées de son temps.

À la fin de l'article de Bousmar, le lecteur trouve ces quelques lignes :

49. BLAVIER (André), *À propos des fous littéraires*, op. cit., p. 42-43.

Il ne conviendrait pas de traiter en « fous littéraires » la multitude de rimailleurs gâteux peu ou prou, patriotes ou sententieux (l'un n'excluant pas l'autre), moralisateurs ou bêtifiants ; de ceux dont les *Organographes* firent n'y a peu leurs choux gras.

Mais certains, à l'instar de Bousmar, poussent la suffisance, la méconnaissance de la prosodie (même et surtout classique), voire de la grammaire et de l'orthographe, l'infantilisme du contenu à point tel qu'il nous a paru devoir en donner quelques exemples (p. 810)

Plusieurs auteurs (poètes puis romanciers) sont ensuite mentionnés sans avoir droit à une entrée distincte dans l'anthologie. Blavier indique qu'il doit les « signaler — pour les rejeter » (p. 815). Comme Queneau, il distingue ainsi le fou littéraire d'un auteur qui ne maîtrise pas la prosodie, la grammaire ou l'orthographe. Le fou littéraire, comme Bousmar, peut présenter ces caractéristiques, mais il doit avoir quelque chose en plus : Bousmar est présenté comme un persécuté par l'entremise d'une citation du *Bulletin du bibliophile belge*, ce qui est confirmé par les extraits de ses textes. Le « délire » est la condition.

En réalité, le profil pathologique du fou littéraire que Blavier dresse en introduction reste largement fictif : si le bibliographe établit le profil des aliénés les plus susceptibles de devenir des fous littéraires, il ne va pas chercher ses fous littéraires chez les paranoïaques confirmés. L'opération est même plutôt inverse : l'introduction d'un auteur dans l'anthologie revient à poser un diagnostic mental à son propos sur la base d'un texte (voire d'un titre). L'exercice est périlleux, même s'il a remporté du succès⁵⁰. La psychiatrisation du fou littéraire ne correspond pas non plus à la recherche et l'exposition des traits pathologiques propres à chaque auteur ou à ses textes dans l'anthologie. Entre introduction et anthologie, la démarche de Blavier paraît donc double. Son rapport à la psychiatrie est lui-même ambivalent, puisque Blavier remet largement l'institution psychiatrique en question, mais qu'il s'appuie sur elle pour dresser le profil du fou littéraire. L'approche de la folie littéraire de Blavier reste toutefois en grande partie conditionnée par celle de Queneau : chez lui, le fou littéraire reste un inconnu imprimé aux théories irrecevables à son époque. Cependant, il se fait résolument paranoïaque. De plus, en assimilant la culture des psychiatres qui taxent les novateurs de folie à une « culture académique », Blavier reporte pour la première fois sur cette institution artistique la faute d'une instrumentalisation idéologique de la folie à des fins conservatrices, que Queneau attribuait à tout le monde bourgeois.

50. Décimo et Tremblay listent une quinzaine de comptes-rendus, articles et chapitres d'ouvrages élogieux à son égard. Voir DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *op. cit.*, p. 399 note 84.

SYNTHÈSE CRITIQUE, CONCLUSION

Au fil de nos analyses, nous avons pu voir que le « fou littéraire » s'est trouvé redéfini par chaque bibliographe à l'aune des catégories médicales et des grands enjeux de la psychiatrie de son époque. Cet aspect protéiforme du fou littéraire, annoncé en introduction, s'est ainsi révélé largement conditionné par la récupération du discours médical chez les bibliographes. Quelles ont été les grandes tendances de cette récupération ? Peut-on y trouver des points de fracture, malgré des approches assez différentes les unes des autres ? C'est ce que nous aborderons dans cette dernière partie, qui représentera à la fois une synthèse critique des éléments probants de ce mémoire et sa conclusion.

La grande tendance qui se dégage de la récupération du discours médical chez nos bibliographes pourrait être résumée comme une *actualisation* des sources. Les bibliographes de la folie ne se sont pas contentés de suivre Nodier dans sa représentation du fou littéraire. À chaque nouvelle publication, c'est un nouveau vocabulaire, de nouvelles références, de nouvelles considérations sur la folie qui sont présentées et associées aux fous littéraires, souvent en introduction. Bien entendu, ces nouveautés dépendent de l'accès de chaque bibliographe aux sources médicales, et du fait que cet accès soit direct ou indirect. En outre, l'inclination des bibliographes à s'appuyer sur les travaux qui les ont précédés implique la survivance dans leurs textes d'un vocabulaire psychiatrique parfois daté pour le monde médical. Cependant, ils tendent généralement à introduire des nouveautés théoriques dans leur bibliographie. Ce constat peut trouver différentes explications. D'abord, ni la folie littéraire ni les caractéristiques du « livre excentrique » ne sont clairement et précisément définies par Nodier lorsqu'il fonde la catégorie. Son « fou bien avéré » n'est pas associé à un ou plusieurs types précis d'aliénés, d'où la tentation pour les suivants, Delepierre en particulier, de se reposer plus fermement sur les sources médicales pour justifier l'intégration de ses auteurs dans sa bibliographie. Cette différence entre les approches de Nodier et Delepierre représente selon nous un premier point de fracture dans la succession des travaux sur les fous littéraires — nous y reviendrons. Après Delepierre, la tendance à s'appuyer sur les sources médicales se perpétue, notamment parce que le fou littéraire ne sera jamais défini assez précisément pour qu'on puisse y assimiler des auteurs sans hésitation. Ensuite, la tendance des bibliographes s'inscrit dans un schéma plus général d'échanges entre le discours médical et le discours littéraire. Nous avons vu au fil de nos chapitres que les lettrés de chaque génération se sont positionnés face au monde de la folie, ont repris ce thème dans leurs ouvrages, et que

simultanément certains psychiatres ont appuyé leur réflexion sur celles de lettrés. Ces rapports se sont dégradés puis transformés en affrontement lorsque les théories médicales ont commencé à affirmer la parenté du génie créateur et de la folie. Enfin, l'actualisation des sources médicales dans les bibliographies de fous littéraires tient au fait que la catégorie est subordonnée à une discipline qui est elle-même en train de se constituer. Le fou littéraire est « fou », c'est une idée qui s'impose dès Nodier. Cependant, les théories sur l'aliénation mentale sont encore balbutiantes, elles connaîtront des revirements conséquents avec l'avènement de la théorie dégénérante ou encore de la psychanalyse. En l'absence d'une figure (ou même de sous-types) de « fou » établie, expliquée, partagée unanimement, il était impossible que la figure du « fou littéraire » le soit elle-même. C'est ce qui influencera l'insertion de certains types d'auteurs dans les bibliographies, comme les auteurs connus. Cette situation conditionnera en outre, chez Queneau, l'insertion d'un critère *externe* à la pathologie mentale pour justifier l'intégration des auteurs parmi les fous littéraires. Il s'agit de notre deuxième point de fracture.

En réalité, la notion de « fracture » reste fictive quand on traite de l'utilisation des sources médicales chez les bibliographes de fous littéraires. Le rapport des bibliographes à ces sources, dont dépend également leur représentation de la folie littéraire, reste tributaire de leur posture idéologique, de leur rapport personnel à la psychiatrie, de leur investissement dans l'étude des sources en tant que non-spécialiste. Cependant, un changement notable de direction nous paraît décelable dans les travaux de Delepierre et Queneau.

Nous l'avons mentionné dans le chapitre qui lui est consacré : Delepierre, s'il se place à la suite de Nodier dès son épigraphe, donne une bien plus grande importance aux sources médicales que son mentor, puisqu'il leur délègue majoritairement le diagnostic de folie. Nous avons dit que la différence entre ces deux approches tient notamment au fait que l'objectif de Nodier relève plutôt de la revendication littéraire que de la mise en œuvre de sources médicales afin de poser un diagnostic de folie. D'une manière générale, Nodier ne cite aucun texte d'aliéniste, il en récupère uniquement les thèmes ainsi que quelques représentants pour les mettre au service d'un renversement parodique. Delepierre, lui, utilise les sources médicales comme un fond théorique mais également comme un gisement de fous, puisque l'internement devient un critère dominant pour déterminer qui peut être un fou littéraire. Cette approche est la conséquence d'un intérêt particulier pour le monde de la folie, mais il découle également de la difficulté, pour Delepierre, de déterminer la folie littéraire sur la base de ce qu'avait fait Nodier (il le dit au début de son introduction : « Lorsque la pensée nous

vint de composer une esquisse biographique sur les Fous Littéraires, le sujet nous parut peu compliqué et n'exigeant que de patientes recherches. Mais à mesure que les matériaux s'accumulaient [...] les difficultés de fixer les bornes de ce travail, augmentaient. Tout dépendait de pouvoir définir d'une manière claire et précise quelles étaient les spécialités qui rentraient dans notre cadre. », p. 1). On peut donc voir dans l'approche peu balisée de Nodier la raison d'un resserrement des intérêts de ses successeurs sur la sphère médicale.

Lorsque Queneau se lance dans l'étude des fous littéraires, la catégorie prend à nouveau un tournant important. Queneau veut comprendre la folie. Pour cette raison, il fait figure d'*outsider* parmi les bibliographes qui, avant lui, n'avaient pas cette ambition, et après lui y renonceront. Conséquemment à son objectif, Queneau mobilise les sources médicales de manière novatrice ; il en fait des outils permettant au simple profane de réaliser des analyses psychiatriques et psychanalytiques. Si le bibliographe s'inscrit toujours dans la tendance à psychiatriser le fou littéraire, il le dote également d'une caractéristique *extérieure* à son état mental, afin d'éviter l'introduction dans la catégorie de personnalités connues ou ayant eu une importance culturelle quelconque. Cette nouvelle restriction, qui impose au fou littéraire une marginalité totale par rapport aux institutions de consécration, s'avère nécessaire selon Queneau pour recadrer une ouverture abusive de la catégorie. Il présente l'acte de classement bibliographique de Brunet comme politique et conservateur, et s'oppose à cette instrumentalisation idéologique de la folie. La réaction d'opposition de Queneau face à la bibliographie de Brunet s'explique par leurs positions intellectuelles et idéologiques antagonistes, mais elle a d'autres implications.

Ce changement de voie, en effet, signe également la récupération du traitement de la folie littéraire par les avant-gardes, alors qu'elle était restée jusque-là l'apanage d'une classe de lettrés représentant plutôt le monde académique et bourgeois. Ce « transfert » s'intègre dans une tendance générale des avant-gardes, au tournant du XX^e siècle, à récupérer des formes de création marginales pour les porter aux nues. Cette mouvance dite « primitiviste » peut s'envisager, en ce qui concerne l'attrait pour la folie, comme une réaction d'opposition face à la psychiatrisation des artistes, et plus encore des artistes novateurs. Elle prend à l'époque une valeur politique et antiacadémique puisqu'il s'agit aussi de faire reconnaître la valeur d'artistes et d'auteurs marginalisés parce qu'ils sont jugés fous. Cela revient à refuser la marginalisation des productions artistiques sur la base de l'état mental de son créateur, et donc à reconnaître et revendiquer ces productions comme des « arts » et de la « littérature ». Plus largement, c'est refuser aux médecins de la folie l'omnipotence du jugement sur les

productions des fous, c'est affirmer que les lettrés ont un droit de regard sur toutes les productions écrites.

Le fou littéraire de Queneau naitra à la fois de cette tendance et en opposition à elle, puisque sa représentation de la folie descend du surréalisme tout en s'y opposant. Chez Queneau, l'*objectif* de ceux qui traitent la folie littéraire est questionné, et surtout celui de Brunet, qui apparaît comme un représentant de l'esprit bourgeois utilisant l'étiquette de folie pour discréditer les socialistes. En (ré-)intégrant l'anonymat comme une caractéristique essentielle du fou littéraire, Queneau propose une démarche qui apparaît plus pertinente scientifiquement dans la mesure où elle tend à objectiver un tant soit peu la définition du fou littéraire. Queneau refuse à la fois la consécration surréaliste d'un « lyrisme » de la folie et son instrumentalisation académique à des fins idéologiques. Il refuse également qu'une pathologie mentale permette seule l'introduction d'un auteur dans la catégorie des fous littéraires. Toutefois, en affirmant que les textes de fous peuvent conserver des indices de « cosmogonies primitives, [de] mythes, [de] rites, [de] superstitions¹ », il se place dans la lignée primitiviste et dans la lignée de Réja. L'approche de Queneau se trouve donc toute entière conditionnée par un double tiraillement à la fois vers une conception primitiviste de la folie et vers la nécessité de préciser la définition de la notion de folie littéraire pour en éviter une utilisation abusive.

Par ricochet, les observations de Queneau sur Brunet demanderaient de reprendre les corpus de Nodier et Delepierre, et d'observer si l'on trouve des tendances idéologiques sous-jacentes à leurs classements. On sait déjà que, chez Nodier, l'utilisation d'une langue française « corrompue » peut suffire au diagnostic. Delepierre, parmi les auteurs qui n'ont pas été internés, aurait-il réalisé des choix qui révèlent ses tendances idéologiques ? Ce type de recherches demanderait de se plonger dans la vie des auteurs traités par les bibliographes et de déterminer ce à quoi les bibliographes ont pu avoir accès concernant leur biographie. Elles dépasseraient largement les limites d'un mémoire de fin d'études et nous semblent difficilement réalisables sans avoir accès aux notes des bibliographes eux-mêmes.

Les deux points de fracture que nous avons évoqués n'auront pas la même influence sur le développement de la catégorie : Delepierre, en faisant des sources médicales le point d'appui théorique pour le diagnostic de la folie littéraire, s'engage dans une voie qui sera suivie par tous ses successeurs, même après que Queneau a introduit un critère externe à la

1. JOUET (Jacques), *op. cit.*

folie de l'auteur. Ce dernier, pour sa part, rend au fou littéraire son caractère d'« auteur oublié », repris chez Blavier, mais sa volonté de *comprendre* la folie s'éteint avec lui. L'abandon de l'utilisation des sources médicales comme des « outils d'analyse » leur rend leur statut de simples sources théoriques. Cependant, cela n'implique pas que l'intégration d'un auteur dans la catégorie des fous littéraires repose sur un diagnostic même théoriquement valable.

En effet, étudier la récupération et l'exploitation du discours médical dans le discours des bibliographes des fous littéraires permet aussi de se rendre compte de la subjectivité intrinsèque qui caractérise ces classements. Seul Delepierre délègue le diagnostic aux aliénistes. Alors que l'intégration du fou littéraire repose pour les bibliographes sur la « folie » de leurs idées et de leurs textes, Nodier et Queneau sont les seuls à s'être véritablement plongés dans les ouvrages qu'ils étudient. Les autres n'ont pas ou peu lu les ouvrages qu'ils évoquent dans leur bibliographie ; ils ne se sont pas nécessairement renseignés sur tous les auteurs. L'attribution de l'étiquette de « fou littéraire » peut être justifiée par la simple citation d'un titre. Cela montre que le diagnostic de folie repose parfois sur bien peu de choses, et qu'il s'agit pour les bibliographes de légitimer un discours subjectif en prenant appui sur des sources théoriques spécialisées. Or, même lorsque le critère principal se revendique externe à la folie (l'anonymat quenien), les bibliographes tendent vers une psychiatrisation du fou littéraire — c'est particulièrement visible chez Blavier.

En outre, l'incapacité des bibliographes à définir précisément le fou littéraire malgré le recours à ces sources théoriques pose d'autres questions. Nous avons vu ce que Blavier a pu tirer de la psychiatrisation du fou littéraire : une liste des types de malades mentaux qui sont le plus susceptibles de devenir des fous littéraires. Dans cette démarche, le seul espoir que peut avoir le bibliographe est que les textes qu'il découvre collent à ces descriptions médicales, puisque son travail part des bibliothèques et des textes, pas des malades. La catégorie se construit ainsi à cheval entre la volonté des bibliographes de préciser, de théoriser et donc de légitimer la notion de fou littéraire grâce aux textes médicaux, et le détachement des analyses psychiatriques qu'implique le recensement d'ouvrages imprimés plutôt que d'écrits provenant des asiles. Les implications de cette situation sont importantes, car le fait que les bibliographes appuient leur réflexion sur un fond théorique psychiatrique induit que tous les auteurs intégrés dans la catégorie sont supposés présenter des pathologies mentales. Le diagnostic relève de la médecine mentale tout en étant émis par le bibliographe qui établit le classement. Or, lorsque l'on prend conscience de ce point, la tendance des bibliographes à intégrer des auteurs parmi les fous littéraires sur la base d'éléments aussi mineurs qu'un

titre d'ouvrage remet en question les fondements mêmes de la catégorie. Il en va de même pour ce qui est de juger la folie d'un auteur sur la simple base de son texte — qu'en est-il des parodies ? des tentatives de reproduire la folie qui ont pu suivre les tentatives surréalistes et plus largement l'étude des textes de fous ? Il convient de se demander si l'on peut établir ce genre de diagnostic sans rien savoir de la vie et des entreprises littéraires d'un auteur, si l'on peut décentrement poser ce genre de diagnostic sans être médecin (pour ce qui est de juger d'un titre, même en étant médecin), même en s'appuyant sur le discours médical. S'octroyer une telle compétence en tant que bibliographe, c'est remettre en question les compétences particulières du psychiatre et affirmer que tout le monde peut juger de la folie d'un auteur. C'est finalement remettre encore et toujours en question le combat des psychiatres pour obtenir une reconnaissance de leur spécialisation et de leurs compétences.

Le succès de l'ouvrage de Blavier et la publication de la bibliographie d'Olivier Justafré, *Graines de folie. Supplément aux Fous Littéraires* (2011) montrent que ces difficultés n'empêcheront pas la notion de perdurer. Si nous n'avons pas pu nous procurer cet ouvrage, nous savons que Justafré a choisi de n'y traiter que les fous scientifiques. Peut-être peut-on voir là une volonté de se recentrer sur les auteurs dont on peut vérifier que les idées étaient en inadéquation totale avec celles de leur temps, donnant ainsi la prééminence au critère de l'anonimat. Le tout serait de voir dans quelle mesure le fou littéraire se trouve psychiatriisé dans l'ouvrage.

Ce mémoire aurait pu prendre des formes diverses. Nous n'avons pu, faute d'espace, qu'effleurer certains aspects des bibliographies que nous avons étudiées, donnant la préférence à ce qui révélait la tendance des bibliographes à toujours actualiser leur représentation de la folie. Il serait possible, cependant, de développer plus longuement la réflexion que nous avons à peine commencée ici sur les implications éthiques de la réalisation d'une bibliographie de fous littéraires. Sur les implications de cette récupération pérenne du discours médical par un groupe de lettrés sans formation dans le domaine de la pathologie mentale. Plus que remettre en question l'existence même de la catégorie des fous littéraires, il nous semble qu'une analyse de ce type pourrait permettre de comprendre les raisons de son succès dans le temps. En outre et pour conclure, au vu de l'évolution de son profil jusqu'à nos jours et des nombreuses facettes de la folie encore mystérieuses pour nos médecins, il nous semble possible d'affirmer que le fou littéraire a encore de beaux jours devant lui, et qu'il promet de changer de silhouette et de définition au fil des avancées de la médecine de la folie.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Bibliographies et articles bibliographiques sur les fous littéraires

BLAVIER (André), *Les Fous littéraires*. Paris : Henri Veyrier, 1982.

DELEPIERRE (Octave), « Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres : Charles Whittingham, 1857-8, vol. IV.

DELEPIERRE (Octave), « Études bio-bibliographiques sur les fous littéraires » dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres : Charles Whittingham, 1856-7, vol. III.

DELEPIERRE (Octave), *Histoire littéraire des fous*. Londres : Trübner & co., 1860.

GREIL (Louis), *Études biographiques. Les fous littéraires du Quercy*. Cahors, 1886, 2^{de} édition revue et augmentée.

NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n°21.

NODIER (Charles), « Bibliographie des fous. De quelques livres excentriques. Deuxième article », dans *Bulletin du Bibliophile*. Paris : Techener, 1835, n°23.

PHILOMNESTE JUNIOR [pseud. de Gustave Brunet], *Les Fous littéraires. Essai bibliographique sur la littérature excentrique, des illuminés, visionnaires, etc.* Bruxelles : Gay et Doucé éditeurs, 1880.

PHILOMNESTE MINIMUS [pseud. de Fernand Drujon], « Les fous littéraires » dans *Le Livre*. Paris : A. Quantin, 1880, vol. I.

QUENEAU (Raymond), *Les Enfants du limon*. Paris : Gallimard, coll. « Blanche », 1938.

QUENEAU (Raymond), *Aux confins des ténèbres. Les fous littéraires français du XIX^e siècle*. Paris : Gallimard, éd. présentée et annotée par Madeleine Velguth, coll. « Les cahiers de la nrf », 2002.

TCHERPAKOV (Avgoust Ivanovitch) [pseud. d'Auguste Ladrague], *Les Fous littéraires. Rectifications et additions à l'Essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires etc. de Philomneste Junior*. Moscou : Librairie W. G. Gautier, 1883.

Recueils de portraits

ANDRIEU (Jules), *Excentriques et Grotesques littéraires de l'Agenais*. Paris : Alphonse Picard et fils éditeurs, 1895.

BAILLET (Eugène), *De quelques ouvriers-poètes : biographies et souvenirs*. Paris : Labbé, 1898.

- BELLOY (Auguste de), *Les Toqués*. Paris : Michel Lévy frères, coll. « Hetzel », 1860.
- BRUGAL (Simon) [pseud. de Firmin Boissin], *Excentriques disparus*, Paris : A. Savine, 1890.
- BRUGAL (Simon) [pseud. de Firmin Boissin], *Visionnaires et illuminés*. Paris : Liepmannssohn et Dufour, 1869.
- CHAMPFLEURY [pseud. de Jules Housson], *Les Excentriques*. Paris : M. Lévy frères, 1852.
- DELVAU (Alfred), *Les Lions du jour : physionomies parisiennes*. Paris : E. Dentu, 1867.
- GAUTIER (Théophile), *Les Grotesques*. Paris : Desessart, 1844.
- HÉCART (Gabriel), *Stultitiana ou Petite biographie des fous de la ville de Valenciennes*. Valenciennes : J.-B. Henry, 1823.
- LARCHEY (Lorédan), *Gens singuliers*. Paris : F. Henry, 1867.
- MAILLARD (Firmin), *Les Derniers Bohèmes. – Henri Murger et son temps*. Paris : Sartorius, 1874.
- MONSELET (Charles), *Les Oubliés et les Dédaignés*. Paris : Poulet-Malassis et de Broise, 1861.
- MUSSET (Paul de), *Originaux du XVII^e siècle*. Paris : Charpentier, 1848.
- NERVAL (Gérard de), *Les Illuminés. Récits et portraits*. Paris : V. Lecou, 1852.
- SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Portraits littéraires*. Paris : Didier, éd. revue et corrigée, 1844.
- VALLÈS (Jules), *Les Réfractaires*. Paris : A. Faure, 1866.
- WYZEWA (Théodore de), *Excentriques et aventuriers de divers pays. Essais bibliographiques d'après des documents nouveaux*. Paris : Perrin, 1910.
- YRIARTE (Charles), *Les Célébrités de la rue : Paris (1815 à 1863)*. Paris : Dupray de La Mahérie, 1864.

Sources secondaires

Ouvrages, articles et sites spécialisés sur les fous littéraires

- AUDEGUY (Stéphane), « Queneau et les fous littéraires : le fils, le père et la littérature » dans *Littératures classiques*, n° 31, automne 1997.
- BLAVIER (André), *À propos des fous littéraires* [entretien]. Paris : Éditions des Cendres, 2001.
- DÉCIMO (Marc) et TREMBLAY (Tanka G.), *Le Texte à l'épreuve de la folie et de la littérature*. Dijon : les presses du réel, coll. « Les Hétéroclites », 2016.
- INSTITUT INTERNATIONAL ET D'EXPLORATIONS SUR LES FOUS LITTÉRAIRES, *I.I.R.E.F.L.* [en ligne], 2009. [URL : <http://fous-litteraires.over-blog.com/>, consulté le 06/03/2020].
- PAUVERT (Jean-Jacques) (dir.), *Bizarre. Numéro spécial : les Hétéroclites et les Fous littéraires*. Paris : Librairie Jean-Jacques Pauvert, 1956.

POPOVIC (Pierre), *Imaginaire social et folie littéraire. Le Second Empire de Paulin Gagne*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008.

SHIOTSUKA, (Shuichiro), *Les Recherches de Raymond Queneau sur les «fous littéraires»*. *L'Encyclopédie des sciences inexactes*. Paris : Eurédit, 2003.

TREMBLAY (Tanka G.), *Littérature à hier. La folie littéraire aux XIX^e et XX^e siècles*, Thèse non publiée en langues et littérature françaises, Université McGill, Montréal, 2012.

Autres ouvrages et articles

Bibliothèque de M. G. de Pixérécourt, avec des notes littéraires et bibliographiques de ses deux excellens amis Charles Nodier et Paul Lacroix. Paris : Imprimerie de Mme de Lacombe, 1838.

Bulletin du bibliophile. Paris : Techener, 1857, janvier, treizième série.

Goualana ou Collection incomplète des œuvres prototypes de Fricandeanu. Valenciennes : imp. De Prignet, s.d., in-12.

Théâtre choisi de G. de Pixérécourt. Paris : Tresse, 1841, p. IV.

« The Insanity of men of genius », dans *The Journal of psychological medicine and mental pathology*. Londres : Forbes Winslow, 1849, vol. II.

ABBÉ LEBEUF, *Histoire du diocèse de Paris*. Paris : Prault Père, 1762, t. IX.

BRENOT (Philippe), *Le Génie et la Folie*. Paris : Éditions Odile Jacob, 2007.

BRUNET (Gustave), *Le Marquis de Sade, l'homme et ses écrits, étude bio-bibliographique*. Bruxelles : Sadopolis, 1863, in-12.

CAILLET (Albert L.), *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes*. Paris : Lucien Dorbon, 1913, t. I.

CALDERONE (Amélie), « Les bibliothèques d'amateurs au XIX^e siècle : œuvres transitoires cherchent mémoire » dans *Romantisme*. Paris : Arman Colin, n°177, 2017/3.

CALMEIL (Louis-Florentin), *La Folie considérée sous le rapport pathologique, philosophique, historique et judiciaire*. Paris : J.-B. Baillière, t. I, 1845.

CHASSAGNON (Jean-Marie), *Cataractes de l'imagination. Déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorragie encyclopédique, monstre des monstres, par Épiménide l'inspiré*. Au pays des Visions : dans l'antre de Trophonius, 1779.

CHIORE (Valeria), *Queneau-Breton. Parcours croisés*. Intervention du 21 mai 2016 dans le cadre des Journées d'Études « Rebelles du surréalisme » organisées par l'Association pour l'étude et la recherche du surréalisme. Disponible sur le site Mélusine [en ligne]. [URL : <http://melusine-surrealisme.fr/wp/?p=2119>].

- DÉCHANET-PLATZ (Fanny), « Voyage oniriques chez Nodier, Nerval et Mérimée : un aller simple ? », version remaniée d'une communication pour le Colloque « Aller(s)-Retour(s) » de la Society of Dix-Neuviémistes à l'Université de Bristol du 27 au 29 mars, p. 11. Accessible sur le site *Cahiers d'Études Nodiéristes*, mis en ligne le 10/01/2012 [URL : http://www.cahiers-nodieristes.fr/publications_nodier.html, consulté le 21/03/2020].
- DELANOIS (Alain) et VERHEGGEN (Pierre), *André Blavier, le don d'ubiquité* [entretien]. Bruxelles : Didier Devillez Éditeur, 1997.
- DELEPIERRE (Octave), « Démentiana », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres : Whittingham and Wilkins, 1863-4, vol. VIII.
- DELEPIERRE (Octave), « Démentiana. Des hallucinations dans la république des lettres », dans *Miscellanies of the Philobiblon Society*. Londres : Whittingham and Wilkins, 1865-6, vol. IX.
- DELON (Michel), « La Révolution et le passage des Belles-Lettres à la Littérature » dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Paris : P.U.F., n° 4/5, Jul.-Oct. 1990.
- DIAZ CORNIDE (Martina), *La Belle-Époque des amours fétichistes*. Paris : Classiques Garnier, « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2019.
- DOWBIGGIN (Ian), *Inheriting madness*. Californie : University of California Press, 1991.
- DUFIEF (Pierre-Jean) (dir.), *La lettre de voyage*. Actes du colloque de Brest novembre 2004. Rennes : P.U.R., 2007.
- DUFOUR (Hélène), *Portraits, en phrases. Les recueils de portraits littéraires au XIX^e siècle*. Paris : P.U.F., 1997.
- ESQUIROL (Étienne), « folie » dans *Dictionnaire des sciences médicales*. Paris : Panckoucke, t. 16, 1816.
- ESQUIROL (Étienne), *Des Passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*. Paris : Éditions Didot Jeune, 1805.
- FÉREY (Éric), « Bibliographie de la littérature française et histoire littéraire », dans FRAISSE (Luc), *L'Histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : P.U.F., 2005, p. 207-230.
- FILION (Alexandra), *Le Livre est mort, vive le livre ! L'obsession bibliophilique chez Charles Nodier*, mémoire présenté à l'Université de Montréal à la Faculté des arts et des sciences, 2017.
- FONTAINE (Jean-Paul), « L'édition de livres rares et singuliers par les frères Gébéodé » dans *Le Magazine du bibliophile et de l'amateur de manuscrits & autographes*. Montmorillon : Éditions Octopresse, janvier-février 2010, n° 82.

- FRAISSE (Luc), « Le pittoresque développement des biographies d'écrivains au XIX^e siècle. », *CONTEXTES* [En ligne]. 3 | 2008, mis en ligne le 17 juin 2008. [URL : <http://journals.openedition.org/contextes/2143>, consulté le 14/03/2020].
- FRIDE (Adeline), *Charenton ou la Chronique de la vie d'un asile de la naissance de la psychiatrie à la sectorialisation*, thèse non publiée pour le doctorat de troisième cycle en psychologie, Université Paris V, 1983 [version mise à jour en août 2008].
- FROUDIÈRE (Julie), *Littérature et aliénisme : poétique romanesque de l'Asile (1870-1914)*. Thèse pour l'obtention du doctorat en Littératures comparées, à l'École doctorale Langage, Temps, Société, 2010.
- GILL (Miranda), *Eccentricity and the cultural imagination in nineteenth-century Paris*. New-York : Oxford University Press, 2009.
- GINGUENÉ (éd.), *Œuvres de Ponce Denis (Écouchard) Lebrun*. Paris : Imprimerie de Crapelet, 1811.
- GONON (Laetitia), *Le Fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^e siècle*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Sciences du langage », 2012.
- GRAND (Lucie), « L'architecture asilaire, entre utopie et mensonge », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*. Paris : Librairie Droz, 2005, t. 163-1.
- GROS (Frédéric), *Création et folie. Une histoire du jugement psychiatrique*. Paris : P.U.F., 1997.
- GUIGNARD (Laurence), *Juger la folie. La folie criminelle devant les Assises au XIX^e siècle*. Paris : P.U.F., coll. « Droit et justice », 2010.
- HOCHMANN (Jacques), *Histoire de la psychiatrie*. Paris : P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 2017.
- JEFFERSON (Ann), *Le Défi biographique. La littérature en question*, Paris : P.U.F., coll. « Les littéraires », 2012.
- JOUET (Jacques), *Raymond Queneau* [ebook]. Paris : la manufacture, 1988.
- LINKENBERG (Jean-Marie) (éd.), *Raymond Queneau et André Blavier. Lettres croisées 1949-1976*. Bruxelles : Éditions Labor, coll. « Archives du futur », 1988.
- L'ANAGRAMME D'ARCHET [pseud. de Hécart], *Anagramméana, poèmes en huit chants*. Lille : impr. De Horemans, 1867 [éd. revue et augmentée].
- LAGACHE (Daniel), *La Psychanalyse* [e-book]. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009.
- LAISNEY (Vincent), *L'Arsenal romantique : le salon de Charles Nodier 1824-1834*. Paris : Honoré Champion, 2002.
- LARAT (Jean), « Un fragment inédit de Charles Nodier. Sa Physiognomonie inspirée de Lavater » dans *Revue de littérature comparée*. Paris : Honoré Champion, 1921.

- LARCHEY (Lorédan) (dir.), *Revue anecdotique des lettres et des arts*. Paris : Poulet-Malassis, 1855, t. I.
- LEFEBVRE-DURUFLÉ, *Rapport présenté au conseil général du département de l'ore dans sa session de 1839 au nom de la commission des aliénés*. Évreux : J.-J. Ancelle fils, 1839
- LES FRÈRES GÉBÉODÉS (éd.), *Bibliothèque biblio-facétieuse*. S.l., 3 vol., 1852-1854.
- LHÔTE (Jean-Marie) (éd.), *Bizarre. Anthologie 1953-1668*. Paris : Berg International éditeurs, 2009.
- LOUANDRE (Charles) et BOURQUELOT (Félix), *La Littérature française contemporaine 1827-1844*. Paris : Félix Daquin éditeur, 1848, t. IV.
- LOVING (Matthew), « Charles Nodier : The Romantic Librarian », dans *Libraries & Culture*. Texas : University of Texas Press, 2003, vol. 38, n° 2.
- MAGNIN (Antoine), *Charles Nodier naturaliste*. Paris : A. Hermann et fils, 1911.
- MAJERUS (Benoît), *Parmi les fous. Une histoire sociale de la psychiatrie au XX^e siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.
- MALCLÈS (Louise-Noëlle) et LHÉRITIER (Andrée), *La Bibliographie*. Paris : P.U.F, coll. « Que sais-je ? », 1989 [5^e éd. mise à jour].
- MOREAU DE TOURS (Joseph-Jacques), *La Psychologie morbide*. Paris : Victor Masson, 1859.
- MOUTHON (Jean-Marie), « La maison de santé de Vanves, ses fondateurs, ses pensionnaires, son histoire. 1822-1932 » dans *Bibliothèque médicale Henri Ey* (BmHEY), 2013
- MURAT (Michel), *Le Surréalisme*. Paris : Hachette, coll. « Le livre de poche », 2013.
- NODIER (Charles), *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture, pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire*. Bruxelles : J.-P. Méline, 1834.
- NODIER (Charles), « L'amateur de livre », dans *Les Français peints par eux-mêmes, encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*. Paris : L. Curmer, 1840-1841, t. III (1841).
- NODIER (Charles), *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Paris : Crapelet imprimeur-éditeur, 1829.
- NODIER (Charles), *De quelques livres satyriques et de leur clef*. Paris : Techener, 1834.
- OLIVER (Richard), *Charles Nodier pilot of Romanticism*. New-York : Syracuse University Press, 1964.
- PHILOBIBLON SOCIETY, « Rules » dans *Bibliographical and historical miscellanies*. Londres : Charles Wittingham, 1854, vol. I et II.

- PIGEAUD (Jackie et Mathilde), « Jardins de fous, l'asile et ses jardins », dans COLETTE (Florence) (coord.), *Le Temps des jardins*. Conseil Général de Seine et Marne, 1992.
- POSTEL (Jacques et Madeleine), « Esquirol et la monomanie homicide », Communication présentée à la séance du 16 avril 1988 de la société d'Histoire de la Médecine.
- QUÉRARD (Joseph-Marie), *Les Supercheries littéraires dévoilées*. Paris : L'Éditeur, 1847, t. II.
- QUÉTEL (Claude), *Histoire de la folie. De l'Antiquité à nos jours*. Paris : Tallandier, coll. « Texto », 2012.
- RENNEVILLE (Marc), « Aliénisme » dans LECOURT (Dominique) (dir.), *Dictionnaire d'histoire de la pensée médicale*. Paris : P.U.F, 2004.
- RIGOLI (Juan), « L'aliénisme, entre science et récit (de Pinel à Balzac) », dans *Littérature*. Paris : Armand Collin, 1998, n° 109.
- RIGOLI (Juan), *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*. Paris : Fayard, 2001.
- ROGERS (Brian G.), « Nodier et la monomanie réflexive », dans *Romantisme*, 1980, n° 27.
- ROUX (Anne-Marie), « Nodier et l'effet de folie », dans *Romantisme*, 1980, n° 27.
- SANGSUE (Daniel), « Démesures du livre » dans *Romantisme*. Paris : Arman Colin, n° 69, 1990.
- SARTON (Georges), compte rendu du *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes* de Caillet, dans *Isis*. Wondelgem, 1913/2, vol. I.
- SEMELAIGNE (René), *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*. Paris : J.B. Baillières et fils, 1930, vol. I.
- SIROTKINA (Irina), « La pathographie de Dostoïevski, ou les dangers d'être père de *L'Idiot* », dans *Gesnerus*, n° 62, 2005.
- SOUCHIER (Emmanuel), *Raymond Queneau*. Paris : Seuil, coll. « Les contemporains », 1991.
- TILKIN (Françoise), *Quand la folie se racontait. Récit et antipsychiatrie*. Amsterdam : Éditions Rodopi, 1990.
- TOURNEUX (Maurice), « Gustave Brunet » dans *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*. Paris : Techener, 1896/01.
- VIARDOT (Jean), « Qu'est-ce que la bibliophilie ? » dans *Revue d'histoire littéraire de la France*. Paris : P.U.F., 2015/1, vol. 115.
- WHITEHEAD (James), *Madness and the romantic poet. A critical history*. Oxford : Oxford University Press, 2017.
- ZIEGELMEYER (Pierre) (dir.), *Les Très Riches Heures d'André Blavier*. Bassac : Plein Chant, 1997.

Dictionnaires

Dictionnaire de la littérature française du XX^e siècle. [ebook] France : Encyclopedia Universalis France, 2019.

ARON (Paul), SAINT-JACQUES (Denis) et VIALA (Alain) (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : P.U.F., coll. « Quadrige », 2010.

LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris : Administration du Grand dictionnaire universel, 1867-1876, t. II, VI, IX, X et XV.

Sites internet et reportages

Histoire de la psychiatrie en France [en ligne], Michel Caire, 2008 [U.R.L. : <http://psychiatrie.histoire.free.fr/index.html>].

LES ÂMES D'ATALA ÉDITIONS, *Les âmes d'Atala* [en ligne], s.d. [URL : <https://zamdatala.net/>, consulté le 06/03/2020].

Les Temps mêlés d'André Blavier, « Entretien littéraire » télévisé disponible sur le site de la Sonuma [en ligne], 10/12/1974 [U.R.L. : <https://www.sonuma.be/archive/entretien-litteraire-du-10121974>, consulté en juin 2020].

ANNEXES

1. Théorisation de la folie littéraire chez Delepierre

En réfléchissant sur les faits que nous venons de passer en revue, il nous semble que l'on expliquerait beaucoup mieux les différentes sortes de folie, comme le dit le docteur J. Moreau dans son ouvrage intitulé : *Du Hachisch et de l'aliénation mentale*, si l'on admettait l'identité psychologique de la folie et de l'état de rêve. Il n'est pas de rêve dans lequel ne se retrouvent tous les phénomènes de l'état hallucinatoire. La folie est le rêve d'un homme éveillé ; l'état de rêve est le type normal ou psychologique de l'hallucination. A [sic] quelques égards l'homme à l'état de rêve, éprouve, au suprême degré, tous les symptomes [sic] de la folie [...] et, dans cet état, la conscience de nous-mêmes, de notre individualité *réelle*, de nos rapports avec le monde extérieur, la liberté de notre activité individuelle sont suspendus, ou, si l'on veut, s'exercent dans des conditions *essentiellement* différentes de l'état de veille. Une seule faculté survit, et acquiert une énergie une puissance qui n'a plus de limites. De vassale qu'elle était dans l'état normal ou de veille, *l'imagination* devient souveraine, absorbe et résume en elle toute l'activité cérébrale. C'est ainsi que s'explique que l'on comprend beaucoup mieux comment les Fous écrivent parfois des choses sensées, et comment des esprits ordinairement très sensés ont de temps à autre écrit de grandes folies. Les uns comme les autres rêvent tout éveillés, l'association normale des idées échappe peu à peu à la volonté, la conscience de nous-mêmes s'affaiblit, et nous passons de la vie réelle à celle de l'imagination.

[...] Une esquisse de la folie littéraire n'est pas, à notre avis, un sujet de pure curiosité bibliographique. Il serait possible d'en tirer des conclusions d'une nature toute pratique, si l'on voulait examiner sans préjugé, avec zèle [sic] et une connaissance approfondie du sujet, dans toutes ses variétés, les circonstances qui ont de l'analogie avec les faits que nous venons de détailler. Un dérangement mental, dit le docteur Conolly, peut exister, sans être ce qu'on appelle communément de la folie [...] et ce qui produit ce dérangement est souvent une cause physique. Par contre, les causes morales amènent fréquemment le dérangement physique du corps, ce qui fait dire à un des plus grands philosophes de l'antiquité que tous les désordres des fonctions du corps humain ont leur cause dans les désordres de l'esprit. La science a-t-elle assez soigneusement étudié ce qu'on appelle folie, sous ce double rapport ?

Si des choses très sensées ont été écrites par des individus, dont le cerveau était évidemment dérangé, de même le travail de la pensée et les opérations de l'esprit ont achevé durant le sommeil et en rêve, chez plusieurs hommes célèbres, ce dont ils se sentaient incapables, étant éveillés. [...] Franklin racontait à Cabanis que les combinaisons politiques qui l'avaient embarrassé pendant le jour, se débrouillaient parfois d'eux-mêmes [sic], en rêve. Les nombreux exemples de ce genre, qui sont consignés dans maints ouvrages, formeraient un curieux pendant à notre esquisse de la littérature de la folie, et serviraient à prouver, une fois de plus, que l'état hallucinatoire est plus fréquent qu'on ne le croit. (p. 100-103)

2. Références médicales citées par Queneau

Queneau cite Jaspers (*Psychopathologie générale*, 1928) (p. 63), Targowla et Dublineau (*L'Intuition délirante*, 1931) (p. 64), Teyssieu (« À propos du sentiment de déjà-vu chez les épileptiques », *Annales médico-psychologiques*, 1924), Chaslin (*Éléments de sémiologie et clinique mentales*, 1912) (p. 73), Hughlings-Jackson (d'après la *Revue neurologique*, 1904) (p. 73), Delmas (B. O. de la Société de Psychiatrie de Paris 1924), Dupouy et Dublineau (« Un inventeur médical délirant. Délire hypochondriaque chez un hypomaniaque », *Encéphale*, 1930) (p. 108), Jones (*Traité théorique et pratique de psychanalyse*, trad. 1925) (p. 126, 130, 131, 295, 302), Jung (*Métamorphoses et symboles de la libido*, 1931) (p. 127), Piaget (*La Représentation du monde chez l'enfant*, 1926) (p. 131), Allendy (*La Justice intérieure*, 1931) (p. 286), Hesnard et Laforgue (*Les Processus d'autopunition*, 1931) (p. 286), Codet et Laforgue (« Échecs sociaux et besoin inconscient d'autopunition », *Revue française de psychanalyse*, 1932) (p. 286), Lacan (*De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, 1932), Lévy-Valensi (« Une Forme littéraire du délire d'interprétation, Berbiguier de Terre-Neuve du Thym », *L'Encéphale*, 1911) (p. 288), Stekel (*Les États d'angoisse nerveux*, 1931) (p. 294), Régis et Hesnard (*La Psychoanalyse*, 1929) (p. 295), Dumas (*Psychologie de deux messies positivistes*, 1905) (p. 304), Sergent (*Psychiatrie*, 1925) (p. 313), Trélat (*La Folie lucide*, 1861) (p. 314), Broc (*Observations et réflexions cliniques sur la mégalomanie ou folie des grandeurs*, 1863) (p. 314), Sérieux et Capgras (« Roman et vie d'une fausse princesse », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 1910 ; *Les Folies raisonnantes*, 1909) (p. 314 ; p. 320), Taguet (« Du délire des grandeurs », *Annales médico-psychologiques*, 1873) (p. 336), Garnier (*Essai sur les écrits des aliénés*, p. 1894-1895) (p. 336) ; Tardieu (*Étude médico-légale sur la folie*, 1872) (p. 360, 361), Dagonet (« Observation de manie ambitieuse, *Annales médico-psychologiques*, 1871) (p. 397) Legrand du Saulle (*Le Délire des persécutions*, 1871 ; « De l'état mental des habitants de Paris pendant les événements de 1870-1871 », *Annales médico-psychologiques*, 1871) (p. 402, 403), Réja (*L'Art chez les fous*, 1908) (p. 408), Babet et Arnaud (*Annales médico-psychologiques*, 1895) (p. 409), Campagne (*Traité de la manie raisonnante*, 1869) (p. 414), Laurent (*Poésie décadente devant la science psychiatrique*, 1897) (p. 422).

Plusieurs textes de Freud apparaissent également : *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci* (trad. 1927, p. 155), *Totem et tabou* (trad. 1925, p. 186), *Science des rêves* (trad. 1926, p. 252) ; *Introduction à la psychanalyse* (trad. 1922, p. 252), « Une névrose démoniaque au XVII^e siècle » dans *Revue française de psychanalyse* (1927, p. 269) et « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa (*dementia paranoïdes*) (Analyse du cas Schreber) » dans *Revue française de psychanalyse*, (trad. 1932, p. 272).

3. La page 251 de l'ouvrage *Les Fous littéraires* d'André Blavier

Nous reproduisons approximativement la mise en page.

Barbier, Achille

Essais de physiologie minérale ou Preuves scientifiques de l'existence de Dieu tirées des phénomènes physico-chimiques.

Arcachon, impri. Faure & Ammassane, 1879 ; Bordeaux, impri. Forastié, in-8, 32 et 16 p.

Voir au catalogue de la B. N. un très long du-même-auteur. Mentionnons à la suite :

Bruining, Gerbrand

Les premiers principes de la théologie prouvés d'après les besoins du temps, et suivis de recherches philosophiques et critiques sur la plus ancienne histoire de la terre en général et sur celle de quelques départements de l'Empire français en particulier.

Leyde, s. d., in-8.

Cloarc, Jean-Marie

Harmonie universelle et dynamique intellectuelle ou Applications de l'algèbre à la théologie...

Brest, Annier, 1834, in-8, XVII-68 p.

Docteur, C. (ancient élève de l'Ecole [sic] Polytechnique)

Liaisons générales des vérités entr'elles. Application de la théologie aux sciences...

Paris, impri. De Soye & fils, 1879, in-8.

Halewijck, Aimé

Preuves matérielles de l'existence de Dieu, tirées de la physique et des phénomènes de la nature.

Charleroi, 1883, in-8, 37 p.

Le Bourelais, Paul-Joseph

Preuves de la puissance et de l'existence de Dieu.

Paris, 1831, in-12. (Cf. Brunet, p. 124 et La Sicotière, in I. C. C., I, 182.)